ROMBOUT VERHULST
SCULPTEUR 1624 - 1698

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/romboutverhulsts00nott

ROMBOUT VERHULST

Amsterdam. Musée de l'État. Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Buste en terre-cuite de Jacob van Reygersberg.

ROMBOUT VERHULST

SCULPTEUR

1624—1698

SA VIE ET SES ŒUVRES

PAR

M. VAN NOTTEN

TRADUIT EN FRANÇAIS PAR Mme MARIE WIJK

AVEC 53 PLANCHES EN HÉLIOTYPIE

LA HAYE
MARTINUS NIJHOFF
1908

THE GETTY CENTER

PRÉFACE

Notre but en écrivant ces pages c'était de mettre en relief, si l'on peut dire, l'œuvre de Rombout Verhulst — un de nos meilleurs sculpteurs à cette époque entichée de faste et de pompe que fut le XVIIIe siècle. Pour retracer l'histoire de sa vie, quelques notices précédemment parues nous servirent de point de départ. Par la suite, plusieurs notes nous furent communiquées par des personnes s'intéressant ainsi que nous au grand statuaire. Enfin nos recherches personnelles nous mirent sur la trace de bien d'autres détails, encore inconnus.

Cet aperçu, pour être bien plus étendu que les précédents, n'a point la prétention d'être complet; plusieurs points demandent à être complétés. Un sujet tel que le rôle de Verhulst dans l'histoire de la sculpture en Hollande peut encore faire l'objet de bien des études. Nous avons du passer rapidement là-dessus, étant donné l'ignorance où l'on est encore pour beaucoup, touchant la sculpture de cette époque en notre pays. Ce n'est que lorsqu'on sera parvenu à reconstruire l'œuvre des prédécesseurs de Verhulst qu'il sera possible d'établir en quoi il se montra leur disciple et en quoi ses œuvres sont purement personnelles.

Si quelque jour l'histoire de la sculpture en Hollande se trouve entreprise, nous serions heureux de savoir que ces pages aient pu lui servir. Puissent elles en attendant aviver l'intérèt et l'estime pour l'œuvre de Verhulst.

Vogelenzang près Harlem. M. v. N.
1908.

Gravure d'après un portrait de Hans Verkest peint par Rombout Verhulst.

Introduction.

La vie de Rombout Verhulst se divise en quatre périodes bien distinctes, dont la première comprend sa jeunesse et les années d'apprentissage; elle s'écoule presque exclusivement à Malines et finit à son départ pour Amsterdam; la deuxième s'ouvre à son arrivée dans cette ville, comprend son séjour à Leyde, et s'achève peu de temps avant son départ pour la Haye. Pendant ces années le talent de Verhulst se développe considérablement et d'élève il devient Maître. Pendant la troisième période enfin, Verhulst atteint le point culminant de sa gloire; c'est de ces années que datent ses chefs-d'œuvre, dont la série s'ouvre par le mausolée à Katwijk-Binnen (près de Leyde) et se termine par celui d'Adrien Clant, dans la petite église de Stedum (province de Groningue). Les vingt dernières années de son existence forment la quatrième période. Quelques œuvres datant de cette époque rappellent encore la maîtrise de ses chefs-d'œuvre; les autres portent toutes le sceau désolant de la décadence.

Nous suivrons le maître dans ces différentes étapes de sa vie, pour mentionner succinctement ensuite ses élèves et leur œuvre. Il nous sera peut-être possible de définir ainsi la place occupée par Verhulst parmi les sculpteurs hollandais du XVIIe siècle.

Amsterdam. Palais Royal. Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Chaire de greffier.

Première Période.

Rombout Verhulst né à Malines et baptisé dans cette ville le 15 janvier 1624, était l'aîné d'une soeur et de cinq frères. L'année exacte de sa naissance fut longtemps un sujet de doute. Terwesten, dans sa biographie des artistes de la gilde des peintres de la Haye, mentionne Verhulst comme étant né à Breda en 1630. Van Eynden et van der Willigen paraissent ignorer la date de sa naissance. Dans Bogaerts nous trouvons également comme lieu de naissance Malines, mais comme date 1609. Immerzeel, le premier, écrit, né à Malines en 1624, sans ajouter toutefois où il a puisé ce document, qui semble perdre par là sa valeur convaincante, car Kramm, dans son oeuvre bien connue sur les peintres Flamands et Hollandais, hésite encore une fois, et finalement accepte les données de Terwesten.

La première indication complète que j'ai pu trouver, figure dans l'ouvrage de Neeffs: «La peinture et la sculpture à Malines» (Gand, Vanderhaegen 1876). Grâce à la bienveillance de M. Herremans, archiviste de la ville de Malines, j'ai pu vérifier l'exactitude de ses communications. Le régistre des actes de naissance porte à l'année 1624:

«15 January. Romoldus Verhulst, filius legitimus Christiani Philippi et «Catharinae de Hondt.»

En supposant, (ce qui est fort probable du reste) que ce baptême eut

lieu peu de temps après la naissance du jeune Rombout, il s'ensuivrait qu'il naquit dans les premiers jours de l'année 1624, ou tout à la fin de 1623. Beaucoup de témoignages que nous mentionnons ci-après sont d'accord avec cette supposition.

Philippe, père de Rombout, tout en étant apparenté à la famille d'artistes du nom de Verhulst, n'exerçait pas les arts. Les archives nous le font connaître, comme étant en 1625, fixé à Malines et boulanger de son état. Il avait succédé en cette qualité à son père, décédé en 1616. (Archives de Malines, 1625 reg. 246 fol. 440). Philippe Verhulst avait épousé à St. Jean, le 27 décembre 1614, Catharina de Hondt, (ou de Hont) fille aînée du sieur François et de la feue Agathe Paets. De ce mariage naquirent: Rombout, baptisé à Malines, dans l'église de St. Rombout, le 15 janvier 1624; Philippe, baptisé à Malines le 16 mai 1627; Jean Baptiste, baptisé à Malines le 25 Juin 1630; Paul, baptisé le 19 juillet 1634; Antoine, baptisé le 5 janvier 1638; Catherine, qui, après avoir été mariée (Archives du not. G. van Dalfzen, la Haye 1677) entra au béguinage. (Communication de Mr. Herremans).

Rombout fut baptisé dans l'église de St. Rombout et reçut le nom de son grand-père. Rombout Smets et Catharina de Hondt étaient présents en qualité de parrain et marraine (Archives de Malines).

On ne connaît aucune particularité, concernant les neuf premières années du jeune Rombout. La première mention que j'ai pu trouver de lui, date de 1633. Le 1er août de cette année il paya sa contribution de 6 florins à la gilde de St. Luc et entra comme élève à l'atelier de Rombout Verstappen, un sculpteur de talent médiocre, dont le plus grand mérite fut, suivant Neeffs, d'avoir été le maître de Rombout Pauwels, surnommé Pauli, et de Verhulst. J'ignore combien de temps Verhulst fut son élève, mais attendu que Verstappen mourut le 18 juillet 1636, il est probable que son influence sur lui n'a pas été bien grande. Après avoir suivi les leçons de Verstappen, Verhulst entra à l'atelier de François van Loo, également sculpteur à Malines et passé maître en 1607 (Neeffs et Chev. Edm. Marchal: Mémoires couronnés et publiés par l'Académie Royale, Bruxelles 1878). Très peu connu de nos jours, van Loo doit, cependant, avoir joui

Amsterdam. Musée de l'État

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Terre-glaise.

Amsterdam, Palais Royal.

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam

Le Silence.

Bas-relief en marbre blanc.

pendant sa vie d'une certaine célébrité. On cite comme étant de lui: une Vierge tenant le corps inanimé de son fils, à Laeken; un Saint Sépulcre et une Résurrection, à Vilvorde; six anges d'albâtre à mi-corps, dans la cathédrale de Malines.

On ignore encore jusqu'ici combien d'années Verhulst passa chez van Loo et ce qu'il fit durant les années qui suivirent son départ de cet atelier. Terwesten dit dans son manuscrit:

«R. Verhulst was zeer lang in Italiën geweest, waarom hij ook door-
«gaans Sinor of Signor Verhulst genaamd werd, alwaar hij de beste
«antiquen gestudeert had en ook bij een voornaam meester geleerd
«had, zijnde hij ook een groot meester in het steene beelthouwen
«geweest, waardoor hij ook veel achting en aanzien, zelfs bij de eerste
«luijden van fatzoen als andere verwierf.»

Et bien que certains auteurs soient en contradiction [1]) avec cette assertion de Terwesten, il n'en est pas moins vrai qu'une étude des oeuvres de Verhulst fait penser immédiatement à un séjour en Italie.

Attendu que, après 1654, Verhulst ne s'absenta jamais longuement de la Hollande, qu'à cette époque on lui confiait déjà l'exécution d'un monument, tel que celui de l'amiral Tromp et qu'on le citait à l'hôtel des archers de St. Georges à Amsterdam, parmi les maîtres célèbres de la gilde de St. Luc [2]) il est à présumer que ce voyage en Italie eut lieu avant 1654. En 1646 il était à Amsterdam, comme le prouve un acte [3]) conservé dans les archives du notaire P. de Barry, à Amsterdam:

«17 oct. 1646 compareerden Pietersz van Zijl out omtrent 39 jaren en
«R. Verhulst out omtrent 21 jaren, wonende te Amsterdam.»

---

1) On peut lire dans les notes de voyage de Nicodème Tessinus Jr., un architecte Suédois qui visita la Hollande en 1687: „La Hollande considère Verhulst comme le premier de ses sculpteurs,....., il n'a pas visité l'Italie." (Voir: Oud-Holland, 18me année, 3me livraison, p. 150).

2) Voir: Jan Vos. „Strijdt tusschen de Doodt en Natuer, of zeege der Schilderkunst" cité par le Dr. Corn. Hofstede de Groot. „Quellenstudiën zur Holl. Kunstgeschichte, t. I. p. 447."

3) Communication de Mr. le Dr. A. Bredius.

Je crois donc qu'on peut admettre que de 1646 à 1654 Verhulst passa quelques temps en Italie. Suivant les notes de Smeyers, Verhulst quitta Malines pour aller se fixer à Anvers et de là se rendit en Hollande. Cependant, Neeffs l'observait déjà, son nom ne figure pas dans les Liggeren d'Anvers [1]).

---

1) Voir: Ph. Rombouts et Th. van Lerius: De Liggeren en andere historische Archieven der Antwerpsche St. Lucas-gilde. Anvers, Félicien Baggerman, la Haye, Mart. Nijhoff. 2 tomes.

Amsterdam. Palais Royal.

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

La Fidélité.

Bas-relief en marbre blanc.

Deuxième Période.

Comme nous le disions déjà plus haut, Verhulst était de retour à Amsterdam en 1654. Si l'on veut y retrouver quelque trace de son séjour où les chercher si ce n'est dans le principal monument érigé à cette époque: l'hôtel de ville sur le Dam devenu palais royal, depuis que le roi Louis Napoléon y fixa sa résidence. Dès le 28 janvier 1639, le Conseil d'Amsterdam avait été mis au courant du pitoyable état dans lequel se trouvait l'hôtel de ville [1]). Il était si délabré que des malheurs étaient à craindre si l'on n'y remédait immédiatement [2]). Cependant une décision quelconque à ce sujet se fit longtemps attendre. Après des pourparlers sans fin, on convint de construire un nouvel hôtel de ville, plutôt que de restaurer l'ancien bâtiment.

Le nouvel hôtel de ville s'élèverait sur le même emplacement que l'ancien, mais il serait construit sur un plan mieux en rapport avec le rang que s'était acquise Amsterdam parmi les villes marchandes d'Europe [3]).

Bien du temps se passa encore avant qu'on commençât à exécuter le projet arrêté. Ce n'est qu'en 1648 qu'on put enfoncer en terre le premier des

1) Voir Kroon: „Amsterdamsch stadhuis", p. 15—16.
2) Compte-rendu au conseil, le 28 Janvier 1640.
3) Voir Kroon: l. c. — p. 17.

milliers de pieux sur lesquels repose le bâtiment [1]); la première pierre fut posée le 28 octobre suivant.

A partir de cette date, les travaux furent poursuivis régulièrement sous la direction de Jacob van Campen, et en 1650 la construction était assez avancée pour qu'on pût commencer les préparatifs de la décoration intérieure. La même charge qu'exerçait Jacob van Campen pour la partie architectonique avait été confiée à Artus Quellinus pour les travaux de sculpture; aussi son nom revient-il le plus souvent dans les comptes de la ville. Cependant, vu l'étendue des travaux qui lui incombaient par cette tâche, il lui fut permis de s'assurer le concours d'autres maîtres; de ce nombre furent Simon Bosboom, Albert Vinkenbrink et Rombout Verhulst. Le nouvel hôtel de ville fut inauguré le 29 juillet 1655. La «cour de justice» était, à ce moment, la partie la plus avancée de la décoration sculptée. «Vrouw Justitia troonde reeds in al den glans van het blankste marmer» [2]). Nous croyons pouvoir attribuer à Quellinus la plus grande partie partie de cette décoration, car c'est son nom qui revient le plus fréquemment dans les comptes de la ville.

Cependant un examen minutieux de cette œuvre fait découvrir une différence de style et d'exécution qui fait penser à une coopération de plusieurs maîtres. Comparons les quatre grandes figures allégoriques aux quatre grands bas-reliefs; tandis que les premières sont d'un modelé délicat, les bas-reliefs ne dénotent que trop une exécution froide et superficielle. Il y a une différence de style à surprendre aussi entre le «banc des greffiers» et le mur décoré de trois bas-reliefs. A part quelques parties mieux exécutées, l'ensemble de ce mur manque d'orginalité, et fait penser à ces œuvres d'atelier, exécutées en grand nombre et sans aucune inspiration personnelle. Le «banc des greffiers» au contraire se fait remarquer par le naturel et la fraîcheur de la composition: il y a dans les détails, la pose des petits génies et l'arrangement des rinceaux, une liberté et un laisser aller qu'on cherche en vain dans les autres parties de «la cour de justice». Le «banc des

---

1) Voir Kroon: l. c. p. 27.
2) Voir Kroon: l. c p. 59.

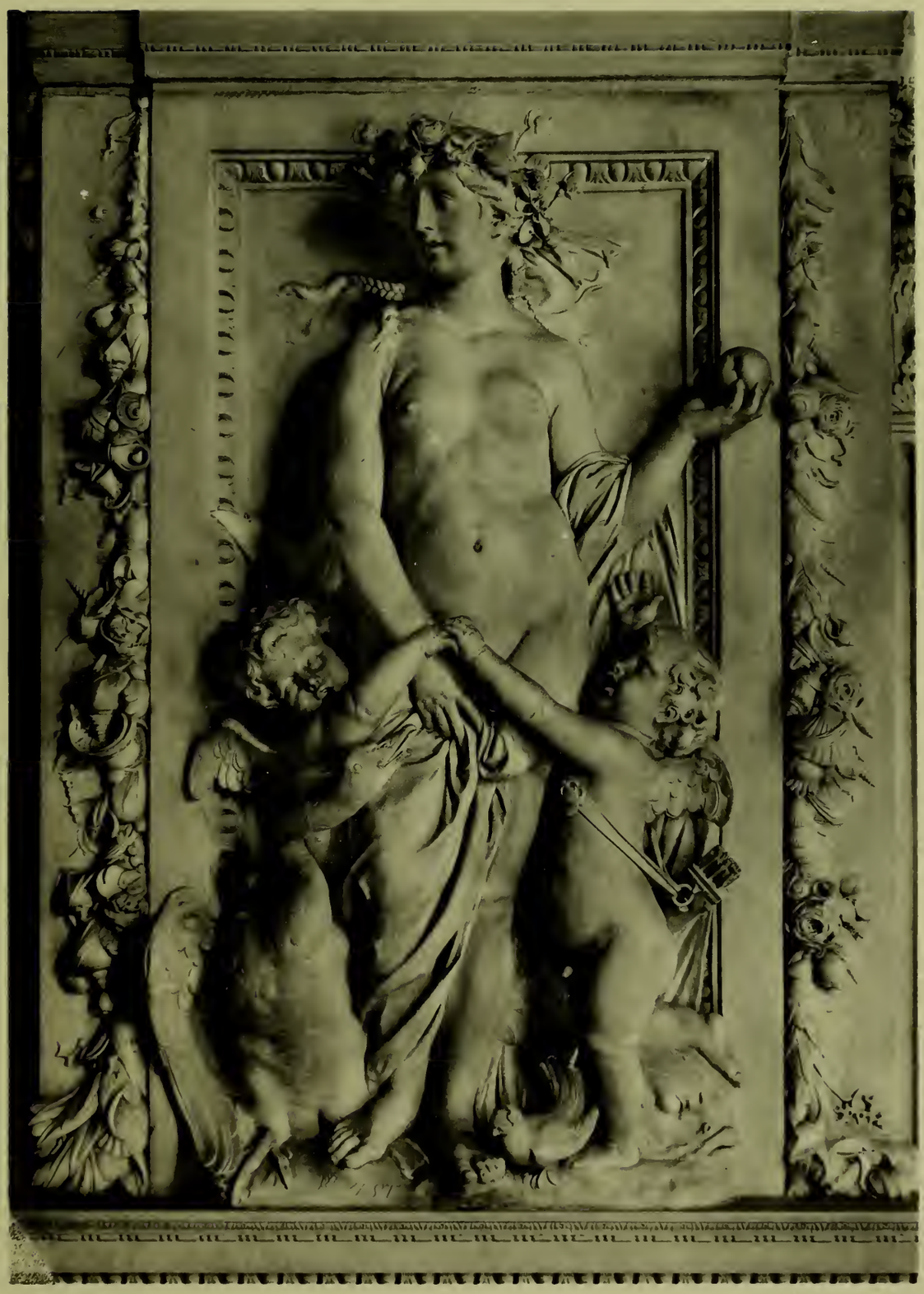

Amsterdam. Palais Royal. Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Vénus.

Groupe en marbre blanc.

greffiers» ne porte pas le nom de son auteur, et les comptes encore existants ne le mentionnent pas non plus.

L'exécution de cette oeuvre n'est pas à hauteur de la composition; certaines parties sont sèches et froides. En l'étudiant attentivement je n'ai pu me défendre cependant de penser à Verhulst et après avoir étudié beaucoup d'autres oeuvres du maître, c'est toujours en l'attribuant à Verhulst que j'ai revu le «banc des greffiers».

Un détail, du reste, confirme cette supposition: le front du banc représente, en bas-relief, une femme vêtue d'une ample draperie qui laisse libre la poitrine, le bras et le pied droits. La main droite, portée à la bouche, réclame le silence, la gauche tient un anneau; à ses pieds un dragon lève la tête et sur le fond vole une oie, les ailes déployées et tenant une pierre dans le bec. Une composition analogue, exécutée en bas-relief également, se trouve dans une autre partie de l'édifice et porte tout au long le nom de Verhulst.

J'ai comparé ces deux compositions; sans doute on peut y trouver certaines différences, dans la pose, par exemple, mais la pensée fondamentale est une, et la technique est tellement ressemblante qu'on ne peut hésiter à les attribuer au même maître.

Pour la date de son exécution, disons que les comptes concernant la «cour de justice» sont datés de 1650 à 1654; or, il est fort probable que le «banc des greffiers» fut exécuté en même temps que les autres parties décoratives de cette pièce, nous pourrions donc considérer cette époque comme celle de son exécution.

Le Musée Neerlandais d'Amsterdam possède deux panneaux de bois représentant, en bas-relief, deux petits amours pleurant auprès d'une tête de mort, et un bas-relief en terre glaise avec le même motif (il se ressent plus de l'influence italienne); dans le haut se trouvent deux personnages nus, probablement Adam et Eve, entourés de guirlandes d'où se détachent des corps d'enfants. L'origine de ces bas-reliefs nous est inconnue. La composition diffère quelque peu de la décoration du «banc des greffiers», mais le style rappelle entièrement celui de Verhulst. Aussi l'indication sous laquelle ils se trouvent dans la collection, «une première

maquette de Verhulst pour la décoration du banc des greffiers» me paraît être exacte. (Les panneaux en bois de chêne mesurent 0.79 m. de haut sur 0.68 m. de large; le modelé en terre-glaise, 0.64 m. de haut sur 0.45 m. de large).

On peut attribuer avec plus de sécurité au ciseau de Verhulst, les trois bas-reliefs suivants qui se trouvent également à l'ancien hôtel de ville et qui portent tout au long le nom du sculpteur.

Le premier, représentant le Silence (Stilswigentheit) se trouve au dessus d'une des portes donnant accès à l'ancienne Secrétairerie. Hubert Quellinus, frère d'Artus Quellinus, le reproduit sous ce même titre dans son ouvrage bien connu: «Effigies et ornamenta curiae Amstelroda». C'est le bas-relief auquel je faisais allusion pour sa grande analogie avec le décor du «banc des greffiers». La composition et les proportions sont plus heureuses, et le sujet convient d'autant mieux au cadre, que la surface à décorer étant plus large que haute, Verhulst pouvait donner ainsi, à la figure principale, une pose plus aisée.

Une femme, drapée à peu près comme dans le premier bas-relief, est assise près d'un fleuve, appuyée contre un dauphin qui passe la tête sous son bras droit. La femme, tournée vers la gauche, est vue de profil; le corps fait face au spectateur et par là imprime une certaine largeur à la composition. De nouveau la main droite portée à la bouche réclame le silence, et plus loin, dans le fond, de nouveau l'oie s'envole. Dans le lointain, on distingue quelques maisons, des tours et un pont. L'ensemble respire la tranquillité et ne manque pas d'élégance.

Ce bas-relief est en marbre blanc et porte le nom de Verhulst. Il est incontestable que la composition est née de l'influence italienne et qu'elle rappelle la représentation italienne d'une naïade.

A côté de ce bas-relief nous en trouvons un autre: «la Fidélité du Chien» (Getrouwigheit door den hondt) reproduit sous ce même titre dans l'ouvrage de Hubert Quellinus. [1]) Cette oeuvre trahit également, à un degré moindre il est vrai, l'influence italienne.

---

1) Hubert Quellinus: l. c.

Delft. Vieille Église. Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Tombeau de l'amiral Maarten Harpertszoon Tromp.

Amsterdam. Musée de l'État. Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Bas-relief en terre-cuite.

Maquette d'un détail du tombeau de l'amiral Maarten Harpertszoon Tromp.

Le corps nu d'un jeune homme, les jambes recouvertes en partie d'un pan de quelque vêtement, occupe le centre de la composition. Il est couché sur le côté droit et paraît avoir été mortellement blessé; le visage contracté par la douleur est empreint de tristesse. Un grand chien aux abois, penché au dessus de lui, semble vouloir défendre le corps de son maître. Dans le coin droit du fond s'élève un autel sur lequel une main, probablement Némésis, allume le feu; à gauche un tronc épais entouré de lierre.

Ce bas-relief de marbre blanc porte, sur le plinthe inférieur de l'autel, le nom de Verhulst.

La publication de l'ouvrage de Hubertus Quellinus datant de 1655, ces bas-reliefs doivent avoir été terminés avant cette époque.

Attirons l'attention, dès ce moment, sur quelques détails de la technique de Verhulst qui resteront une particularité dans les oeuvres ultérieures du maître. Avant tout le caractère anguleux des parties protubérantes et la délicatesse excessive du modelé lorsqu'il s'agit de rendre les parties charnelles. Cette particularité est marquante dans les côtes du jeune homme, les plis de la draperie sur laquelle il est couché, dans la tête et le poil du chien. Quelquefois la technique du maître rappelle plus celle du fondeur en bronze que du sculpteur de marbre; ceci est d'autant plus remarquable qu'au XVIIme siècle les oeuvres en bronze étaient assez rares dans les Pays-Bas. Une deuxième particularité, c'est la bouche entr'ouverte des personnages représentés comme mort. Nous en avons vu un exemple dans le bas-relief de la «Fidélité» et nous aurons l'occasion de l'observer encore dans d'autres oeuvres du maître. Avouons, dès le début, que l'effet est généralement heureux. Dans les oeuvres antérieures, exécutées dans les Pays-Bas, on ne trouve que rarement l'application de ce motif, et il est fort probable qu'il nous vienne des contrées méridionales. Bernini et Algardi, qui comptaient parmi les maîtres de la sculpture en Italie, ont souvent appliqué ce motif. Verhulst a-t-il subi directement ou indirectement leur influence? Mieux vaut ne pas se perdre en suppositions, mais un séjour de Verhulst en Italie devient plus probable, sinon certain, lorsque les oeuvres, dont la composition décèle une influence italienne, présentent des détails empruntés également à la technique italienne.

Le groupe de Vénus, de l'ancien hôtel de ville, la troisième oeuvre signée par Verhulst n'a pas été traitée en bas-relief mais en ronde-bosse. Elle se trouve dans l'une des galeries du premier étage, à deux mètres et demi de hauteur.

La déesse, représentée sous les traits d'une jeune femme, est drapée d'une robe légère qui a glissé le long du bras droit et de la jambe gauche et laisse à nu le corps, les bras et la jambe gauche. De la main droite elle retient sa robe, la main gauche tient une pomme. Des fleurs sont tressées dans ses cheveux. La bouche légèrement entr'ouverte rehausse son expression joyeuse et souriante. Deux petits amours l'entourent plein d'allégresse; l'un deux, celui de droite, est dissimulé en partie derrière un grand cygne. A ses pieds roucoule une colombe. L'ensemble de ce groupe est comme un éclat de jeunesse et de gaîté.

Nous retrouvons l'influence italienne dans la composition élégante, dans les poses gracieuses, la mobilité et la souplesse des petits amours. Certaines parties sont d'un modelé un peu mou, d'autres, au contraire, telle que la partie supérieure du corps de la déesse dénotent un sculpteur déjà maître de sa technique.

Il est remarquable qu'on s'accorde généralement pour attribuer ce groupe au ciseau de Quellinus bien qu'il soit signé: RH/LST.

Des divers travaux de sculpture exécutés dans l'ancien hôtel de ville, ce sont les seuls qui puissent véritablement être attribués à Verhulst. Dans les quelques comptes encore existants rien ne prouve une coopération plus étendue.

Il est probable que les travaux de Verhulst à l'hôtel de ville avaient fixé sur lui l'attention, non seulement des magistrats d'Amsterdam, mais des membres des Etats-généraux. Lorsqu'on résolut, en 1654 d'élever un mausolée à la mémoire de l'amiral Tromp, le nom de Verhulst figura parmi les sculpteurs invités à faire une maquette, et plus tard c'est à lui qu'on confia l'exécution de la partie principale du monument.

Dès le quatrième jour après la mort de l'amiral († le 10 août 1653) les Etats-Généraux formèrent le projet d'élever un monument commémoratif à sa mémoire. Messieurs Linteloo, Nieuwburgh et van Schuylenburg s'as-

Utrecht. Musée communal.

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Buste en marbre blanc.

semblèrent en commission et bientôt après on fit savoir que: «de architect «Post, gelast zijnde, hadde aangenomen daarvan een model te maecken». (Voir: Resolutie der Staten-Generaal van 13 en 16 Augustus 1653.) Mr. le professeur Boxhornius avait été prié de composer l'épitaphe.

Mais, quoi qu'il en soit, raconte Kramm, on n'entendit plus parler de ce modèle. Plus tard, d'autres sculpteurs, parmi lesquels Jacob van Campen, Rombout Verhulst et Willem de Keijzer, furent invités à envoyer une maquette aux Etats-Généraux. Ces modèles furent soumis à l'assemblée, le 24 mars 1654, et le 26 mars suivant on résolut d'accorder à la veuve de l'amiral la somme de 10.000 florins [1]), somme pour laquelle l'exécution du mausolée avait été adjugée à R. Verhulst et W. de Keijzer, aux conditions que voici:

«Met expres bespreck, dat bij aldien bij meesters off luyden hun des «verstaende wederzijts te verkiezen, geoordeelt mochte worden, dat aen «'t voorschrevene werck wel 10.000 gulden verdient was dat in sulcke ge-«valle de besteeders boven de voorschreve 10.000 gulden aen de aennemers «noch een goede vereeringe souden geven, niet excederende de somme «van duizent guldens; maer in cas het oock geviele dat het voorschreve «werck bij de voorschreve meesters geoordeelt mochte worden de «10.000 gulden niet weerdig te zijn, dat in sulcke gevallen van deselve «10.000 gulden zooveel ingehouden soude worden, als bij de voor-«schrevene luyden hun des verstaende, gearbitreerd soude worden».

(Voir: «Resolutie der Staten-Generaal van 7 April 1656» et Kramm: Suppl.) Van Bleijswijck, historien de Delft et témoin oculaire de l'érection du monument, écrit: «la composition est due à l'excellent architecte Jacob van Campen» et plus loin il ajoute: «tous les travaux de sculpture «exécutés à cette tombe, reviennent à Rombout Verhulst; l'encadrement, «les trophées et le combat maritime, à la partie inférieure, à un certain de Keijzer» [2]). De ceci nous pouvons conclure que ce monument est le

---

1) Les fonds disponibles de la réserve de la marine fourniraient à cette dépense. (Voir dans la Revue mensuelle d'Elsevier, année 1901, l'article de C. F. Gijsberti Hodenpijl.

2) Voir: Van Bleijswijck „Beschrijvinge der stadt Delft", 1667. I. p. 182 et 185.

résultat de la coopération de trois maîtres. Cependant le nom de van Campen ne figurant pas dans l'acte d'adjudication, il est probable que cet architecte n'a pris qu'une petite part à l'exécution du monument [1]).

Le tombeau fut érigé dans la vieille église de Delft, et actuellement il s'y trouve encore, presque intact, dans une chapelle carrée, au nord du choeur.

Van Bleijswijck donne du monument la description suivante:

«(De tombe staat) op een verheven pedestal, welckers lijst-werck onder en «boven is van wit marmer, en het midden van toet-steen, komende «het principaelste van dit pedestal van de muyr vierkant uytsteken, «zynde van vooren met een wit marmor-steene plaet ingeleyt, waerop «seer konstigh is uytgehouden de laetste zee-slagh van den overleden «heldt, waer in hy oock gesneuvelt is, de zyden na de muyr inwijcken-«de, syn verciert met lauwer-kranssen en festons van kinck-hoornen en «schelpen van wit marmer, op het pedestal leydt het beeldt van den zee-«vooght seer heerlijck en konstigh in het volle harnas, rustende met het «hooft op een tromp of stuck geschut, en het lichaem op een roer van «een schip, beneven ofte achter het beeldt komt een groote vierkante «witte marmor-steen, houdende in haer bovenste gedeelte besloten, een «toetsteen, kostelijck vervatende syn deughden, manhaftigheden, en eynde, «met dese in-gheleyde goude letteren:

---

1) On a longtemps mis en doute s'il fallait attribuer la maquette du mausolée de Tromp à Jacob van Campen ou à Pieter Post. Cette question n'étant que d'intérêt secondaire pour Verhulst, je me suis abstenu de consulter les archives à ce sujet.

Remarquons cependant que la collaboration de Jacob van Campen est fort probable, attendu que:

1°. l'estampe d'après le mausolée de Tromp, avec l'inscription de Vondel, dit qu'il fut dessiné par Jacob van Campen et sculpté par Rombout Verhulst;

2°. Van Bleijswijck écrit: „la composition est due à l'excellent architecte Jacob van Campen;

3°. les communications de Kramm font comprendre comment une méprise a pu avoir lieu.

(Voir aussi: „Jacob van Campen" par A. W. Weissmann, dans la revue „Oud-Holland", 20me année, livraisons 2 et 3.

Paris. En possession de M. E. Wauters.

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Buste en terre-cuite.

AETERNAE MEMORIAE
QUI BATAVOS, QUI VIRTUTEM AC VERUM LABOREM AMAS
LEGE AC LUGE.
BATAVAE GENTIS DECUS, VIRTUTIS BELLICAE FULMEN, JACET QUI VIVUS
NUNQUAM JACUIT & IMPERATOREM STANTEM MORI DEBERE
EXEMPLO SUO DOCUIT, AMOR CIVIUM, HOSTIUM TERROR,
OCEANI STUPOR.
MARTINUS HARPERTI TROMPIVS
QUO NOMINE PLURES CONTINENTUR LAUDES, QUAM HIC LAPIS CAPIT, SANE
ANGUSTIOR EI, CUI SCHOLA ORIENS & OCCIDENS MARE MATERIA
TRIUMPHORUM UNIVERSUS ORBIS THEATRUM, GLORIAE FUIT, PRAEDO-
NUM CERTA PERNICIES, COMMERCII FELIX ASSERTOR, FAMILIARITATE
UTILIS, NON VILIS, POSTQUAM NAUTAS & MILITES DURUM GENUS
PATERNO & CUM EFFICACIA BENIGNO REXIT IMPERIO, POST L.
PRAELIA QUORUM DUX FUIT AUT PARS MAGNA, POST INSIGNES
SUPRA FIDEM VICTORIAS, POST SUMMOS INFRA MERITUM
HONORES, TANDEM BELLO ANGLICO TANTUM NON VICTOR
CERTE INVICTUS X. AUG. AN. AERAE CHRISTIANAE
CIↃ IↃC LIII. AET. LVI. VIVERE
AC VINCERE DESIIT.

FOEDERATI BELGII PATRES
HEROI OBTIME MERITO
M. P.

«Onder dese heerlijcke inscriptie, zyn op de voorsz. witte marmorsteen, «zijnde bassereleve, verscheyde kinderkens uyt-ghehouden, voor eerst «nevens het beeldt van den admirael, in het midden komen twee kin-«deren, welckers eene houdt het wapen van de Ho: Mog: Heeren Staten-«Generael, den andere dat van de Gr: Mog: Heeren Staten van Hollandt «ende West-Vrieslandt, benevens aen de eene zijde en voor haer heb-«bende, eenige heyer-hamers en bylen, spiesen, antycksche schilden en «verscheyde romeynsche krijghs-geweer, aen de slincker-zyde na het «voeten-eynde van den admirael, komt een helmet met plumaedgie op «een stuck gheschut buyten uyt steecken, boven dese wapens voorsz. «komt een vliegendt kindt een scheeps-kroon te houden, waerboven

«noch een, in een rolleken met uyt-gestreckte armen dit ryck-sinnigh «vers vertoont

URBS PHOEBI CINERES JACTAT, SED CURRUS HONORES.
INGREDITUR, QUOTIES EGREDITURQUE MARI.

«Noch eenige andere kinderen siet men hier rondtsom swevende, «met basuynen en fleuyten geluyt schijnende te maken, waer boven «komt het eerste op-schrift voorsz., ten weder-zijde van dit bassereleve, «komen toet-steene recht-staende-naeckten (soo als men die noemt met «de termen van de bouw-kunst) zynde ghelijck als platte pilasters, tus-«schen twee vierendeelen van roodt marmere colommen, welckers base-«menten en capiteels van wit marmer zyn na de corintische ordre, dese «recht-staende-naeckten zyn behangen met tropheen van veelderhande «romeynsch wapen-tuygh van wit marmer, waer boven dwers over al «het voorsz. werck heen, komt een sware wit marmere lijst, daer het «volle wapen van den admirael uyt wit marmer deftigh uyt-gehouden «op staende is.... Boven op tot cimier ofte helmteycken komt noch een «gulde lely, als het principaelste stuck uyt het wapen genomen, van «achteren komen de anckers van de admiraliteyt kruys-wijs over mal-«kander aen de hoecken van het schilt uyt-steken..... Weder-zydts «dit magnifijcke uyt-gehoude wapen komt een triton ofte naeckte zee-«man, seer fraey gevrocht doende groote fortsen met blasen op zee-«hoornen, om haer lijf zyn sy behangen met mos, schelpen, en dier-«ghelijcke zee-gewasch, hebbende yder vier vissige wiecken op haer «rugge, en een dolfijn nevens haer de uyterste hoecken van het werck «besluytende.»

Outre la résolution, par laquelle les Etats-Généraux se chargeaient des frais d'exécution du monument, l'acte authentique d'adjudication nous a été conservé. Il fut dressé le 18 septembre 1655 entre les sculpteurs d'une part et la veuve du lieutenant-admiral d'autre part. Cet acte contient le même clausule que la résolution des Etats-Généraux concernant la valeur réelle du monument une fois érigé. Il est donc fort probable que l'affaire se soit

Leyde. Poids public.

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Bas-relief de la façade.

comportée comme il suit: les Etats-Généraux remirent une certaine somme à la veuve, qui de ce fait se chargeait de faire ériger le monument, sous la haute direction des Etats.
Mr. le Dr. A. Bredius publia cet acte au tome v d'Obreens-archief (page 62). Nous croyons devoir le donner également ici, pour compléter cette notice consacrée au mausolée de l'amiral Tromp [1]).
Le contrat fixant à un an et trois mois le délai dans lequel l'œuvre devait être terminée, le tombeau aurait dû être achevé au commencement de l'année 1657. Toutefois, comme l'artiste data son œuvre de 1658, il est probable qu'un retard imprévu a eu lieu.
Quelques années seulement se sont écoulées depuis que Verhulst sculptait à Amsterdam les bas-reliefs de l'hôtel de ville, et déjà on remarque une différence notable dans la conception des deux œuvres. Tandis que l'influence italienne se fait sentir dans les bas-reliefs, le tombeau de Tromp rappelle bien plus les monuments funéraires érigés précédemment en Hollande. Il est vrai que la collaboration avec des artistes tels que Jacob van Campen et Willem de Keyzer peut avoir été pour beaucoup dans ce changement; cependant le caractère hollandais n'apparaît pas seulement dans l'ordonnance de l'ensemble. Si nous étudions le grand bas-relief du milieu et le gisant, ces mêmes caractères apparaissent. Et dans ces œuvres une collaboration n'est pas admissible [2]).

Le tombeau de Tromp a été l'objet de nombreuses copies. Il est probable qu'au XVIIe siècle, comme aujourd'hui, les personnes ayant visité le tombeau désiraient en emporter une reproduction. Aussi, les fit-on, à n'en pas douter, souvent un peu à la hâte. Il est évident qu'elles n'ont pas toutes une même valeur artistique et que quelques-unes sont de pur métier.
Au musée de l'Etat, à Amsterdam, il en est une cependant qui mérite

---

1) Voir à la fin.
2) En 1850 l'Etat entreprit la restauration du mausolée; elle ne concernait que quelques parties accessoires.

de nous retenir un peu plus longuement. Nous voulons parler de la terre-cuite, qui nous donne, avec la reproduction du gisant, le grand bas-relief du centre (Voir au numéro 44 du cat. Haut. 60 cm., long 53 cm.). Après les avoir examinés avec soin, il nous a semblé que si le gisant porte les marques d'une exécution grossière et superficielle, le grand bas-relief au contraire se distingue par la fraîcheur et la souplesse de son modelé, choses rares dans les copies. Aussi croyons-nous avoir là une œuvre originale dont l'exécution rappelle entièrement le faire de Verhulst. Comme de plus, la composition de cette terre-cuite correspond à celle du bas-relief central du monument définitif, il nous paraît fort probable qu'elle a fait partie de la maquette, soumise en 1654 à l'approbation des Etats-Généraux. Sauf quelques légères restaurations, ce bas-relief nous a été conservé intact.
Parmi les estampes anciennes de ce monument, rappelons à nos lecteurs la grande gravure de Corn. van Dalen (Muller, 2084) avec huitain de Vondel et une autre plus petite de C. Decker. La première est signée J. van Campen, Inventor, C. van Dalen Junior sculpsit. Cum privilegio Generalium et Hollandiæ ad IX annos. En effet, Verhulst obtint, en 1657, le privilège de cette estampe, pour le temps de neuf années consécutives. L'octroi de ce privilège, écrit sur parchemin, se trouve aux archives de Rotterdam [1]).

Il nous reste de cette même période, c. à d. de l'année 1656, une autre œuvre signée du maître. C'est le portrait-buste d'un inconnu, sculpté en marbre blanc qui se trouve actuellement au Musée communal de la ville d'Utrecht. (N°. 139 du cat. de 1904. Reçu en prêt des marguilliers de l'église janséniste de Ste Gertrude). Malheureusement ce buste, qu'une longue exposition aux intempéries a sérieusement endommagé, ne peut aujourd'hui que nous donner une idée bien faible du savoir faire de Verhulst.

---

1) Voir à la fin.

Leyde. Poids public.

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam

Tympan.

Vêtu du costume patricien du XVIIe siècle, les épaules couvertes d'une ample draperie, l'inconnu tourne légèrement la tête du côté droit. Les cheveux retombent en longues boucles sur les épaules, encadrant une physionomie virile. Tout le buste témoigne d'une conception naturaliste de la part du sculpteur, plus désireux, sans doute, de rendre avec la physionomie, le caractère de son modèle que soucieux de faire un ensemble de lignes agréables. Par là cette œuvre, comparée aux toutes premières productions de Verhulst, se rapproche bien plus des sculptures exécutées sous l'influence naturaliste septentrionale, que de celles faites sous l'impression des sculptures italiennes.
Sur le dos le marbre porte, gravée, cette inscription: R. Verhulst fc. 1656. (Hauteur 54 c.M.; largeur 50 c.M.).

Grâce à l'amabilité de M. E. Wauters à Paris, nous avons pu retrouver, il y a quelques années, une œuvre de Verhulst, jusqu'alors inconnue comme telle. C'est un buste en terre-cuite, acheté par M. Wauters dans le commerce d'art de la Haye. Ce buste présente de si fortes analogies avec le marbre du Musée d'Utrecht, que, avant d'en avoir pu comparer les photographies, nous croyions en avoir retrouvé la maquette. Composé d'une manière absolument analogue au buste d'Utrecht, les détails de la draperie et de la chevelure sont pour ainsi dire identiques dans les deux œuvres. Il n'y a de différence que dans les traits. Là où le marbre révèle de la noblesse et de la distinction, on ne saurait en dire tout autant de l'inconnu représenté par la terre-cuite, celui-ci semble avoir été d'un type plus lourd et plus rude. A cette différence fondamentale, viennent s'en ajouter d'autres, bien moins importantes, dans la façon de rendre le front, la bouche, le menton, les joues. Quoiqu'inférieur aux meilleures œuvres de Verhulst, le ferme modelé de la terre-cuite mérite toute notre attention et révèle déjà par certains endroits la main du maître. Ce buste ne porte point d'inscription, mais il date sans doute de la même période que le marbre d'Utrecht.
A cette époque, Verhulst habitait Amsterdam. L'acte d'adjudication du mausolée de Tromp, à la date du 26 mars 1654, nous le désigne: Rombout

Verhulst, sculpteur à Amsterdam [1]). En l'année 1655, lorsqu' il signa le contrat avec la veuve de l'amiral, il s'y trouvait encore. Il habite également cette ville au mois de mai 1657, (voir l'octroi concernant les reproductions d'après le mausolée de Tromp [2]) mais dès 1658 il se trouve à Leyde, car le grand bas-relief du poids public porte cette date.

On ne connaît pas les motifs qui déterminèrent Verhulst à changer de résidence, mais l'hypothèse du Dr. Galland, d'après laquelle il aurait suivi en ceci les conseils de l'architecte Post, nous semble admissible. En effet, sa première œuvre dans cette ville se trouve au poids public, commencé depuis peu, d'après les dessins de Post [3]).

Van Mieris [4]) écrit à ce sujet: L'ancien bâtiment du poids public, construit en bois, se trouvait dans un état fort délabré. Le 21 août 1657, les régents se consultèrent pour savoir si le moment n'était pas venu de commencer la construction d'un nouveau bâtiment. Peu de temps après on fit choix du terrain où s'élèverait la nouvelle construction. Le 4 septembre 1657 on approuva les plans de l'architecte Post et le 5 novembre de la même année la première pierre fut posée.

Den 21 Aug. 1657 werd daarom door Heeren Regeerders overwogen, «of vermits het verval van de houte Waage, en dat dezelve, naar «apparentie, niet boven twee, of drie jaeren sal konnen werden gebruikt, «dierhalve niet noodig zal zyn, dat het gebouw van eene nieuwe Waage «werde ter hand genomen, en begonst; hebben die van den Gerechte «naa genomen oculaire inspectie van de voornoemde houte Waage, «en van den grond tot het bouwen van eene nieuwe Waage, «vermits het afwezen van verscheydene Leden van hun College, naa «gethoonde inclinatie tot het voornoemde gebouw, goetgevonden, dat

---

1) Il fut présent à la fête de St. Luc à Amsterdam, le 21 octobre 1654. Voyez plus haut à la page 5.

2) Mr. E. W. Moes attira mon attention sur un acte notariel (not. Joris de Wijs) à la date de 1657, dans lequel Verhulst est cité comme témoin à Amsterdam.

3) Dr. Georg Galland. Geschichte der Holl. Baukunst und Bildnerei etc. Frankfurt a/M. Heinrich Keller. 1890. p. 334.

4) Voir Fr. van Mieris: Beschrijving der stad Leyden. T. II. 1770. p. 497.

Leyde. Poids public.

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Bas-relief du Mandenmakers-steeg.

«door den Bouwmeester Pieter Post een teykening van het gemelde «gebouw zal werden gemaakt. Den vierden September deszelfden jaars, «by die van den Gerechte gezien zynde de teykening, by den voor-«noemden Pieter Post gemaakt van de Waage, hebben dezelve goed-«gevonden, dat dien conform de nieuwe Waage zal werden gebouwd. «Den vyfden November daar aanvolgende, heeft Philips van Buytevest, «Zoone van den E. Cornelis Anthones van Buytevest, Burgemeester, «ten overstaan van den voornoemden zynen Vader, Mr. Willem «Paedts, Mr. Pauls van Swanenburch, en Mr. Johan Meerman, Burger-«meesters, Harman Jansz. Schuyl, Thezaurier extraordinaris, den eersten «Steen van de Waech geleyt.

My jegenwoordig,

(get.) G. v. Hoogheveen.

«Op den zesden Juny, des jaars 1658. aan die van den Gerechte der «stad Leyden verthoond zynde, zekere teyckeninge by Rombout Ver-«hulst, Beeldhouwer, door ordre van Burgermeesteren gemaakt, uit-«beeldende 't werk 't welke in de Waage werdt gedaan, hebben die «van den Gerechte goedgevonden, dat dien conform in een steen, «'t voornoemde werk zal werden uitgebeeld, en in de gevel van de «nieuwe Waage gesteld: authoriseerende by deezen den Burgermeeste-«ren, om dien aangaande met den voornoemden Rombout Verhulst «te overkoomen."

Le mémoire que Verhulst fit parvenir aux régents de la ville, après avoir terminé ses travaux au poids public, porte en compte non seulement le grand bas-relief, mais encore les deux tympans, la principale partie de la décoration intérieure du bâtiment et le petit bas-relief, au-dessus de la porte qui s'ouvre sur la «Mandenmakerssteeg.» Ce mémoire détaillé est conservé aux archives de Leyde. Ne l'ayant trouvé publié nulle part nous l'avons fait suivre ici pour compléter cette notice [1]).

---

1) Voir à la fin.

Pour nous, le grand bas-relief de la façade, aujourd'hui malheureusement fort endommagé, constitue une des parties importantes du bâtiment. Il est taillé en marbre blanc et mesure environ trois mètres de large sur quatre mètres de haut. Le bas-relief représente un personnage, probablement le directeur du poids [1]), surveillant le pesage d'un lourd ballot, que deux hommes placent sur la balance, suspendue à une poutre traversant le bas-relief dans toute sa largeur. Les deux personnages du premier plan sont de grandeur naturelle; dans le fond, formé d'une série d'arcatures en perspective simulant une halle, on aperçoit d'autres personnes, de plus petite dimension. Un cartouche, au centre du bas-relief, porte la date 1658. Nous avons déjà observé plus haut qu'après l'exécution du mausolée de Tromp, les compositions de Verhulst se rallient de plus en plus à l'esprit national. Les motifs empruntés à l'art italien disparaissent: le choix du sujet, la manière de grouper les personnages, les détails, décèlent une vision toute hollandaise [2]).

Pour la décoration du tympan Verhulst se servit de deux scènes prises dans la vie quotidienne des marchands: la fermeture des tonneaux de beurre et l'empaquetage. La pose naturelle et l'activité des deux personnages sont du meilleur effet. Les armes couronnées de la ville de Leyde se trouvent au centre.

Le petit bas-relief en pierre de Bentheim, dans la «Mandenmakerssteeg», est bien mieux conservé et, peut-être, plus important encore que celui de la façade. Il se trouve au-dessus de la porte qui donne accès à la beurrerie et mesure six pieds de large sur quatre pieds et demi de haut; cette beurrerie, située derrière le grand bâtiment, devait «préserver du «soleil et des inconvénients du grand air, le beurre apporté en tonnes «au marché. Et, nous dit van Mieris, pour que le passant fut averti «du commerce qu'on y exerçait, on chargea l'habile sculpteur Rombout

---

1) Pour assurer convenablement le vendeur et l'acheteur, le directeur du poids était tenu de leur donner une cédule (blijkceeltje) après le pesage, et de recevoir ensuite la gratification d'usage.

2) Dix années plus tard Barth. Eggers choisit un sujet analogue pour la décoration du poids public à Gouda.

Leyde

Leyde.

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Zijlpoort.

«Verhulst de le représenter dans un bas-relief, qu'on voit encore, au-«dessus de la porte d'entrée de cette maison, dans la «Mandenmakers-«steeg» [1]). De nouveau le sculpteur en emprunta le sujet à la vie quotidienne, mais la composition de l'ensemble et l'exécution artistique en font un chef-d'œuvre équivalent aux bas-reliefs célèbres sculptés par Willem de Keyzer pour la «Huiszittenhuis» à Amsterdam. (Conservés au Musée de l'Etat) [2]).

Une jeune patricienne vêtue avec élégance, des fleurs dans les cheveux, est en pourparlers avec une marchande de beurre, assise sur un tonneau, et revêtue du pittoresque costume XVIIe siècle; elle a découvert le baril placé devant elle et semble en vanter le contenu; la servante, un petit seau au bras reste indifférente aux marchandages, tandis que l'homme debout à l'extrémité gauche du groupe semble impatienté par la longueur des négociations. A droite Verhulst placa quatre barils, de diverses grandeurs munis de couvercles. Dans le fond, on voit approcher quelques personnes.

Ce bas-relief est remarquable pour la façon dont Verhulst a su caractériser chaque personnage. L'élégance et la pose retenue de la jeune patricienne; la franchise rustique de la marchande, lourdement assise, les genoux écartés; l'indifférence de la servante et l'impatience de l'homme ont été admirablement bien rendus. Le sculpteur grava son nom sur un couvercle posé au milieu du groupe; mais, sans cette indication même, pour qui connaît le faire du maître, les petites mains potelées des femmes seraient une indication suffisante.

B. van der Pauw, architecte de la ville de Leyde au XIXe siècle, classa une partie des anciens mémoires. Il mentionne le compte de Verhulst en faisant observer que «cette somme de 3727.10 florins lui fut payée à la condition «qu'il sculpterait le lion de la Burgpoort pour lequel la ville livrerait la pierre.» (Archives de la ville de Leyde). De nos jours encore, il se trouve au-dessus de cette porte: c'est un lion rampant, la patte gauche de devant

---

1) Voir van Mieris: l. c.

2) A remarquer, l'effet pictural des bas-reliefs de Verhulst et de de Keyzer.

posée sur un blason aux clefs de la ville, celle de droite brandissant un glaive. C'est encore Verhulst qui fut chargé de la décoration des deux façades de la Zijlpoort. Cette fois il choisit un motif composé de trophées, de blasons, de lions, etc., que l'on peut voir encore actuellement au même emplacement. La tête de Méduse, sur la clef de voûte du côté de la ville, rappelle le motif si souvent appliqué dans la décoration de l'hôtel de ville d'Amsterdam.

L'hôpital des pestiférés de Leyde fut décoré par Verhulst d'un grand bas-relief au-dessus de la porte d'entrée.
Le sculpteur représenta la peste, sous les traits d'une femme armée d'un fouet et suivie d'un loup; une pauvre mère vieillie par la douleur est accroupie à côté d'elle, un enfant mourant sur les genoux; un autre enfant nu est cramponné à la robe de la Furie. A gauche, on distingue dans le fond, la façade et le côté latéral d'un bâtiment; à droite, un arbre fortement branchu, couvert de feuilles. D'après la signature taillée dans le tronc, ce bas-relief fut terminé en 1660.

Tous ces travaux, dont la ville de Leyde lui confia l'exécution, laissèrent cependant à Verhulst le loisir de travailler pour le compte de particuliers. C'est ainsi qu'il sculpta le monument commémoratif du bourgmestre van der Werff, suspendu à l'une des colonnes de la nef principale de l'église St. Pancras, à Leyde. C'est un cartouche en marbre noir encadré d'une guirlande de feuilles de chêne et de rameaux de palmier en marbre blanc; dans le haut deux petits génies sonnent de la trompette. Un médaillon ovale avec le buste de van der Werff, vu de profil, est placé au-dessus de la plaque commémorative; il est entouré du serpent symbolique se mordant la queue. Les volutes fleuronnées, à la partie inférieure, supportent deux écussons aux armes de la ville et du feu bourgmestre, et retiennent un sablier suspendu à un ruban. Le cartouche porte la dédicace suivante:

PII NEPOTES
HOC AVO MARMOR SUO

Leyde. Prison. Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Bas-relief de l'ancien hôpital des pestiférés.

Monument du bourgmestre Adriaen van der Werff

Leyde. Église de St. Pancras. Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Monument du bourgmestre Adriaen van der Werff.

POSUERE PETRO
HADRIANI WERVIO
QUI MULTA OBVT PRO SALUTE PATRIAE
PERICLA, MULTA MUNIA IN REPUBLICA,
QUEM LEYDA VIDIT CONSULEM BIS SEXIES
BIS ORDINES HOLLANDIAE DIGNUM SUI
MEMBRUM SENATUS: CUJUS HOC CONSTANTIAE
DEBET SUB EJUS CONSULATU CIVITAS
OBSESSA BIS, QUOD CANTABRUM PESTEM FAMEN
TUMULTUANTE CIVE PLEBE MILITE
DONEC FUIT SOLUTA FORTITER TULIT
NATUS EST LEYDAE A° MDXXX
DENATUS A° MDCIV.

A côté des blasons, on lit: R. Verhulst 1661.
C'est ici le moment d'étudier d'un peu plus près les petits génies qu'on voit dans le haut du monument, car nous en rencontrerons encore souvent de semblables dans l'œuvre de Verhulst. Le maître paraît avoir eu pour eux une prédilection; parmi ses œuvres importantes il n'y en a guère où nous ne les trouvions pas. Ce sont généralement des petits corps ventrus et potelés. Les cheveux soyeux, que le sculpteur rendait d'une manière toute particulière, retombent en boucles sur le front. On peut croire que ces petits enfants aux chairs souples devaient singulièrement attirer l'artiste qui rendait si délicatement le nu. En contractant les muscles du visage (soit par le rire, soit par des pleurs), Verhulst obtenait ces contours anguleux qui, nous l'observions déjà plus haut, sont une des particularités de son œuvre.
Le Musée de Leyde possède la maquette du portrait de van der Werff; elle mesure 57 cm. de haut sur 50 cm. de large (N°. 2567 du catalogue de 1886). Il existe une bonne gravure de ce monument, due a P. Philippe (40 cm. de haut sur 27,5 cm. de large). Le cuivre original de cette gravure se trouve également au Musée de Leyde. (N°. 2850/53 du catalogue de 1886). Un moulage du médaillon se voit au Musée de l'Etat à Amsterdam.

Un deuxième monument dû à l'initiative privée, c'est le mausolée érigé

à la mémoire de Johannis Polyander van Kerchoven, fils du célèbre Polyander, professeur à l'université de Leyde. Il était grand-forestier de la Hollande et de la Frise occidentale, et ambassadeur des Etats-Généraux à la cour du roi d'Angleterre [1]). C'est à sa femme Catharine Stanhope, née Wathon, que revient l'honneur d'avoir fait élever ce tombeau. Verhulst érigea le mausolée dans une niche réservée sous les orgues, dans l'église St. Pierre, à Leyde. Lorsqu'on procéda à la restauration de l'église, en 1860, on rassembla les restes des tombes, et le monument de van Kerchoven fut réédifié contre l'un des murs latéraux du transept septentrional. Une toile datant d'avant la restauration de l'église, conservée au Musée communal de Leyde, en rappelle l'ancienne disposition. (N°. 997 du catalogue de 1886). Le monument lui-même n'a point subi de modification.

Le tombeau se compose d'un massif rectangulaire en marbre blanc, sur lequel le gisant repose étendu sur un matelas capitonné. Il est vêtu d'une robe de chambre qui laisse voir le linge au col et aux poignets. La chevelure, longue et frisée, est coiffée d'une calotte. Le gisant, couché sur le dos, et légèrement tourné vers la gauche, paraît dormir; la tête et les épaules reposent sur deux coussins; la main gauche soutient la tête, la droite est ramenée sur le corps. De chaque côté du sarcophage est un petit génie affligé, tenant un écusson. Les armoiries du défunt son suspendues au mur, au-dessus du tombeau.

L'exécution des deux génies est assez médiocre, mais celle du gisant est d'autant plus remarquable. L'expression paisible du visage et l'attitude naturelle sont d'un très bel effet. Les plis raides de la draperie sont indiqués à grands traits, et rappellent en ceci la technique des maîtres italiens de l'époque [2]).

---

1) Né le 24 août 1594, décédé en 1660.

2) Sans trop vouloir nous hasarder, attirons cependant l'attention du lecteur sur l'analogie qui existe entre la pose du petit génie à droite du spectateur et celle de la grande statue en pierre au musée de l'Etat à Amsterdam, représentant „la Folie", et attribuée à Hendrik de Keyzer. Y aurait-il eu là une influence plus ou moins directe?

Voir aussi „la Furie" du bas-relief de l'hôpital des pestiférés à Leyde.

Leyde. Église de St. Pierre.

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Tombeau de Johannis Polyander van Kerchoven.

Leyde. Église de St. Pierre. Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Détails du tombeau de Johannis Polyander van Kerchoven.

Une pierre de touche, apposée sur la face antérieure, porte l'inscription suivante:

AETERNAE MEMORIAE
NOBILISSIMI ATQUE ILLUSTRES VIRI
JOHANNIS A KERCHOVE
KERCHOVAE ET HEENVLITAE DOMINI SALTUUM HOLLANDIAE AC WEST-FRISIAE
SERENISSIMAEQUE, BRITANNIAE, PRINCIPES MARIAE CELSISSIMI ARCAUSIONENSIUM
PRINCIPIS WILHILMI II CONJUGIS AULAE PREFECTI
MARITI SUI DUM FATA SIVERE CHARISSIMI
KATHARINA STANHOPIA
CHESTERFIELDIAE COMES UXOR MOERENS
PONI CURAVIT
OBYT SASSEMI VII MARTY ANNO AERAE CHRISTIANAE CIƆIƆCLX.

La signature et la date, R. Verhulst F. 1663, se trouvent sur l'envers de l'un des coussins.

L'ouvrage de Mr. Kneppelhout van Sterkenburg «Gedenkteekens in de St. Pieterskerk te Leyden» contient une lithographie de cette tombe. L'auteur écrit en note, à la page 15: «On peut lire à la page «60 du M. S. de Rijkhuysen, à la bibliothèque académique de Leyde: «A°. 1663 1er oct. Reçu de Reynier (Rombout) Verhulst la somme de 200 «florins pour le mausolée placé sous le grand orgue, dans l'église St. Pierre, «à la mémoire du grand-forestier. (Mémoires des marguilliers de Leyde)».

Le Musée communal de Leyde possède un dessin anonyme du monument, datant du XIXe siècle (Voir l'atlas historique du Musée). Un moulage de la partie principale du tombeau se voit au Musée de l'Etat à Amsterdam.

Troisième Période.

L'achèvement du mausolée de van Kerchoven clôture la deuxième période de la vie de Verhulst. Au cours de la troisième, nous verrons l'artiste atteindre à la pleine maturité de son talent. Avouons dès maintenant qu'il nous a paru difficile de devoir limiter aussi exactement cette époque: en effet, aucune transformation soudaine ne se produit ni dans les conceptions ni dans le faire du sculpteur. Cependant, les œuvres datant du séjour de l'artiste à Leyde sont inférieures à celles exécutées plus tard. C'est pourquoi nous avons réuni tous les ouvrages datant de cette période, afin d'ouvrir la série de ses chefs-d'œuvre par le monument de Katwijk-Binnen, dont le réalisme frappant et la souplesse d'exécution surpassent tout ce que le sculpteur avait conçu jusqu'à ce jour. Le mausolée de Katwijk-Binnen fut érigé à la mémoire de Willem van Lyere et de sa femme Maria van Reygersberg. C'est le troisième des grand tombeaux édifiés par Verhulst, et, des trois, c'est probablement celui qui a le plus contribué à sa gloire.

Sur le sarcophage, appuyé contre le mur, reposent deux gisants de marbre blanc. Willem van Lyere, mort en 1654, est revêtu de son armure. Il est couché sur une draperie disposé en gros plis sur le coussin qui soutient la tête. La main droite repose sur l'épée placée à côtée de lui, la gauche est ramenée sur le corps, les doigts allongés.

La tête est admirable d'exécution: les yeux, le nez, la bouche sont d'un modelé également délicat. Les chairs ont un caractère saisissant: la

Katwijk-Binnen. (Hollande méridionale). Église.

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Tombeau de

Guillaume van Lyere et de Marie van Reygersberg.

mollesse coriace des joues, l'immobilité des paupières, les lèvres charnues, empreintes de l'expression austère de la mort, ont rendu cette statue funéraire à tout jamais inoubliable.

Maria van Reygersberg qui survécut plusieurs années à Willem van Lyere est représentée veillant près du corps de son mari. Elle est couchée sur un matelas, la tête, soutenue par la main droite, tournée vers lui. Elle est revêtu du costume de l'époque et coiffée du voile des veuves, qui retombe en larges plis sur les épaules et le cousin. L'exécution de la tête est moins détaillée, mais le modelé merveilleux des mains et la souplesse élégante de la draperie méritent d'être remarqués.

Le casque à plumet, la visière levée, se voit aux pieds de la gisante. Quatre guirlandes de ruban et de rameaux de chêne entrelacés supportent seize écussons, aux seize quartiers des familles van Lyere et van Reigersberg.

LYERE,	LEEFDAEL,	REYGERSBERG,	DE WAERDT,
BEERLAND,	AELBOUT,	NICOLAY,	COOLE,
BERCHEM,	SCHOONHOVEN,	VOXDAEL,	STAPEL,
BOURGOGNE,	POELGEEST,	MAELSTEDE,	BAUTERSHEM.

Trois génies, qui comptent parmi les meilleurs que nous ait laissés Verhulst, planent dans la partie supérieure de cet ensemble. Le sarcophage est décoré de deux guirlandes de feuillage et d'ossements et d'une couronne de feuilles de chêne avec, au milieu, les gantelets du défunt. La pierre de touche, placée entre les écussons, porte la dédicace suivante:

AETERNAE MEMORIAE
VIRI NOBILISSIMORUM ILLUSTRIUMQUE NATALIUM
SPLENDORE PARITER ATQUE OMNIBUS ANIMI COR
PORISQUE DOTIBUS EXCELLENTISSIMI
WILHELMI A LYERE
OOSTERVICI DOMINI EQUESTRIS HOLLANDIAE ORDINIS
NOMINE CURATORIBUS REI MARITIMAE IN COLLEGIO
QUOD EST AMSTELODAMI MAGNO SUO MERITO INSERTO
VIRI ILLUSTRIS WILHELMI A LYERE
OOSTERVICI DOMINI LEGATIONIBUS APUD POTENTISSIMUM
GALLIAE REGEM SERENISSIMAEQUE REI PUBLICAE VENETAE

PROCERES PRUDENTER ET GENEROSE OBITIS
OPTIME DE FOEDERATA BELGICA MERITI
FILII PRIMOGENITI DIGNISSIMIQUE HAEREDIS
CONJUGIS SUI DUM DEUS FATAQUE SIVERE
LUCE MAGIS IPSA DILECTI
NON TANTUM SIBI CARRISSIMISQUE BEATISSIMI GENIALIS
TORI COMMUNIBUS PIGNORIBUS SED ET IPSI QUOQUE
PATRIAE CUI MAJORUM GENTILIUMQUE SUORUM EXEMPLO
EXIMIO FUTURUS FUISSET ORNAMENTO
PRAEPOPERA ET FLEBILI MORTE
IN IPSO AETATIS FLORE EREPTI
NOBILISSIMA ET GENEROSSIMA MATRONA
MARIA A REYGERSBERG
UTRIUSQUE CATVICI ET ZANDAE DOMINA
NOBILISSIMI AMPLISSIMIQUE VIRI
JOHANNIS A REYGERSBERG
COUWERVAE. KRABBENDYCKI ET COMPAE DOMINI TOTIUSQUE
ZELANDIAE QUESTORIS ATQUE PRAETORIS FILIA
SEXUS SUI DECUS EXIMIUM.
FIDE ET AFFECTU INCOMPARABILI VIDUATA COMPARE JURE
LUGENS AUSPICATISSIMIQUE CONJUGII SED NIMIS PROH DOLOR
IMMATURE ABRUPTI SEMPER ET UBIQUE MEMOR QUO NULLA
UNQUAM DIE EXPECTORE DEMENDUM MOEROREM AC DESI
DERIUM AETERNOSQUE SUOS QUOS ALTERI ANIMAE SIBI ADEMP
TAE DULCISSIMAE PARTI PROPRIOS SEPULCHROQUE SERVANDOS
DICAVIT AMORES TESTATOS FACERET
HOC MONUMENTUM
QUO ET SUAS SUPREMA DIE CUM CARISSIMO CINERE
CONDI CUPIT MORTALITATIS EXUVIAS
FIERI CURAVIT
AD IMPLEVIT ANNOS VITAE XXXIV CONJUGII III ET MENSES OBIIT CATVICI
IPSIS CALENDIS OCTOBRIS ANNO AERAE CHRISTIANAE CIↃIↃCLIV
SEQUUTA EST NOBILISS. MARITUM III ID. DECEMB. ANNO CIↃIↃCLXXIII.

Le sculpteur signa son œuvre sur un pli de la draperie, aux pieds du gisant: R. Verhulst fecit 1663.

La maquette du mausolée de Willem van Lyere paraît avoir été conservée

Katwijk-Binnen. (Hollande méridionale). Église. Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Détails du tombeau de
Guillaume van Lyere et de Marie van Reygersberg.

fort longtemps. Nous ignorons cependant si elle existe encore; toutes nos recherches de ce côté restèrent sans résultat. Pour autant que nous sachions, elle fut mentionnée pour la dernière fois en 1789; elle figure sous le n°. 10, dans le catalogue de la vente de la collection Twent, qui eut lieu à Leyde, le 11 août de cette année [1]).

Nos investigations pour retrouver des documents concernant le mausolée eurent plus de succès. Le propriétaire actuel [2]) du tombeau eut l'obligeance de nous faire parvenir une copie de la quittance signée par Verhulst. Cette quittance, datée de la Haye, le 30 novembre 1663, est conçue comme suit:

«Bekenne Ick ondergheschrevene uit hande van haere hoogh. Ed^e^. Me-
«vrouwe Maria van Reygersbergh, vrouwe van beyde de Catwijcken
«en 't Zant ontfanghen te hebben de somme van sesduyzent dryhondert
«ende vijfthien Carolus guldens synde den eersten penninck met den
«lesten die ick van deselve vrouwe In volle betaelinghe ende voldoe-
«ninghe te eysschen oft in eenigher maeten te pretendeeren hebbe van
«sodaenighe sepulturen als ick door laste van deselve ghemaekt hebbe
«in de Choor van de kercke te Catwijck op Rhijn, en so weeghen mijn,
«mijne kneght Aaerbeydtsloon, verschooten gelt, marmer, steen ofte
«andersins hoedaenigh het ghenoemt soude mooghen worden.
«In welcker waerheydt ick deese met mijn ghewoonlijcke Signatuere
«hebbe onderteekent. Actum In 'S-graevenhaege deesen dertighsten
«Novemb. sesthien hondert drij ende sestigh. R. Verhulst.

Après le tombeau de Katwijk-Binnen, examinons deux bustes en terre cuite, qui nous paraissent dater de la même époque à peu près, 1664—1674. Ils sont dépourvus de toute signature, mais la conception et le style de ces bustes sont tout à fait dans la manière de Verhulst. L'un représente un homme revêtu de la cuirasse, et coiffé d'une chevelure abondante; l'autre est un portrait de femme en robe décolletée, la tête tournée vers la droite.

---

1) L'ouvrage de Pars: „Beschrijving van Katwijk, etc." (1745) renferme une reproduction du monument. Elle porte l'inscription suivante: „tombe of gravplaats van de Heer van Katwijk 1695. C. v. Hagen." L'auteur déclare que le mausolée peut figurer parmi les plus précieux et les plus artistiques des Pays-Bas.

2) Mr. O. J. E. Baron van Wassenaer van Catwijck.

Ces deux terres cuites, provenant du gymnase des Jésuites, à Katwijk-Binnen, furent récemment acquises par le Musée de l'Etat à Amsterdam.

Le buste de femme est, de beaucoup, le plus important. Non seulement le modelé est plus délicat, mais l'artiste semble avoir pénétré davantage le caractère de son modèle. Le buste d'homme nous paraît superficiel comme portrait, il porte plutôt le sceau d'une œuvre de fantaisie.

Ces observations ont peut-être quelque valeur, car on n'est pas toujours d'accord quant au nom des personnes représentées. Elles furent considérées longtemps comme des membres de la famille de Wassenaer. Après les avoir comparées aux statues funéraires de Katwijk-Binnen, nous avons acquis la conviction que ce sont les mêmes personnages, à un âge différent. Les gisants de la petite église de Katwijk nous étant connus par l'épitaphe, nous croyons pouvoir dire que ces deux bustes en terre cuite représentent Willem van Lyere et sa femme Maria van Reygersberg.

Les dates confirment cette assertion. Verhulst avait terminé le mausolée au mois de novembre 1663. Le buste en terre cuite nous montre Maria van Reigersberg à un âge plus avancé. Or, elle mourut en 1674, de sorte que l'époque à laquelle Verhulst peut avoir modelé ces deux terres cuites, qui se font pendant, se trouve nécessairement limitée entre les années 1664—1674 [1]). Il y avait alors une dizaine d'années au moins que Willem van Lyere était mort [2]).

---

1) Une critique du style désigne également cette époque.

2) Willem van Lyere, capitaine d'une compagnie hollandaise au service du duc de Venise, fut gratifié, le 28 février 1654, des terres seigneuriales des „Twee Catwycken" et de „het Zand".

Il se fiança en 1649 à Cornelia van Raephorst, qui mourut peu après.

Il épousa en 1651 Maria van Reygersberg.

† en 1654.

Sa femme fut gratifiée de la seigneurie de Catwijck, le 6 juin 1655, par son beau-père Willem van Lyere, chargé de la tutelle de son fils Willem van Lyere.

† en 1674.

Willem van Lyere fut gratifié de la seigneurie de Catwijck, le 15 août 1674, à la mort de sa mère.

Il épousa, en 1681, Geertruy Anna van Wassenaer Duivenvoorde.

Elle mourut avant 1695.

Il mourut en 1706.

Willem van Lyere, né en 1691, fut gratifié de la seigneurie de Catwijck le 1er février 1707.

Il épousa, en 1720, Louise Isabelle van Brakell.

Il mourut en 1735 sans laisser de descendants.

Amsterdam. Musée de l'État.

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam

Buste en terre-cuite.

Tout en renvoyant le lecteur pour l'étude détaillée de ces bustes, aux reproductions que nous en avons fait faire, nous tenons à fixer l'attention sur la manière dont sont exécutées les draperies sur le buste de la femme. Nous y retrouvons toute la manière connue de Verhulst: quelques grands plis à saillies aigües, entre lesquels l'étoffe retombe en plis arrondis, de moindre importance. Remarquons également dans le modelé du cou et des joues, la souplesse délicate avec laquelle Verhulst la rendu ces parties.

En 1663, Verhulst change une troisième fois de résidence: il quitte Leyde pour aller habiter la Haye. Deux documents datant de cette époque permettent de fixer assez exactement la date de son départ.

Il y a quelques années Mr. le Dr. A. Bredius publiait, au tome V de «Obreens-archief», un acte provenant des archives du notaire Van Swieten, à Leyde. Cette pièce [1]), datée du 1er mars 1663, nous apprend qu'à ce moment Verhulst habitait encore Leyde. D'autre part nous possédons un contrat (nous reviendrons plus tard sur ce document) passé entre le sculpteur et Anna van Ewssum, daté du 8 septembre 1664 et d'où il ressort que Verhulst avait alors un atelier à la Haye. Nous croyons donc que c'est dans l'espace de temps compris entre ces deux dates, que Verhulst vint habiter la Haye [2]). Après son installation dans cette ville sa renommée s'accroît rapidement. Les commandes affluent. Nous le verrons chargé d'ouvrages importants pour les Etats-Généraux et les conseils de l'amirauté. Tour à tour il séjourne dans le nord de la Groningue et dans les îles de la Zélande; à Amsterdam, à Utrecht ou à Rotterdam.

Ces multiples absences lui laissaient néanmoins le loisir de prendre une part active à la direction de la corporation des peintres, dont il faisait partie. C'est le 15 novembre 1664 qu'il verse une première fois, à la gilde de St. Luc,

---

1) Ce document concerne Anthony Verhulst, frère de Rombout, qui habitait la ville de Malines où l'artiste possédait quelques terres.

2) La quittance se rapportant au tombeau de Katwijk-Binnen est signée et datée de la Haye, le 30 novembre 1663. On ne pourrait cependant pas en déduire avec certitude que Verhulst habitât déjà la Haye à cette époque.

sa contribution annuelle en qualité de statuaire et sculpteur [1]); (Voir la bibl. de Pictura. Schenking dd°. Mei 1882) et, à partir de 1668 jusqu'en 1694 inclusivement, son nom figure presque sans interruption parmi ceux des doyens. (Voir le manuscrit de Terwesten et «Obreens-archief», tome V).

Verhulst avait à peine achevé le monument funéraire de Katwijk-Binnen, que la commande d'un autre tombeau lui fournissait l'occasion d'appliquer le même motif.

Karel Hieronymus, baron de Inn-und Knyphuisen, mourut à l'âge de trente et un ans, le 31 juillet 1664. Anna van Ewssum, sa veuve, forma le projet de lui faire élever un mausolée somptueux dans la petite église de Midwolde, en Groningue. Un contrat définitif avec Rombout Verhulst fut signé dès le 8 septembre suivant, un mois environ avant les funérailles, qui eurent lieu le 6/16 octobre. Cette pièce, dont une copie se trouve aux archives provinciales de Groningue, figure à la fin du volume avec la quittance s'y rapportant.

Si l'on en excepte une plus grande richesse dans la composition, le mausolée de Midwolde est identique à celui de Katwijk-Binnen. A quelques détails près, la disposition est la même. A Midwolde aussi, la veuve est représentée veillant le corps de son mari. Remarquons cependant que le spectateur, qui regarde à distance le tombeau de Willem van Lyere, se trouve à un niveau plus élevé que le sarcophage et perd entièrement l'impression produite par la gisante. Verhulst paraît avoir voulu éviter cet inconvénient à Midwolde, car Anna van Ewssum est représentée assise sur une partie plus élevée du soubassement. Ce détail enlève au tombeau de Midwolde, cette expression de repos qui caractérise celui de Katwijk-Binnen, mais la composition y gagne en précision.

Le gisant de Karel Hieronymus van Inn-und Knyphuisen est étendu sur une natte de joncs entrelacés. Il est vêtu d'un large tunique disposée en plis

---

1) Il est inscrit comme: „Statuarius en beelthouwer."

2) Verhulsi est mentionné comme tel en 1668 et 1669; 1671 et 1672; 1676, 1680; 1684/86; 1690/1694.

Il manquent quelques années au m. s. de Terwesten.

Amsterdam. Musée de l'État. Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Buste en terre-cuite.

qui vont se perdre aux pieds, chaussés de pantoufles. Les mains sont croisées sur le corps. La tête repose sur un coussin, dont la bourre moelleuse a été merveilleusement rendue. L'effigie funéraire de Midwolde s'impose à nous par ses proportions harmonieuses et surtout par son expression sereine: le spectateur emporte de la mort, venue sans lutte, sans contrainte, une impression inoubliable. Dans se monument, Verhulst nous a révélé toute la maîtrise de son ciseau, par le rendu délicat des nus, la souplesse des étoffes, et le calme profond que respirent, jusque dans les parties accessoires, ces admirables statues tombales.

Anna van Ewssum est à demi-couchée sur un matelas; le bras gauche, dont la main s'est arrêtée sur un sablier, repose sur une lourde bible; la pose affaissée et le rythme du bras trahissent la douleur. L'exécution de cette statue n'atteint pas au fini qui caractérise le gisant; mais, si sa valeur comme portrait en est diminueé par ce fait même, elle reste belle dans le rendu des détails.

Le cartouche ovale, sur lequel est gravée la dédicace, est entouré de rameaux de chêne et de volutes de ruban. Telle est aussi la composition des guirlandes qui relient les trente-deux écussons aux quartiers des gisant[1]). Nous retrouvons également dans ce décor le motif favori de l'artiste: les génies ailés. L'épitaphe est conçue en ces mots:

VIA LETHI
VIA VIVAE
PERENNI MEMORIAE
VIRI SANGUINE ET PROSAPIA ILLUTRISSIMI
D. CAROLI HIERONYMI

---

1) Voici, de ces trente-deux quartiers:

v. Hallen.	v. Uplewert.	v. Ewssum.	v. Freitag.
v. Blitterwyck.	Gr. v. Culenborg.	v. Does v. Nortwyc.	v. Haren.
v. Bartensleben.	v. Ripperda.	v. Wylich.	v. Oldenbocum,
v. Budde.	v. Brinen.	v. Zuylen v. der Haer.	v, Schade.
v. Amelunxen.	v. Kniphuizen.	v. Rasquert.	v. Oldersum.
v. Rutenberg.	v. Manninga.	v. Palant.	v. Bolswin.
v. Busch.	Gr. Rennenberg.	v. Nienroy.	v. Langen.
v. Gropelinck.	v. Braakel.	v. Drakenburch.	v. Stahll.

S. R. I. LIBERI BARONIS INHAUSAE ET KNIPHAUSAE
DOMINI NIE-OORTAE, TERRITORII VREDEWOLDAE ET UPLEWERTAE
INTER ILLUSTRES ET P. P. GRON. ET OML. ORDINES POST ALIA PUBLICA
MUNERA RITE ADMINISTRATA IN CELSIS ORDIN. GEN. FOED.
BELGICAE POTENTISS. CONCESSU ASSESSORIS ORDINARII,
ADEOQUE ILLUSTRISSIMO KNIPHAUSANO SANGUINI
INNATAE QUASI PRUDENTIAE, AC VIRTUTIS, GLORIAE
IN PACE ET BELLO, VERI COHAEREDIS,
CONJUGIS SUI, DUM FATA SIVERUNT, CHARISSIMI, POSTQUAM EX PLEVISSET
MORTALIS HUJUS VITAE ANNOS XXXI, MENSES IX, CONJUGII
SECUM ANNOS VII, MENSES II
HAGAE-COMITUM INTER GRAVISSIMOS PROCERES REIP. PRIDIE KAL. AUG. MDCLXIV
PRAEMATURA QUIDEM ET ACERBA MORTE, PIA TAMEN, QUIA IN DOMINI FIDE
AD SEDES AETERNAS TRADUCTI.
HOC MONUMENTUM POSUIT, DICAVIT, CONSECRAVIT
ANNA AB EWSUM, EJUS VIDUA
NOBILISSIMI ET ANTIQUISSIMI GENER. SPLENDORE EXCELLENTISSIMAE
IN TOGA ET SAGO, ETIAM DIFFICILLIMIS TEMPORIBUS
DE PATRIA SEMPER BENE MERITAE FAMILIAE EWSUMANAE GENUINA SOBOLES
NIE-OORTAE AC TERRITORII VREDEWOLDAE UNICA HAERES
CUM AUTEM IPSA POSTMODUM, ILLIBATA ADHUC AETATIS
FRUENS FLORE, EX OCCULTA PROPENSIONE IN SPLENDISSIMAM
KNIPHAUSIORUM GENTEM, PER SECUNDA VOTA NUPSISSET
ILLUSTRISSIMO VIRO, PIORIS SUI MARITI COGNATO
GEORGIO WILHELMO, S. R. I. LIBERO COMITI
INHAUSAE, KNIPHAUSAE, ELTERNAE TERRITORII VOGELSANCK
ET OPPIDI BASTENACH, DOMINO NIE-OORTAE,
TERRITORII VREDEWOLDAE, ET UPLEWERTAE;
MEMORES AMBO IN CONCORDI ET INDIVISA SOCIETATE
VITAE SUAE MORTALITATIS, HIC ITIDEM SUIS SUORUMQUE
EXUVIIS, IN SPEM GLORIOSAE RESURRECTIONIS,
PER UNICUM SOSPITATOREM CHRISTUM,
CONDITORIUM SOLEMNE
DECREVERUNT AC DESTINARUNT
ANNO MDCLXVIIII.

Le petit génie debout à la tête du sépulcre a le pied droit posé sur une tête de mort, de la main droite il découvre un miroir convexe. Il

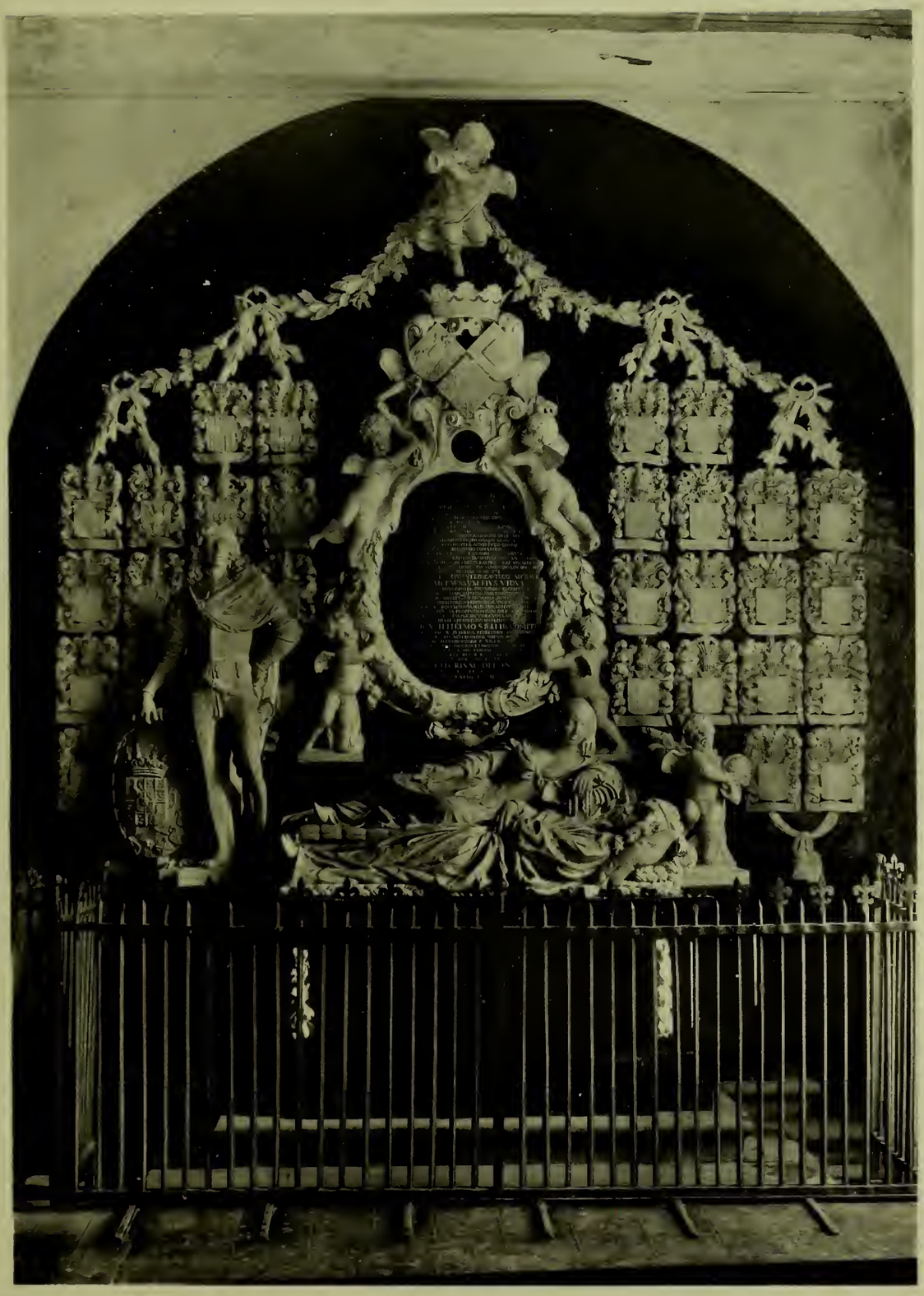

Midwolde. (Groningue). Église. Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Tombeau de Charles Jérôme van Inn-ende-Knyphuisen
et de Anne van Eeuwsum.

est probable qu'aux lieu et place où se trouve actuellement la statue en pied de Georg Willem van Inn-und Knyphuizen [1]), se tenait autrefois un autre génie funèbre qui lui faisait pendant. Cette statue-portrait signée de Barthélémy Eggers restera une œuvre médiocre, comparée au faire large et souple de Verhulst.

L'un des coussins porte la signature de l'artiste, sans date.

Le contrat, signé le 8 septembre 1664, stipulait que le mausolée serait achevé en deux ans, à partir de cette date, et que le dernier payement serait fait après que le tombeau aurait été mis en place et complètement terminé. Cependant la dernière quittance est signée et datée du 26 août 1669.

Nous ne connaissons aucun ouvrage de Verhulst achevé pendant les années 1665—67. Cependant toute trace de son activité à cette époque, ne fait point défaut.

Dans une assemblée de 1665 les membres des Etats-Généraux projetèrent de faire ériger un monument funéraire à la mémoire de l'amiral de Wassenaer—Obdam, mort le 13 juin 1665, dans le combat naval de Lowestof. Au lieu d'en confier immédiatement la commande à l'un des sculpteurs en renom, les représentants invitèrent Rombout Verhulst de la Haye et Barthélémy Eggers d'Amsterdam, à concourir ensemble et à arrêter un modèle pour le tombeau projeté. Le compte-rendu de l'assemblée du 19 septembre 1665 et du 5 octobre 1666, nous apprend que, lorsqu'ils furent en possession des modèles demandés, les seigneurs des Etats-Généraux convinrent, sous quelque réserve, d'en laisser le choix aux héritiers.

Le projet d'Eggers emporta les suffrages. Nous n'avons pu trouver aucune trace de la maquette ébauchée par Verhulst, mais on peut supposer sans trop s'aventurer, que si le monument édifié dans la grande église de la Haye, avait été abandonné au maître qui créa les gisants de Katwijk-Binnen et de Midwolde, il aurait témoigné d'une valeur artistique autrement grande. (Voir Kramm: Supl. R. Verhulst, p. 156).

---

1) Georg Willem était cousin de Karel van Inn-und Knyphuizen. Il épousa Anna van Ewssum en 1665 et mourut en 1709.

Les régistres de la confrérie de St. Luc à la Haye, datant de cette époque, mentionnent sommairement le nom de Verhulst. Déjà en 1661 il fallait à cette association une nouvelle salle de réunion; et, pour remédier à la pénurie d'argent, qui remettait d'année en année une réforme urgente, le prévôt et les doyens de la société avaient invité les membres à verser une contribution extraordinaire. Rombout Verhulst versa sa quote-part, se montant à 3 fl. 3 sous, le 24 janvier 1665. (Voir les archives communales et «Obreens-archief» tome IV, p. 147).

En 1668, nous retrouvons le nom de notre sculpteur dans les régistres de cette même gilde, cette fois en qualité de doyen, en compagnie des portraitistes Adrien Hanneman et Jehan Muytens; Arnaud Ravesteyn était prévôt. (Voir le manuscrit de Terwesten et «Obreens-archief» tome IV, p. 86).

C'est pendant cette même année que l'artiste reçut la commande d'un monument à la mémoire de Johannes van Gheel, seigneur de Spanbroek, mort le 27 mars 1668. Les marguilliers de l'église le firent restaurer, il y a quelques années, et nous ont, ainsi conservé cette œuvre jusqu' à présent.

Ce monument, tout en marbre blanc, occupe une place importante dans l'œuvre de Verhulst. L'artiste y a laissé libre cours à son imagination. Même le portrait en haut relief du défunt, qui obtenait jusqu'ici la première place, est entièrement banni de cette composition purement symbolique.

Le centre de la composition est formé par le corps d'un squelette qui cependant reste dissimulé sous le cartouche de marbre noir, portant l'épitaphe. Deux grandes ailes sont fixées à la tête, couronnée d'épis; le petit génie assis au-dessus tient à bras tendus le serpent, symbole de l'éternité. Deux mains décharnées dépassent les ailes et tiennent l'une un sablier, l'autre une faux [1]). Les pieds du squelette sont appuyés sur les volutes qui supportent les deux génies. Celui de droite tient un triangle équilatéral, celui de gauche soutient la faux. La lampe sépulcrale, qui

1) La faux est faite de bois et de fer-blanc blanchis à la chaux.

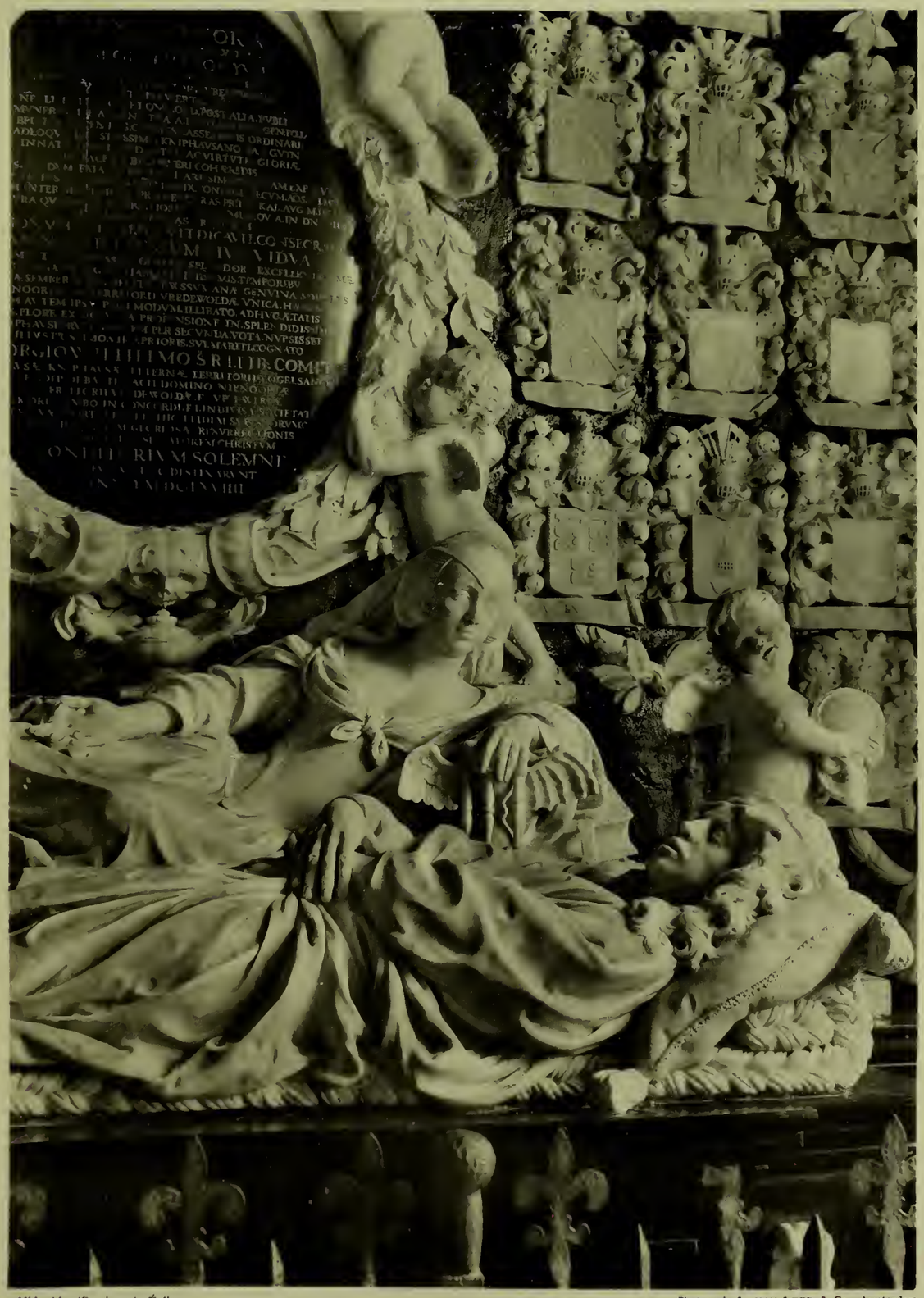

Midwolde. (Groningue). Église. Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Détail du tombeau de Charles Jérôme van Inn-ende-Knyphuisen et de Anne van Eeuwsum.

termine la partie inférieure, est suspendue à un blason aux armes du défunt. Les guirlandes sont en rameaux de chêne. Les quatre écus de gauche représentent les armoiries des familles Gheel, Coeymano, Schrevel, Spinelle; et ceux de droite celles des familles de Lampsins, Coole, Munnix, Bauttersom. La dédicace est conçue en ces mots:

ADSTA VIATO
SUB HOC MARMORE TECTUM JACET CORPUS
GENEROSI DOMINI JOANNIS A GHEEL
EQUITIS, TOPARCHAE IN SPANBROECK,
SPIERDYCK, SUYDERMEER &C. DIE XXVII MARTII
ANNO SALUTIS CHRISTIANÆ MDCLXVIII
AETATIS SUÆ XLIII. PRÆPROPERO FATO ABREPTI
ANIMA CŒLUM, ORIGINEM SUI REPETIIT
EXSPECTANS DIEM NOVISSIMUM. QUO IN
CORPUS CLARIFICATUM REMIGRABIT.

A coté on lit les inscriptions suivantes:

D'HOOGH GEBOORNE HEERE DANIEL VAN GHEEL. VRIJHEERE VAN SPANBROEK EN SPIERDIJK ETC ETC, COLLONEL VAN EEN REGIMENT PAARDE TEN DIENSTE VAN HAARE HOOG-MOGENDE DE HEERE STATE DER VEREENIGDE NEDERLANDEN EN COMMANDEUR DER STAD NAARDEN. ALHIER BEGRAVEN DEN 21 APRIL 1739.

DE HOOGH GEBOORENE VROUWE JACOBA CASEMBROOT. VROUWE VAN SPANBROEK. ETC ETC ETC. ALHIER BEGRAVEN DEN 19 SEPTEMBER A° 1737.

La présence d'une semblable composition dans l'œuvre de Verhulst rencontrera plus d'un sceptique; et sans le style et le faire, qui sont entièrement ceux du sculpteur, et sa signature en toutes lettres, on pourrait, avec quelque droit peut-être, lui en contester la paternité. Du reste, une telle représentation de la mort, fort goûtée pendant les dernières années du XVIIe siècle doit susciter le doute à la date de 1668. Pour son fini délicat et le rendu remarquable des matières surtout, cette œuvre est l'une des meilleures qui nous aient été laissées par l'artiste; on ressent à distance toute la résistance anguleuse du squelette, tandis que le duvet moelleux des ailes est comme empreint de la douce chaleur des plumes;

les petits génies ont les belles chairs souples et cette charmante gracilité particulières aux enfants.

Sous quelle influence est née cette composition? Nous ne connaissons, en Hollande, aucune œuvre analogue, antérieure à celle-là. Elle n'est point imprégnée de goût italien; serait-elle une conséquence de l'origine du sculpteur? Ce n'est que dans un milieu artistique, tel que l'était la Frandre au XVIIe siècle, que des motifs de ce genre ont pu être librement appliqués. Or, on peut croire que Verhulst a raffermi par de nombreux voyages les liens de famille qui le rattachaient à sa patrie.

L'année suivante, en 1669, Verhulst termina dans la petite église d'Aagte kerke (île de Walcheren, Zélande) un monument commémoratif à la mémoire de Henri Thibaut [1]), Isabella Porrenaer, sa femme et leur fille Jacoba. Dissimulé derrière une cloison de bois, il échappa au vandalisme des iconoclastes du XVIIIe siècle et arriva heureusement jusqu'à nous. Il fut restauré en 1883, grâce à l'intervention de la commission archéologique de a Société scientifique Zélandaise.

La composition de cette épitaphe diffère peu de celle des monuments exécutés précédemment par le sculpteur: au centre, un cartouche de marbre noir portant la dédicace, et comme motif principal le portrait des défunts, porté par des génies.

Les médaillons aux bustes de Henri Thibaut et de sa femme sont entourés de volutes et de feuillage; celui de Jacoba Thibaut est encadré du serpent symbolique.

Le talent délicat du grand imagier ne nous a jamais aussi vivement ému qu'à la vue de ces portraits en bas-relief. Ces deux têtes de femme, admirables d'expression, l'une grave et soucieuse, l'autre délicieuse de jeunesse et de charme, resteront une des plus belles gloires du maître.

Quant à ces charmantes figures de génie nous pourrions observer que l'artiste ne cisela jamais avec autant de grâce son motif favori.

---

1) Voir Scheltema, Staatkundig Nederland, t. II, p. 363: „C'était un homme de grande influence, non seulement dans les affaires de la Zélande, mais dans tout ce qui concernait l'intérêt général de l'état. C'est à lui surtout qu'il faut imputer l'entreprise de Guillaume II contre la ville d'Amsterdam, etc. (Zelandia Illustrata, t. I, p. 135).

Spanbroek. (Hollande septentrionale). Église. Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Monument de Johannis van Gheel.

Une tête de mort aîlée et couronnée d'épis surmonte le cartouche de marbre noir; elle serre entre les dents le ruban auquel est suspendue la lampe funéraire. L'effet vampyrique de cet emsemble, qu'on retrouve également ailleurs, est absolument remarquable.

Les armoiries des Thibaut et des Thibaut et Porrenaer réunies surmontent le monument. Les écussons suspendus à gauche du cartouche représentent les familles Thibaut, Herve, van Nispen et Vaillant; ceux à droite, les Porrenaer, Coole, Smidts et Clouck. Le blason qui termine la partie inférieure est aux armoiries réunies des familles Thibaut et van Reygersberg. (Voir la Zelandia Illustrata, t. I, p. 761).

Les volutes fleuronnées appliquées sous le médaillon de Jacoba Thibaut portent inscrites en toutes lettres la signature et la date: R. Verhulst. Anno 1669.

La dédicace est conçue en ces mots:

M. S.
QUISQUIS. ES. QUI. ASPECTIS.
EXIMIIS. HISCE. ARTIFICE. MANU. DE. MARMORE.
DUCTIS. VULTIBUS. SCIVE. AVES. QUINAM. ISTO. SUB.
LAPIDE. MORTALITATIS. DEPOSUERE. EXUVIAS.
PAUCIS. ACCIPE.
SITUS. HIC. EST. OMNI. VIRTUTUM. GENERE. NON. MINUS. QUAM.
EQUESTRI. DIGNITATE. AC. SEMPER. MEMORANDIS. IN. PATRIAM.
MERITIS. VIR. ILLUSTRIS. ATQUE. NOBILISSIMUS.
HENRICUS. THIBAUT.
DOMINUS. AEGTEKERKE. DOMBURGI. MINORIS. BURGRAVESTENII.
THOLINSBRUGGAE. STEENWALLAE. IN. VETERI. NOVOQUE. VOSMAER.
ZELANDIAE. A. PARTE. SCHALDIS. OCCIDENTALIS. PRAETOR. AC. QUAESTOR.
[SUPREMUS.
FLORENTISSIMAE. CIVITATIS. MEDIOBURGENSIS. OCTIES. CONSUL.
CONSILII. FLANDRICI. SENATOR. SOCIETATISQUE. ORIENTALIS. INDIAE. CURATOR.
QUI. ADIMPLETIS. SYNCERAE. PIETATIS. PRUDENTIAE. FORTITUDINIS. HUMANITATIS.
INSIGNISQUE. ERGA. OMNES. VIRTUTE. AC. DOCTRINA. EMINENTES. VIROS.
BENEVOLENTIAE. OFFICIIS.
IN. PATRIA. URBE. QUAM. PLURIBUS. MAGISTRATIBUS. SUMMOPERE. CONDECORAVIT.
NON. TANTUM. NOBILISSIMAE. HONORATISSIMAEQUE. SUAE. FAMILIAE. SED. ET. TOTI.

REIPUBLICAE. ANNUM. AETATIS. AGENS. LXIII. VIII. KAL. IAN. A°. MDC LXVII.
FLEBILIS. OCCIDIT.
ADJACET. ILLI. CARISSIMA. CONIUX. LECTISSIMA. SPECTATISSIMAQUE. MATRONA.
ISABELLA. PORRENAER.
QUAE. MARITO. FIDISSIMO. LETHALI. MORBO. SECUM. DECUMBENTE. OCTAVO.
ANTE. ILLUM. DIE. VITA. EXCESSIT

PARENTIS. UTRIUSQUE. CINERES. COMITATUR. OMNIBUS. ANIMI.
CORPORISQUE DOTIBUS. PRAESTANTISSIMA. PROLES.
JACOBA. THIBAUT.
QUAM. MORS. FATO. PROPERA. IN. IPSO. IUVENTAE. FLORE. THALAMO.
GENEROSISSIMI. AMPLISISSIMIQUE. VIRI. DAVIDIS. REIGERSBERGII.
CUI. AUSPICATISSIME. NUPSERAT. SUMMO. CUM. IPSIUS. DOLORE.
ERIPUIT.
MOESTI. HAEREDES. HOC. MONUMENTUM. FIERI. CURARUNT
ANNO. AERAE. CHRISTIANAE. MDCLXIX.

En 1670, Verhulst termine deux autres monuments funéraires, dont un se trouve dans la grande église de La Haye. Cette épitaphe, érigée à la mémoire de Théodore (Dirk) Graswinckel, un jurisconsulte et avocat célèbre, mort le 12 octobre 1666, est suspendue à l'un des piliers du jubé. Parmi toutes ses compositions analogues, c'est bien la plus simple que l'artiste ait jamais exécutée, c'est elle aussi entre toutes qui rappelle le plus vivement son adhésion aux conceptions classiques.
L'épitaphe est en marbre noir, entourée d'un cadre blanc et surmontée d'une galerie. Le médaillon entouré du serpent symbolique repose sur une plinthe où sont gravés ces mots:

Nemo. Ignavia. Factus. Immortalis.

Le portrait en buste du défunt est tourné aux trois quarts vers la gauche. En guise de décor le sculpteur disposa des deux côtés les attributs de sa profession: la balance, la tête de Méduse, le coq, des parchemins et des in-folio. Deux guirlandes de feuillage descendent de la partie supérieure et contournent l'épitaphe jusqu'au tiers de sa hauteur. Les armoiries des Graswinckel sont disposées à la partie inférieure, entourées de guirlandes et de volutes fleuronnées.

Aagtekerke. (Zélande). Église.

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Monument de

Henri Thibaut, d'Isabella Porrenaer et de Jacoba Thibaut.

Aagtekerke. (Zélande). Église.

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Détails du monument de

Henri Thibaut, d'Isabella Porrenaer et de Jacoba Thibaut.

Remarquons en passant que le monument de Graswinckel est la seule œuvre de Verhulst découverte jusqu'ici à La Haye, alors qu'il y demeura plus d'un quart de siècle et qu'il y avait fixé son atelier. Il convient d'observer que cette épitaphe, comparée à celles exécutées précédemment par l'artiste, est bien pauvre d'invention et rappelle bien peu sa maîtrise; le sujet aride et l'exécution froide ne sont guère en mesure de réveiller l'intérêt; le portrait en bas-relief, un genre dans lequel le maître excelle, nous venons de le voir, n'en dit pas davantage.

Le monument, signé et daté: R. Verhulst. Anno 1670 porte l'inscription que voici:

PIETATI. ET. HONORI.
S.
V.—N. THEODORO. GRASWINCKELIO. I. F.
EQ. S. MARCI. HOLIACI. DN.
DELFIS. BATAVORUM. STIRPE. COS. PROGNATO.
QUI. A. PRIMA. AETATE. INGENIO. QUOD. NACTUS. ERAT.
OMNIUM. SCIENTIARUM. CAPACISSIMUM. GNAVISSIME. USUS.
NON. SOLUM. DELIBAVIT. SED. ET. ABSOLVIT. ENCYCLOPAEDIAM
MEMORIA. TAM. VASTA. ET. FIDELI. UT. OMNIA. QUAE. UNQUAM.
DIDICERAT. OPPORTUNISSIME. SEMPER. PROMERET.
ET. AD. PRUDENTIAM. LEGITIMAM. AC. CIVILEM.
QUAM. SIBI. PRAE. CAETERIS. DESPONDERAT.
EXCOLENDAM. REFERRET.
HINC. A. PRIVATIS. FORI. CURIS. AD. FISCI. PATROCINIUM.
TRANSLATUS. DICASTERIOQUE. LEGE. PACIS. MONASTERIENSIS.
CAUTO. GRAMMATEUS. DATUS. CHARTISQUE. TRADUNDIS.
EXACTOR. MISSUS.
SCRIPTIS. INTEREA. PLURIMIS. PATRIAM. IUXTA. VENETOS.
ALIOSQUE. SIBI. OBSTRINXIT.
OFFICIIS. AC. COMITATE. QUOSVIS. DOMI PEREGREQUE DEMERITUS.
ERUDITIONE. INCOMPARABILI. RAPTOS. IN. STUPOREM.
AFFLICTIS. SUPPETIAS. EGENIS. SUBSIDIA.
OPIPARA. MANU. FERENS.
PIETATIS. SOLIDAE. CULTOR. CITRA. FUCUM. ET. SIMULATIONEM.
SOLLERTIA. ET. RERUM. AGUNDARUM. FACILITATE.
NEMINI. SECUNDUS.

ERECTO. SPIRITU. ET. SUBLIMITATE. ANIMI. CUNCTIS. ANTISTANS.
SED. DUM. NON. MINUS. IMPOSITUM. MUNUS. QUAM. DE. IURE.
SUMMI. IMPERII. BONO. PUBLICO. ET. NOMINI. BATAVICO.
OCCEPTAS. LUCUBRATIONES. EXEQUI. SATAGIT.
ET. SIC. VEL. SUPREMUM. ANHELITUM. REIP. IMPENDIT.
ABSENS. VIOLENTA. PARALYSI. DE. MEDIO. TOLLITUR.
MECHLINIAE. AD. D. XII. OCTOBRIS. ANNI CIↃ.IↃC.LXVI
N. DN. GERTRUDA. VAN. LOON.
CONIUGI. DE. SE. OPT. MER. HEIC. INHUMATO.
P. C.
VIXIT. ANNOS. LXVI. D. XII. [1]).

Au XVIIIe siècle, un certain Timareten réunit en un recueil les épitaphes des églises de Delft et de La Haye. On y trouve également celle du monument de Graswinckel avec une copie du contrat signé par Geertruida van Loon, la veuve du jurisconsulte, et Rombout Verhulst, et deux quittances s'y rapportant. Voici ces trois documents:

Contract tusschen Mevrouw Geertruyda van Loon en Mons. Rombout Verhulst:

«Op huyden heeft Mons. Rombout Verhulst aangenoomen te maaken «en te stellen op zijn kosten een supelture ter gedagtenis van wijlen «de Heer Theodorus Graswinkel, in zijn leven Fiscaal van den Hove «van Hollandt ende Griffier in de chambre mi-partie, volgens teeke-«ning daar van zijnde wederzijds onderteekent op de rugge. Ende «namentlijk, dat de plaatse van het schrift zal zijn van toetsteen ge-«polijst en de letters niet en sal zijn tot sijnen lasten, ende rest van «wit marmer. En heeft Mevrouw Geertruyda van Loon, weduwe «wijle gemelte Heer 't zelve aan hem besteet om te maken en te «stellen als vooren en daar voor belooft te betaalen de somma van «zeven hondert Caroli Guldens eens».

Actum in 's-Gravenhage den sevenden Juni 1669.

(get.) Geertruyda van Loon.
(get.) Rombout Verhulst.

---

1) Voir l'ouvrage de Mr. P. v. d. Brandeler: „De Groote of St. Jacobskerk te 's-Gravenhage. La Haye 1903", qui contient un croquis peu exact du monument de Graswinckel.

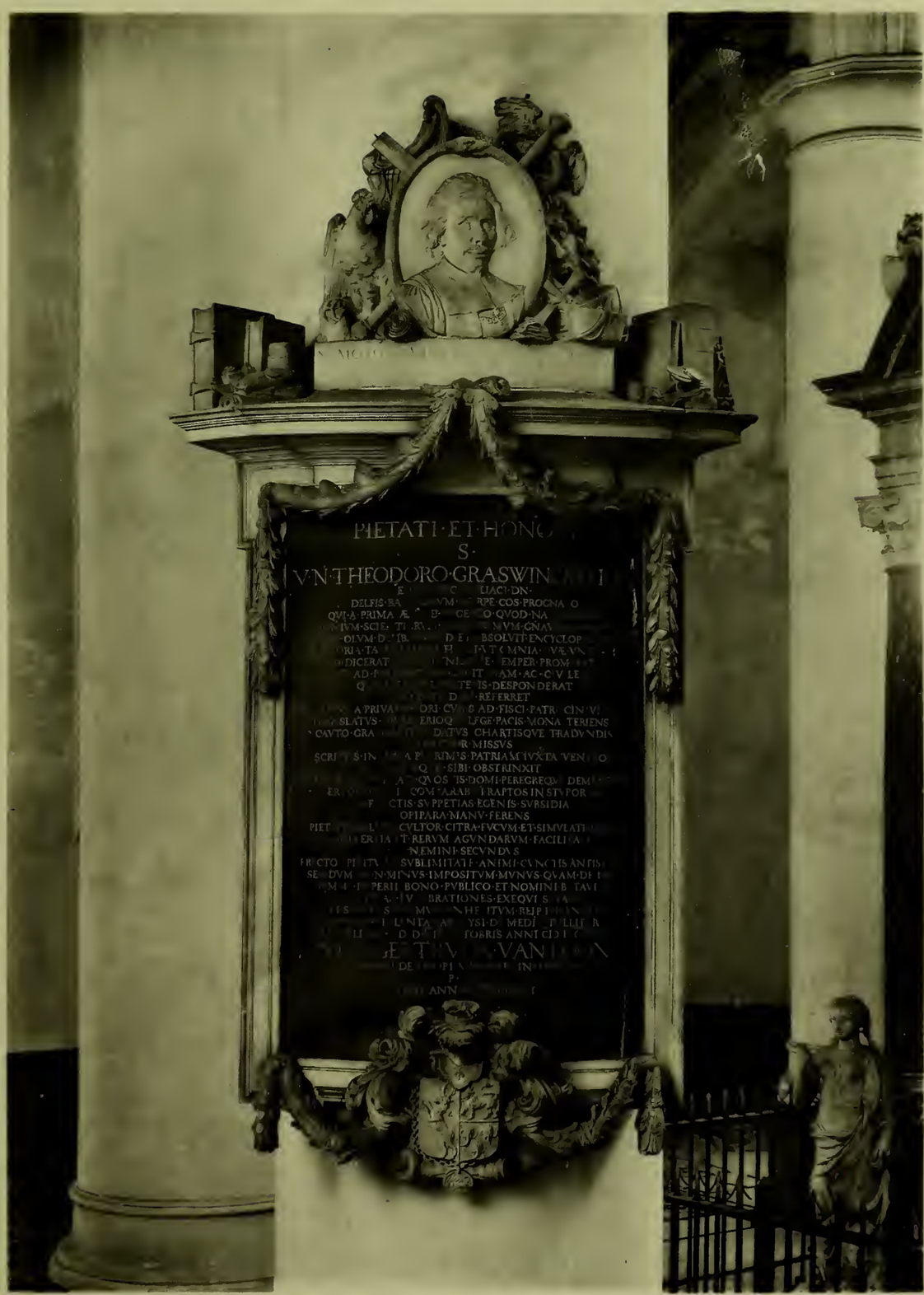

La Haye. Grande Église.

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam

Monument de Théodore Graswinckel.

«Ik onderschreven bekenne hier van deze tombe ten volle betaalt te «weesen. De zomme van 700 guldens».

Actum. Hage 17 december 1670

(get.) Rombout Verhulst.

«Ontfangen bij mij ondergeschreven Rentmeester van de Groote kerk «van 's Gravenhage, beken in die qualiteit ontfangen te hebben van «Geertruda van Loon, Weduwe van wijlen de Heer M^r^. Dirk Gras-«winkel S^r^ over een recognitie ten behoeve van de voorn. kerk ter «zaacken van 't consent bij de Heeren kerkmeesteren gegeven en ver-«leent, om aan een Pijlaar aan de Noordsijde van 't choor te erigeeren «en te stellen een monument ter eere en ter gedagtenis van de voorn. «Heer Graswinkel haar man saliger, 't oirconde desen geteykent 18^en^ «December 1670, de somme van Thien zilvere Ducatons».

(get.) J. van Hoeven.

Le second monument commémoratif achevé par Verhulst en 1670, se trouve dans le transcept nord-ouest de la Vieille Eglise d'Amsterdam. Le Conseil de l'Amirauté le fit ériger à la mémoire du contre-amiral Willem van der Zaan, qui fut blessé par des corsaires algériens, près du cap Tresforcas, et mourut le 17 mars 1669.

Wagenaar, dans son ouvrage «Beschrijving van Amsterdam, 1765», tome II, 3me partie, donne du monument de van der Zaan, la description suivante qui, à l'heure qu'il est, garde toute sa valeur.

«Boven het frontespies ziet men twee bazuinende wigtjes, voor het «wapen der Vereenigde Nederlanden, welk met eene geslooten «kroon gedekt, en van vlaggen en vlaggenstokken omringd is. Onder «de lijst, hangt het borstbeeld van den zeeheld in een langrond, welk «door eene slang, die de staart in den bek houdt, gemaakt wordt. «In een tafereel van zwart marmer, ter wederzijde van welk, twee «ankers, met eikenloof omvlochten, geplaatst; en waaronder het «wapen van den overleeden en een scheepsstrijd uitgehouwen zijn «leest men:

«Gedachtenis.
«Door Haer Ed. Mo: de Heeren ter Admiraliteydt
«doen oprechten, ter Eeren van den
«Schout by nacht
«Willem van der Zaan.
«Ontrent de kaap Tresforkas uyt een Algiers
«Roofschip met een pondts koogel geschooten
«en ontslaapen den 17 Maart 1669
«Dus leeft men na den Doot.
«Dit is doort Landt tot Eer van van der Zaan bestelt
«Omdat een Roovers schoot Ontzielde desen Helt
«Vijf goude ketenen had hy voorheen genooten
«Rust hier, tot eer van haer, die uyt hem zijn gesprooten.»

W. v. der Laegh fecit. G. Stijls.

Nous avons cru reconnaître une main étrangère dans quelques détails du monument de van der Zaan. Et de fait, si l'on réfléchit au nombre d'œuvres terminées par l'artiste dans l'espace de deux ou trois ans, l'idée de collaboration ne peut être écartée. Il y a certaines parties d'une exécution souple et délicate où nous croyons reconnaître le faire personnel de l'artiste; tandis qu'ailleurs la pratique du marbre est plus froide, d'un faire anguleux et indécis qui trahit la main tâtonnante de l'élève. Il serait peut-être difficile, aujourd'hui, de limiter exactement les apports de chacun. Près de deux siècles et demi d'exposition à notre climat humide n'auraient-ils pas entamé légèrement ce fini subtil qui caractérise l'œuvre de Verhulst?

Le médaillon au buste de van der Zaan est, sans contredit, tout entier de la main du maître, nous y retrouvons toutes les belles qualités de sa technique; ce visage expressif, les joues morbides, la chevelure abondante et bouclée, séparée sur le front; ce drapé sévère sont tout à fait dans sa manière. Il n'en est pas ainsi pour les génies. Comment pourrait-on attribuer la paternité de ces figurines lourdes et disgracieuses à l'artiste qui cisela si délicieusement les charmants génies d'Aagtekerke?

Amsterdam. Vieille Eglise

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Monument du contre-amiral Guillaume van der Zaan.

Amsterdam. Vieille Église. Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Détail du monument du contre-amiral Guillaume van der Zaan.

Les cheveux tout frisés et soyeux dont il recouvre si bien leur petite tête joufflue trahissent une main étrangère par l'emploi fréquent de la vrille. Le monument est signé et daté de 1670.

Suivant toute apparence, Verhulst a fait un séjour en Zélande pour l'érection du monument d'Henri Thibaut. Et plus tard le mausolée mis en place et entièrement terminé, aura étendu la renommée du sculpteur dans toutes les îles de cette province. En effet, après la mort de Hieronymus van Thuyll van Serooskerke, le 23 août 1669, Margareta Huyssen, sa veuve, fit à Verhulst la commande d'un mausolée somptueux à sa mémoire. Cette tombe en marbre blanc veiné est l'une des plus belles œuvres de l'artiste. Elle fut édifiée dans une chapelle située derrière la chaire de la petite église de Stavenisse, (île de Tholen).
Le gisant, revêtu de son armure est étendu sur une draperie, la tête soutenue par un coussin; les mains dégantées sont ramenées sur le corps. La tête, l'une des créations remarquables du sculpteur, est d'un modelé large et noble; les yeux sont clos, la bouche est entr'ouverte, comme si elle venait d'exhaler le dernier soupir. Les deux petits génies funèbres, debout derrière le gisant, portent les gantelets et le casque du défunt.
La face antérieure du sarcophage est décorée d'un motif composé d'épis, de rameaux de chêne, d'ossements et d'une faucille liés ensemble; ce motif est dans toutes ses parties d'une finesse de travail admirable. Un sablier ailé surmonte cette dédicace:

EPITAPHIUM
NOBILISSIMI DOCTISSIMIQUE VIRI
IERONYMI DE THUYL DE SEROOSKKE
DOM. DE STAVENISSE, SEROOSKKE
V. ET N. KEMPENSHOFSTEDE SUYDTMOER ETC.
A CIVITATE TOLANA DEPUTATI
CONSILIARII AD CONVENTUM ORDINUM
ZELANDIAE
DEFUNCTI CAMPO-VERIAE.
ANNO CIↃIↃCLXIX APRIL XXII.
MARMOREA HAC SITUS EST MAGNUS IERONYMUS URNA

DE THUYL. ANTIQUÆ NOBILITATIS HONOS.
MUSARUM, PATRIAEQUE DECUS: POST OCCIDIT ILLE
UNDECIES VITAE LUSTRA PERACTA SUAE.
PARCE PRECOR LACHRYMIS ET INANEM COMPRIME LUCTUM.
QUIS MISERE, LECTOR, QUI BENE VIXIT OBIT?

Quatre piliers supportent la large moulure formant galerie. Au dessus deux génies tiennent un blason couronné aux armes des familles van Thuyll et Huyssen, entouré de volutes fleuronnées. Deux piliers sont surmontés d'une tête de mort couronnée de feuilles de chêne.

A gauche et à droite du sarcophage sont suspendus trente-deux écus aux armes que voici:

THUYLL VAN SEROOSKERKE,	HEERJANSDAM,	HUYSSEN,	MATENESSE,
WELLE VAN CATS,	SCHOONHOFEN,	DE KNUIT,	TENYS,
BRIENEN,	SUYS,	DORP,	DUYVENVOORDE,
VAN DEN EYNDE,	NASSAU,	AERSEN,	SOUTELANDE,
VAN DE WERFE,	TURPYN,	HANNEMAN,	BRONCKHORST,
MICAULT,	SANTEREAU,	RUTGERS,	NARWILLE,
SANDELIN V. HERINTHOUT,	MERWEDE,	HOOGSTRAET,	ASSENDELFT,
CUYCK,	AELBOUT,	CROMSTRYE,	BEKERKE.

Verhulst signa son nom sur le coussin sans ajouter de date.

En 1783, le mausolée était encore parfaitement conservé, témoin la reproduction, d'après une estampe datant de cette époque, publiée, avec un article de Mr. J. Verheye van Cittert, dans la Zelandia Illustrata. Bientôt après la détérioration commença: le gisant lui-même était légèrement mutilé, deux doigts étaient brisés; l'armure et les écus étaient sérieusement endommagés.

Conformément au souhait exprimé par Mr. W. R. baron de Thuyll de Serooskerke et Zuylen, le monument fut restauré à ses frais en 1878—80 par le sculpteur hollandais G. J. den Hollander, sous la surveillance de la Commission Archéologique de la Société scientifique Zélandaise [1]).

1) Nous devons cette communication à l'amabilité de Mr. J. A. Frederiks, qui nous fit prendre connaissance de quelques documents, relatifs au mausolée, conservés aux archives de la dite commission.

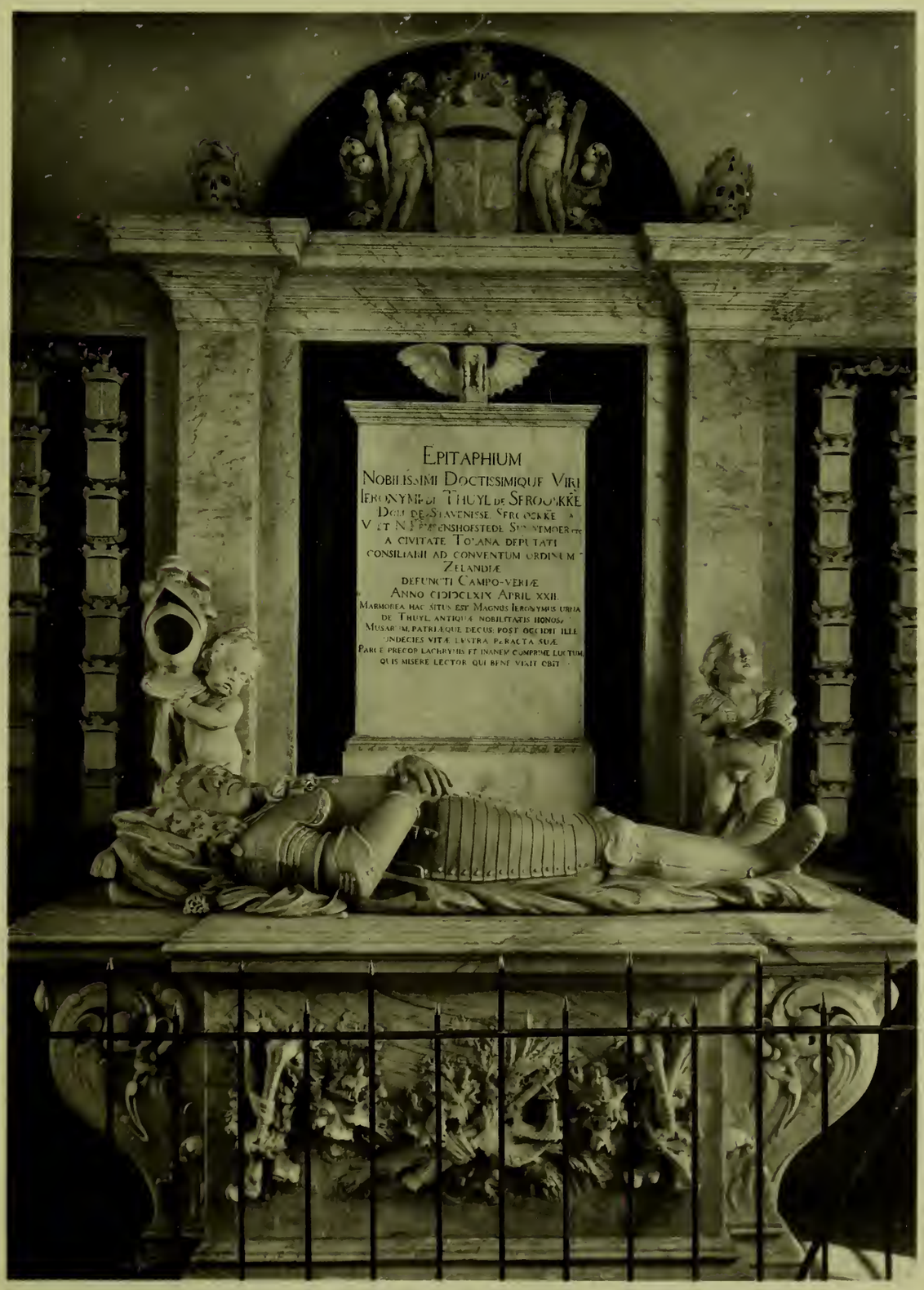

Stavenisse. (Zélande). Église. Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Tombeau de Jérôme van Thuyll van Serooskerken.

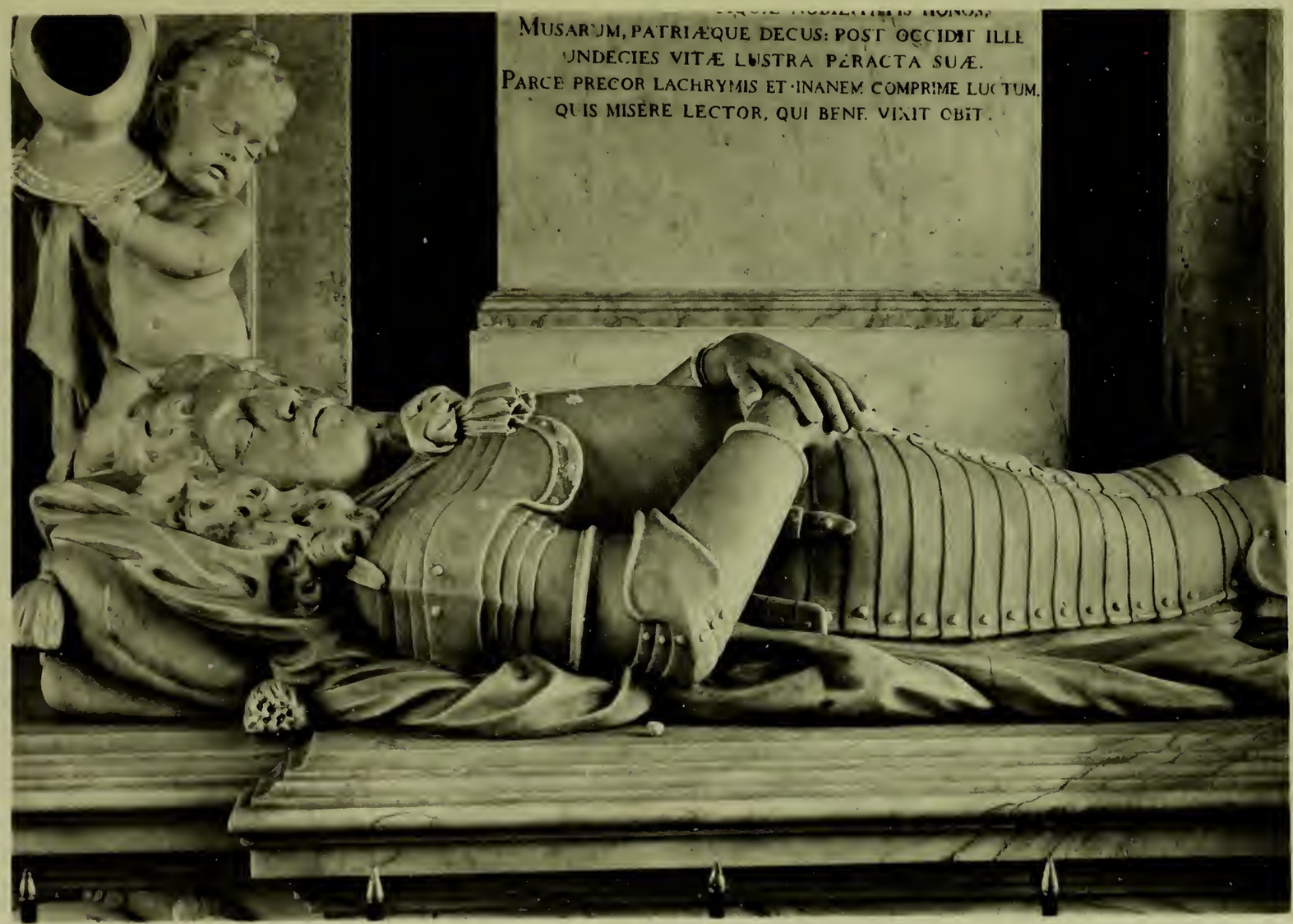

Stavenisse. (Zélande). Église.

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam

Détail du tombeau de Jérôme van Thuyll van Serooskerken.

L'année 1671 est une date importante dans l'œuvre de Rombout Verhulst, alors doyen de la gilde de St. Luc, à la Haye. Il nous reste de cette époque, non pas, cette fois, un monument funéraire, mais un simple buste d'après nature, un portrait remarquable parmi les meilleurs que nous ait laissés le maître.

Depuis plusieurs années déjà, le Musée de l'Etat à Amsterdam possède un buste en terre-cuite dont le ferme modelé montrait une analogie suffisante avec l'art de Verhulst pour pouvoir lui en attribuer la paternité. Il n'y a pas longtemps nous comparions cette terre-cuite au marbre, par Verhulst, en possession de M. Paul Lebaudy à Paris: [1]) ces deux œuvres sont identiques; il est hors de doute que la terre cuite servit de maquette au buste de marbre blanc, signé en toutes lettres «R. Verhulst, fect. anno 1671» [2]).

Nous savons par une inscription au dos — probablement de date plus récente — que ce buste est le portrait de Jacob van Reygersberg, le député Zélandais à l'assemblée des Etats-Généraux du 17 septembre 1663. Né à Middelbourg le 10 avril 1625, il mourut le 29 avril 1675.

Comme dans l'œuvre de Coysevox le buste du grand Condé, et dans l'œuvre de Houdon celui de Voltaire priment tous les autres ouvrages, ainsi le buste de Van Reygersberg et le gisant de Katwijk-Binnen de Verhulst, resteront deux productions typiques parmi les excellents portraits qu'il nous a donnés. Le buste de Jacob van Reygersberg surtout, d'un faire large et généreux, résume en quelque sorte les admirables qualités de notre grand statuaire. Cet ouvrage aurait dû suffire pour fixer à tout jamais la gloire de son auteur. Il y a loin de là à l'oubli profond où sont tombées la plupart de ses œuvres!

La tête robuste réfléchit une volonté inébranlable qui caractérise bien nos aïeux du XVIIe siècle. La longue chevelure flottante séparée sur le front

---

1) Le chevalier A. L. E. de Stuers, ambassadeur des Pays-Bas à Paris, eut l'aimable bienveillance de nous signaler ce buste ainsi que celui en possession de M. Wauters.

2) Il ne faudrait pas juger du buste en marbre sur la terre-cuite: la délicatesse du modelé doit s'être altérée, tandis que le marbre, plus résistant, a conservé toute sa finesse d'exécution.

et la cravate de dentelle, négligemment nouée, ajoutent un peu d'ampleur à cette composition, au reste si sobre. La cuirasse qui recouvre les épaules et la poitrine, se termine en deux volutes. Une plinthe carrée étroite, servant de socle, porte cette inscription:

«MEA SORTE CONTENTUS».

Voici, au surplus, l'original de l'inscription dont nous parlions plus haut:

DIT IS HET AFBEELTSEL VAN
JACOB VAN REIGERSBERGH
GEBOREN IN MIDDELBURGH
DEN X APRIL 1625. WEGENS DE
PROVINTIE VAN ZEELAND GEDEPUTEERD
TER VERGADERINGH VAN HAER
HOOGHMOGENDHEDEN, DEN 17 SEPTEMBER
DES JAERS 1663. STIERF DEN
29 APRIL 1675.

Jacob van Reygersberg n'est pas le seul député aux Etats-Généraux dont Verhulst nous laissa l'effigie. Dans la petite église de Stedum (Groningue), se trouve un mausolée, érigé par Johannis Clant de Stedum à la mémoire de son père Adrianus Clant, le député de la province de Groningue aux assemblées des Etats-Généraux [1]). Le monument, édifié en 1672, quoique anonyme, ne laisse aucun doute sur sa paternité: cette statue tombale, d'une conception si profondément réaliste, la pratique savante du marbre proclament hautement le nom de Verhulst.
Le sarcophage est de marbre rouge, élevé de trois degrés au dessus du niveau de l'église et décoré de cinq consoles de marbre blanc. La statue funéraire est étendue sur un matelas capitonné; un coussin épais soutient la tête, coiffée d'une petite calotte. Le gisant est revêtu d'une robe de

---

1) Adrianus Clant fut appelé pendant neuf années consécutives à veiller sur les intérêts de la province de Groningue auprès des Etats-Généraux. C'est encore lui qui représentait la Groningue à la paix de Munster, signée en 1648.

Paris. Collection Lebaudy.

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Buste en marbre de Jacob van Reygersberg.

chambre [1]); les pieds nus sont chaussés de sandales. La main droite, que l'artiste plaça bien en vue, est d'une délicatesse de travail incomparable. Comme on peut le voir par la reproduction, que nous donnons ici, ce tombeau ne fut point dressé dans la position généralement adoptée.
Sur une saillie du mur, à hauteur du matelas, sont assis deux petits génies funèbres munis d'une torche et appuyés sur une tête de mort. Des trophées d'armes entrelacés de rameaux de chêne sont suspendus à côté du sarcophage.
L'épitaphe encadrée de volutes fleuronnées, est surmontée de deux griffons rampants, tenant un blason aux armoiries combinées des Clant-Nittersum. Elle porte cette dédicace:

PERENNI MEMORIAE
VIRI ILLUSTRI PROSAPIA, LONGOQUE
NOBILISSIMORUM MAJORUM SANGUINE INSIGNIS
ADRIANI CLANT A STEDUM
DOMINI IN NITTERSUM
OB EXIMIAS ANIMI DOTES INTER PRAEPOTENTES PATRIAE
PROVINTIAE ORDINES DEPUTATOS SAEPIUS ELECTI; EIUSDEMQUE
PROVINTIAE NOMINE IX PER ANNOS MAGNO SUO MERITO MAIORE REIP
COMMODO AD CELSISSIMUM ORDINUM GENERAL:
FOEDERATAE BELGICAE POTENTISSIMUM CONSESSUM DELEGATI
AD PERPETUAE PACIS FOEDERA HISPANOS INTER BELGASQUE
FOEDERATOS MONASTERII WESTPHALORUM
AUSPICATO FACTA LEGATI
CUIUS CHARISSIMAS EXUVIAS POSTQUAM VIXISSET LXVI ANNOS
HOC TEMPLI ADYTO REVERENTER CONDIDIT
FILIUS
JOHANNES CLANT A STEDUM DOMINUS IN NITTERSUM
STEDUM, RINGENUM, UITWYRDA, TOPARCHA IN LOPPERSUM EESTRUM, TEN BUIR, &C.
AD CONSILIUM ORDINUM FOEDERATAE BELG. DEPUTATUS
IDQUE EO LOCI

---

1) Le vêtement des gisants de Leyde et de Stedum se rapproche plus de la robe de chambre que de la toge, une particularité bien conforme aux conceptions naturalistes du maître.

UBI INTER LONGAM ATAVORUM SERIEM QUIESCUNT CINERES NOBILISS. AVI
EILCONIS CLANT A STEDUM, DOMINI IN NITTERSUM
INTER FOEDERATI BELGII AMPHICTIONIS POTENTISS: HUIUSQUE PROVINTIAE
[DEPUT. ORD.
DUM VIVERET EXCELLENTISSIMI
PRO AVO AUTEM, PARI NOBILISSIMORUM NATALIUM SPLENDORE CENSENDO
EGBERTO CLANT A STEDUM, DOMINO IN NITTERSUM
QUI OMLANDIAE PROCERUM QUONDAM PARS MAGNA EORUNDEM NOMINE
ULTRAIECTINAM UNIONEM, CEDRO DIGNISSIMUM SIGNAVIT
ATROX, BELLONA HANC SEDEM INVIDIT
QUAM OLIM SIBI SERAEQUE SUORUM POSTERITATI
IN NOVISSIMUM DIEM SEQUESTRAM FORE
VOVET IDEM, QUI EXTRUXIT OPTIMO PARENTI
HOC MONUMENTUM ANNO CHRISTI MDCLXXII.

Les seize écussons fixés au mur sont:

A gauche du spectateur	CLANT	et	MANNINGA,
	ADDINGA	„	VISCHWERT,
	NITTERSUM	„	RIPPERDA,
	LEWE	„	HOUWERDA,
A droite du spectateur	HINCKART	„	MEPSCHE,
	BALVEREN	„	TAMMINGA,
	SCHERPENSEEL	„	ADDINGA,
	WEERDENBORCH	„	THEDEMA.

Le monument, pour ce qui concerne l'ensemble, est d'une invention plus riche, d'une composition plus large que celui de l'église St. Pierre, à Leyde.

La statue tombale de Stedum [1]) est drapée d'une robe plus ample, elle a la tête relevée plus haut; à ces détails près, les deux gisants sont absolument identiques. Une telle ressemblance, il faut en convenir, ne témoigne pas de grands frais d'imagination de la part de son auteur.

---

1) Un moulage du gisant est exposé au Musée de l'Etat, à Amsterdam.

Stedum. (Groningue). Église. Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam

Tombeau d'Adrien Clant.

Stedum. (Groningue). Église.

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Détail du tombeau d'Adrien Clant.

Elle nous a permis cependant, et c'est son bon côté, de constater de très grands progrès dans la pratique du marbre, depuis le séjour du sculpteur à Leyde.

La description de ces derniers ouvrages n'a pas été sans réveiller en nous un regret croissant. Ces admirables statues tombales, ces délicates effigies en bas-relief, perdues dans de petites églises de province; ces bustes d'une si vivante expression, c'est à peine si notre siècle se souvient du nom de leur auteur, encore que souvent il ignore même leur existence! Ce n'est point que la seconde moitié de notre XVIIe siècle compte tant de productions iconiques remarquables qu'on puisse impunément en oublier quelques unes! Et, sans insister sur leur valeur artistique, la plupart des personnages représentés n'ont-ils pas un nom glorieux dans l'histoire de notre patrie? Ces marbres, auxquels le ciseau habile de l'artiste semble avoir infusé l'individualité morale du modèle, n'ont-ils pas fourni un contingent très grand à l'iconographie, pendant cette époque florissante, que fut notre XVIIe siècle?

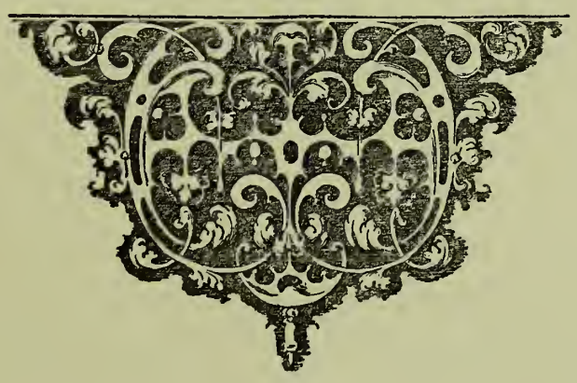

Quatrième Période.

Le point de départ de cette quatrième période, ce n'est pas, comme nous l'aurions désiré, une phase d'une conception encore plus large et d'un style plus mur dans l'art du maître. Tout au contraire. En atteignant sa cinquantième année, Verhulst touchait à la fois à l'apogée de son talent. Dès ce moment il vit s'affaiblir sa maîtrise. Au point de vue de la valeur artistique, les dernières œuvres du sculpteur diffèrent tant des précédentes qu'elles nécessitaient un groupe séparé. Cette dernière période comprendra donc, outre quelques données concernant la vie privée de Verhulst, un aperçu des œuvres conçues après 1672, et qui portent toutes des traces plus ou moins évidentes de la décadence de son art.

Parmi les monuments funéraires érigés, dans la Vieille Eglise d'Amsterdam, à la mémoire de nos marins illustres, plusieurs sont dus au ciseau de Verhulst. Nous avons décrit plus haut celui du vice-amiraal Willem van der Zaan.
Voyons maintenant, dans l'ancienne chapelle d'Elisabeth Gaef, au nord-ouest du vieux chœur des archers, une épitaphe de marbre blanc suspendue à cinq mètres de hauteur. Le Conseil maritime des Provinces Unies en fit présent à l'église, pour perpétuer la mémoire du vice-amiral

Amsterdam. Vieille Église. Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Monument du vice-amiral Isaac Sweers.

Isaac Sweers, qui périt le 22 août 1673, dans un combat contre les escadres française et anglaise réunies devant Kijkduin (Près la Haye). Ce monument est tout de marbre blanc, excepté l'épitaphe qui est de marbre noir. Celle-ci est surmontée d'un entablement qui porte l'effigie en ronde bosse du défunt, un sablier et une boussole. Heureusement, ce buste n'a pas été, comme beaucoup d'autres, séparé du monument auquel il appartient, pour être, peut-être, vendu séparément.

L'amiral vu de face, regarde droit devant lui. Il porte une large cravate nouée négligemment; la cuirasse disparaît presque entièrement sous la longue chevelure bouclée et le drapé en étoffe légère. On remarque, à gauche, une décoration suspendue à une lourde chaîne passée autour du cou. Cette épitaphe serait encore un chef-d'œvre, si certaines parties ne trahissaient aussi vivement l'art décadent du sculpteur. Au lieu de l'ampleur d'exécution, qui caratérise en général les œuvres antérieures de Verhulst, ce buste est traité avec quelque peu de sécheresse et de raideur, on cherche en vain le modelé chaleureux et vivant des effigies précédentes. Il y a lieu de croire cependant, que l'artiste lui-même était satisfait de son œuvre, car, dans son testament daté du 3 juin 1697, il lègue «au «très-noble seigneur de Duyvenvoirde, le portrait modelé en terre de «l'amiral Sweers.»

A la partie inférieure du monument se voit un bas-relief représentant un combat maritime, probablement l'un des moments glorieux de la vie du héros. A gauche et à droite de l'inscription, deux petits génies ailés sont debout, un pan de drapeau entre les mains, tandis que deux autres, munis de trompettes, planent sous le bas-relief, près de la lampe sépulcrale, qui achève le monument à sa partie inférieure. Tout en haut, au dessus du médaillon qui encadre le buste, le blason des Provinces Unies et celui du prince d'Orange sont suspendus à une petite tête d'ange.

Le monument, terminé en 1674, porte en toutes lettres la signature du sculpteur.

Voici pour finir sa dédicace:

HIC SITUS EST
ISAACUS SWERIUS

QUI EAM QUAM NASCENDI SORTE ET SOLICITA EDUCATIONE
A PARENTIBUS, PRAECLARAM ACCEPERAT INDOLEM
DEO ET PATRIAE DEVOVIT
PRIMUM TERRESTRIS ET MARITIMAE MILITIAE TYROCINIUM
IN INDIA OCCIDENTALI DEPOSUIT
IN PATRIAM REDUX CUM SEDERET ANIMO
REGIA VIA, AD HONORES GRASSARI
FERRA SE CONTINUERE NON POTUIT
MARE INGRESSUS, OMNES MILITIAE ORDINES INFIMOS.
ET MEDIOS ELUCTARI IN JUVENTUTE NECESSE HABUIT
PIRATAS MAHUMEDANOS SAEPIUS PROFLIGAVIT
TUTUMQUE BATAVIS MARE MEDITERRANEUM ESSE JUSSIT
EDIDIT TANTA VIRTUTIS FORTITUDINIS ET PRUDENTIAE SPECIMINA
UT OMNIA SUMMA OMNIUM JUDICIO MERITUS
PROXIMUM A PRIMO INTER THALASSIARCHAS LOCUM
A REI MARITIMAE PRAEFECTI ADEPTUS SIT. QUO HONORE CUM FUNGERETUR
IN NUPERO ILLO TERTIO ET ULTIMO CONTRA GALLIAE
BRITANNIAEQUE REGUM INSTRUCTISSIMAS CLASSES PRAELIO
FORTITER ET GENEROSE PUGNANDO
GLANDE TRAJECTUS XI CALEND. SEPTEMBRE. [1])
ANNO CHRISTI MDCLXXIII GLORIOSE OCCUBUIT
PATRIAE VICTORIAM, CIVIBUS SUI DESIDERIUM
EXEMPLAR POSTERIS IMITANDUM RELIQUIT
MAGNANIMO HEROI
HOC QUOD DE REPUBLICA BENE MERUIT MONUMENTUM POSUIT
SENATUS MARITIMUS FOEDERATARUM PROVINCIARUM.
AMSTELD. ANNO 1676.

L'ouvrage de Bizot, dans sa version hollandaise «Medalische historie der Republiek van Holland» [1]) contient une gravure anonyme peu exacte d'après ce monument.

S'il est vrai que l'œuvre dont nous venons de parler trahit déjà dans les détails l'art décadent de l'auteur, cet affaiblissement cependant ne fut

1) Il contient en outre des reproductions d'après les monuments des van Cortenaer, van der Zaan, van Gendt, de Ruyter etc., que nous citons également au cours de cet aperçu.

Amsterdam. Vieille Église. Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Détail du monument du vice-amiral Isaac Sweers.

pas continu. Quelques années plus tard Verhulst érigea, dans la cathédrale d'Utrecht, un mausolée monumental, pour lequel il sut mettre une dernière fois à contribution toutes les ressources de son art.

Willem Josef, baron de Gendt, lieutenant colonel du régiment wallon, puis commandant de Hellevoetsluis, dirigea l'attaque aux actions glorieuses de la flotte Neerlandaise, à l'embouchure de la Tamise, en juin 1667. Plus tard, en 1670, il combattit encore avec succès les corsaires Maures. Il mourut en 1672, devant Solesbay, dans un combat contre les escadres française et anglaise réunies. Il est probable que le Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam forma aussitôt le projet de lui rendre publiquement hommage, en lui faisant ériger un mausolée. Verhulst dressa le tombeau entre les deux piliers centrals du chœur de la cathédrale d'Utrecht.

Le gisant est couché sur un matelas couvert d'une draperie; la poignée d'une épée repose dans le bras gauche, la main dégantée est ramenée sur la portrine; le bras droit, dont la main tient encore le bâton de commandant, est étendu le long du corps. La ligne horizontale se trouve ainsi singulièrement renforcée.

Un grand bas-relief représentant un combat maritime décore le sarcophage. L'arrière-plan du monument, s'élevant à grande hauteur, se compose d'une épitaphe grisâtre flanquée de trophées. Au dessus de la large moulure, qui lui sert de cadre, est appliquée une pyramide de marbre noir au milieu de drapeaux et d'oriflammes de marbre blanc. La base est dissimulée derrière deux têtes de dauphin, tandis qu'elle porte dans le haut la couronne navale et vers le milieu un cartouche de marbre blanc avec ces mots:

QUO. FAS. ET.
FATA.
VOCARUNT.

Les petits génies ailés debout à côté de la pyramide tiennent le blason des Provinces Unies et celui du prince d'Orange.

Un blason aux armoiries des van Gendt est appliqué à la partie inférieure de l'épitaphe.

A la tête du sarcophage sont suspendus des écussons aux armories des:

Van Gendt, Arnhem.
Stepraedt, Bimmel.
et aux pieds, des: Van Gendt, Wachtendonc.
Raesvelt, Merode van Slaesburgh.

Au point de vue de l'exécution, le gisant est incontestablement la partie la plus importante. L'artiste a su reproduire d'une façon remarquable le métal poli et luisant de la cuirasse. La tête aux traits expressifs et énergiques et le modelé des mains ne sont pas moins dignes d'admiration. Nous retrouvons une dernière fois, dans cette statue tombale, toutes les belles qualités de l'artiste: l'expression du profil et la manière de rendre les chairs sont bien l'œuvre d'un maître.

Le Musée Mauritshuis, à la Haye, possède une terre-cuite du masque de l'amiral van Gendt, d'origine inconnue. La grande analogie avec le gisant d'Utrecht et son exécution, qui rappelle absolument Verhulst, l'ont toujours fait considérer, nous croyons, avec raison, comme la maquette ayant servi pour le mausolée de van Gendt. La terre-cuite a, de même que le gisant, la tête légèrement tournée vers la droite coiffée d'une longue chevelure bouclée. Tous les détails, les yeux surtout, ont été traités d'une façon magistrale qui témoigne hautement du talent sincère de l'auteur. Dans la terre-cuite, la manière de rendre les cheveux dénote une grande science du modelé qu'on ne retrouve pas dans la statue de marbre. On peut croire que le sculpteur, qui assista Verhulst, ne possédait pas son talent: l'exécution tant soit peu rigide et l'emploi fréquent de la vrille sont d'un effet gênant [1]).

Une gravure anonyme du monument, appartenant à Me. S. van Gyn,

---

1) Il est remarquable combien cette maquette présente d'analogie avec le buste en bronze du grand Condé, par Antoine Coyzevox (1640—1720). Ce buste, qui se trouve actuellement au Musée du Louvre, fut modelé dans les vingt dernières années du XVIIe siècle. La matière, il est vrai, est foncièrement différente, mais l'attitude et la coiffure sont identiques.

Utrecht. Cathédrale. Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam

Tombeau de l'amiral Baron van Gendt.

de Dordrecht, se trouvait à l'Exposition Historique de la Marine hollandaise, à la Haye (n°. 1069 du catal.).
Le monument porte l'inscription suivante:

D. O. M.
HIC SITUS EST
GULIELMUS JOSEPHUS BARO. DE GENDT
NOBILISSIMA ET ANTIQUA APUD GELROS PROSAPIA
ILL. COLL. AMSTEL. THALASSIARCHA. LEG. I. CLASSIAR. TRIBUNUS
HAEREDITARIAE MAIORUM VIRTUTIS EXEMPLUM
INTER QUOS MARTINUM ROSSEMIUM FULMEN ILLUD BELLI
WALRAVIUM ET OTTHONEM. BARONES DE GENDT AVUNCULOS
CLARISSIMA. BELLO CONTRA TRES PHILIPPOS NOMINA
NUMERAVIT.
VIR STRENUUS PRUDENS INVICTUS
HOSTIUM MARI TERRAQUE TREMOR ET TERROR
CELEBERRIMA IN THAMESIN EXPEDITIONE PER TOTAM EUROPA
NOBILIS
VERUS PIRATARUM SCOPULUS
QUOS BATAVIS MARI INFESTOS DISIECIT, CEPIT, COMBUSSIT
SIC MAGNIS REBUS FORTI FIDELIQUE OPERA GESTIS
VII. ID. IUN. ANNO MDC.LXXII.
PRAELIO CONTRA BRITTANNICAM GALLICAMQUE CLASSIS
TORMENTO PROSTRATUS.
FORTEM ANIMAM DEO. CREATORI SUO REDDIDIT
AVETO VIATOR
MON. HOC. ILL. POT. D. RER. MARIT.
ILL. COLL. AMSTEL. CURATORES
P. C. L. M.

Rappelons ici un trait de la vie privée de Verhulst, qui, en même temps, nous renseigne au sujet de sa position sociale à l'époque dont nous parlons. A l'âge de 23 ans, en 1677, Maria Christina Ignas Verkest, une fille de la sœur de Verhulst, quittait la ville de Courtai, où elle habitait, pour se rendre à la Haye. Verhulst alors âgé de 50 ans, profita de son séjour dans cette ville, pour lui donner un témoignage de son affection. Dans

un testament fait en présence du notaire G. van Dalfsen, de la Haye, le 10 août 1677, l'oncle et la nièce se reconnaissent mutuellement comme héritier universel. Ce contrat devait, suivant toute apparence, et c'était bien là sans doute la volonté des testateurs, être tout à l'avantage de la nièce. En effet nous ne trouvons mention d'aucun nom pour le cas où Maria Verkest survivrait à son oncle, tandis que Verhulst nomme comme héritier, après la mort de sa nièce, Carlo Glaude Hubert de la Motte, fils de Begga Catharina Verkest. Les peintres Willem Doedijns et Bartholomeus Appelman signèrent ce contrat en qualité de témoins. (Arch. du not. G. v. Dalfsen, la Haye. Communication de Mr. le Dr. A. Bredius). Nous ignorons si Verhulst a été marié. Au cours de nos recherches nous n'avons rien trouvé qui puisse nous renseigner à ce sujet. Cependant, le testament cité ci-dessus, prête à croire, qu'à cette époque du moins, Verhulst n'avait pas de proche-parents qui pouvaient lui survivre.

De toutes les œuvres de Verhulst la mieux connue c'est le mausolée à la mémoire de l'amiral Michel Adriaensz. de Ruyter, dans la Nouvelle Eglise, à Amsterdam. Cette célébrité, malheureusement, est due presque exclusivement à l'auréole de gloire qui entoure le nom de ce marin illustre. On ne peut que trop regretter que précisément ce monument là n'appartienne pas à la série de chefs-d'oeuvre du Maître.

Michel de Ruyter (né à Flissingue le 24 mars 1607), mortellement atteint le 29 avril 1676, dans le combat naval près de l'Etna, mourait bientôt après et plongeait la Hollande dans un deuil national. A la réception de cette triste nouvelle, les Etats de Hollande lui firent préparer des funérailles pompeuses et l'assemblée convint de lui faire ériger un tombeau monumental dans l'une des églises d'Amsterdam.

Un bâtiment de guerre avait ramené la dépouille du héros d'abord à Hellevoetsluis puis à Rotterdam. Mais l'hiver, survenu entretemps, mettait obstacle à toute communication par mer et força le vaisseau à séjourner quelques temps dans le port de cette ville. Le conseil de l'amirauté de concert avec les magistrats de la ville, profita de ce contre-temps pour demander de pouvoir offrir une sépulture au héros (9 fevrier 1677). Le

Utrecht. Cathédrale.

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Détail du tombeau de l'amiral Baron van Gendt.

fils de l'amiral ainsi que les autres héritiers se virent forcés de décliner cette proposition, car les Etats de Hollande avaient décidé que le mausolée serait érigé à Amsterdam, dans la Nouvelle Eglise; même le choix d'un emplacement était déjà fait. (Brandt. Het leven van de Ruyter). Nous savons par Wagenaar qu'il avait été question d'édifier le monument dans la Vieille Eglise, où de Ruyter avait coutume d'aller suivre le service religieux et où il avait désiré être enseveli. Lorsqu'on s'occupa de trouver dans le chœur de cette église, un emplacement assez grand, le propriétaire de l'un des caveaux refusa de s'en défaire. C'est à la suite de ceci qu'on porta les yeux sur la Nouvelle Eglise. L'inhumination eut lieu le 18 mars 1677 [1]).

Les comptes de la ville d'Amsterdam remémorent des payements concernant le tombeau, à partir des premiers jours de 1677. Ainsi à la date du 2 janvier *f* 86,—,— «aen de heyman, voor arbeytsloon als anders»; le 4 janvier *f* 1890,—,— «voor betaelt aen de kerkmeesters voor de graven in de Nieuwe kerck»; le 5 janvier *f* 350,—,— «betaelt aen Sr. Isaack Oyens voor afstant van syn graf»; le 7 janvier *f* 36,8,— «betaelt aen 14 masten om te hijen in de kerck» etc. etc. [2]).

Nous ignorons la date exacte à laquelle on confia à Verhulst l'érection du mausolée de De Ruyter; il est probable que ce fut avant 1677. Selon Wagenaar, Verhulst commença par dessiner une esquisse de l'œuvre, ensuite il la tailla en pierre et l'acheva en 1681.

Le mausolée, ayant trente pieds en hauteur et autant en largeur, est placé au milieu du chœur, au dessus du caveau qui renferme le cercueil de l'amiral.

Le sarcophage est recouvert d'une draperie sur laquelle est étendue la statue funéraire de De Ruyter, la tête appuyée sur l'affût d'un canon. La main droite tient le bâton de commandant, la gauche est ramenée sur la

---

1) Voir le Mémorial des marguilliers de la Vieille Eglise, p. 112, et Wagenaar: „Beschryvinghe van Amsterdam" 1765, IIIe partie, IIe livre, pag. 114.

2) Publié en détail par Me. A. D. de Vries Az., dans la revue Oud-Holland. I^e année. 1882. p. 73).

poitrine. Deux tritons tenant une grande conque marine se tiennent à la tête et aux pieds du gisant. Derrière eux on voit un combat naval, exécuté en bas-relief, richement encadré et surmonté de la couronne navale, tenue par deux génies ailés. Aux côtés d'une figure de femme, la Renommée, quatre autres génies portent le blason de la province de Hollande et celui des Provinces Unies.

Cet ensemble de marbre blanc est flanqué de deux colonnes de marbre rouge qui supportent le grand encadrement, de marbre rouge également, du monument tout entier. Un blason aux armes de la Généralité est fixé à l'architrave. Un autre aux armoiries de l'amiral est placé au dessus, surmonté de la couronne ducale et entouré de drapeaux et de banderoles.

Deux grands bas-reliefs sont appliqués à côté de cet ensemble monumental; celui de gauche représente une femme tenant de la main gauche un miroir; un serpent s'enroule autour du bras droit: c'est la Prudence; à droite, on voit une femme ceinte d'une couronne, elle tient de la main gauche une clef et de la main droite une trompette: c'est la Persévérance. Le sarcophage porte, taillée dans le marbre, la dédicace que voici:

D. O. M. S.
ET AETERNAE MEMORIAE
MICHAELIS DE RUYTER
ARCHITALASSI HOLLANDIAE ET WESTFRISIAE A TRIBUS
EUROPAE. REGIBUS DONATI GENTILITIIS INSIGNIBUS EQUESTRI
DIGNITATE ET DUCATU REGNI NEAPOLITANI. VIRI QUI
NULLA SIBI PRAELUCENTE MAIORUM IMAGINE SOLI, DEO ET
VIRTUTI OMNIA DEBUIT. EXPERIENTIA LVIII ANNORUM REI
NAVALIS SUAE AETATIS PERITISSIMUS REBUS MAXIMIS TOTO
OCEANO ET MEDITERRANEO MARI PER VII BELLA BENE
GESTIS INSULIS CASTELLISQUE AD BOREAM ET MERIDIEM
OCCUPATIS. ASSERTA BELGIS VASTA AD MARE ATLANTICUM
ORA. DOMITIS PIRATIS, DUCTU SUO IUSTIS QUINDECIM PRAELIIS
INVICTUS DECERTAVIT. QUATRIDUANA PRAE RELIQUIS
MEMORABILI PUGNA EDITA SOCIATARUM CLASSIUM VIM
IMMANEM QUATER AB IPSO REIPUBLICAE IUGULO PROSPERRIME
SUBMOVIT. COPIIS MINOR VIRTUTE PAR CONSILIO ET

La Haye. Mauritshuis. Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Masque en terre-cuite.

Portrait de l'amiral Baron van Gendt.

SUCCESSIBUS MAIOR TANDEM PATRIA PRAESENTISSIMO DISCRIMINI EREPTA SECUNDO APUD SICILIAM CONFLICTU SAUCIUS SYRACUSANO IN PORTU FORTITER OCCUBUIT XXIX APRIL A° CIƆIƆCLXXVI NATUS VLISSINGAE XXIV. MART. A° CIƆIƆCVII. ORDINES FOEDERATAE BELGICAE DUCI OPTIME MERITO MONUMENTUM HOC IMPENSIS PUBLICIS EXCITARI CURAVERUNT. VIXIT ANNOS LXIX. MENS. I. DIES V. IMMENSI TREMOR OCEANI.

Deux tablettes de marbre blanc à côté de l'épitaphe portent gravés ces vers du poëte Heinsius:

MICHAELI RUTERO

RUTERI HOC CINEREM VICTORIS ET OSSA SEPULCRO
ADSERTA AEQUOREO MARTE RECONDIT HUMUS
TANTILLUM EXUVIAS SPATII COMPLECTITUR OMNES
FUNERE DE TANTI QUAS TULIT URNA VIRI
NIL TAMEN EGISTI, MORS IMPORTUNA, TRIUMPHUM
DE TE PERPETUUM FAMA SUPERSTES AGET
IN TITULOS EUROPA PARUM EST: SCIT AMERICUS ORBIS
AFRICA LAURIGERI SCIT DECUS ORA DUCIS
VIX CAPIT OCEANUS, VIX SOL ORIENSQUE CADENSQUE
TOT PALMIS GRAVIDAM, TOT SPOLIISQUE MANUM
MAXIMA QUOD SI QUEM VIRTUS SACRAVIT OLYMPO
HANC ANIMAM AETHEREA FAS JUBET ARCE FRUI.

MICHAELI RUTERO

MARTIUS HIC TUMIDI MODERATOR & INCOLA PONTI
QUI SIBI SE TOTUM DEBUIT, ECCE JACET.
IPSE LAPIS, CINIS IPSE VIRI, SPIRARE VIDENTUR
INCLYTA, PRO PATRIIS QUAE TULIT, ARMA, FOCIS.
HOSTI INTENTAT ADHUC MARMOR CLADEMQUE FUGAMQUE:
SAXA CRUENTATAS STRAGE MINANTUR AQUAS.
NAUFRAGUS HUNC SENSIT SCOPULUM QUICUMQUE BATAVAS
AEQUORA TURBANTI CLASSE PREMEBAT OPES.
HIC HOSTES, UBICUMQUE JACENT, COMMUNE SEPULCRUM
CUM DUCE SORTIRI, PATRIA, CREDE TUOS.
SI TAMEN EST TUMULUS, MORIBUNDIS VITA SALUSQUE
CIVIBUS, & DEXTRAE LAUS REDIT INDE SUAE.

La maquette pour la tête du gisant se trouve également au Musée Mauritshuis, à la Haye (n°. 369 du cat. de 1899). Ce masque en terre glaise, d'une exécution profondément réaliste, surpasse peut-être encore pour cela même, celui de l'amiral van Gendt, qui se trouve au même musée.

Les travaux de sculpture du mausolée de De Ruyter sont de valeur très inégale: les défauts qui résultent de la collaboration de plusieurs artistes, sont plus apparents que dans les monuments antérieurs [1]). A côté de morceaux ciselés avec soin et non sans talent, on en trouve d'autres de bien pauvre facture. Sans doute Verhulst exécuta à lui seul la statue tombale; mais — est-ce à cause de l'attitude contrainte du corps? — nous n'y avons pas retrouvé l'expression de paix et de résignation sereine des gisants précédents. Encore une fois la tête exécutée en marbre n'égale pas le modelé vivant du masque en terre, une remarque que nous faisions aussi plus haut pour la statue de van Gendt. La composition de la partie décorative n'est pas sans faire impression, malgré son exécution sèche et froide: les petites têtes de génie surtout trahissent une technique toute différente de celle du maître.

Il existe encore quelques anciennes reproductions du monument de De Ruyter, entre autres: une toile d'Emmanuel de Witte (1617—1692), exposée au Musée de l'Etat à Amsterdam (n°. 2699 du cat. de 1903); une gravure par Mulder, dans l'ouvrage de Brandt «Het leven van de Ruyter».

---

1) On retrouve dans les archives les preuves de cette collaboration.

Dans un article sur la famille de Keyzer, Mr. A. W. Weissman mentionne un acte passé devant le notaire Sas, le 26 juillet 1678, qui autorise un certain „Willem de Keyzer" sculpteur à Amsterdam, à aller recevoir à la Haye, la somme qui lui revient pour sa collaboration au mausolée de De Ruyter. Dans un acte passé devant le notaire v. d. Slijck, le 19 mars 1680, ce même W. de Keyzer, autorise le notaire Van Rijp à comparaître pour lui dans un procès contre Rombout Verhulst. Voir: Oud-Holland, 22e année, 2e livraison.

Le 27 février 1680, Rombout Verhulst, sculpteur de marbre, avait chargé Johan Louckers de défendre ses intérêts dans un procès lui intenté par Willem de Keyzer, devant le tribunal de la Haye. (Arch. du not. P. van Roon, la Haye). Communication de Mr. le Dr. A. Bredius.

Amsterdam. Nouvelle Eglise. Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Tombeau de l'amiral de Ruyter.

Mr. le Dr. A. Bredius nous communiqua obligeamment ce qui suit, concernant le mode de payement arrangé pour le tombeau en question. Il fut convenu, suivant toute apparence, que les héritiers se chargeraient de tous les frais jusqu'à l'érection de l'œuvre et que la somme déboursée leur serait ensuite restituée, par ceux qui avaient fait édifier le mausolée. Le 22 juillet 1683, les Etats de Hollande signèrent un décret dans cet ordre d'idées, et le 28 juillet suivant «Monsieur Cornelis Paedts se porta garant, pour la restitution de la somme, que les héritiers de Monsieur Michiel Adriaensz. de Ruyter, de son vivant Lieutenant-Amiral de la Hollande, etc., avaient été comdamné, par la Cour de Hollande, à payer à Rombout Verhulst, maître sculpteur». (Archives du notaire Jac. v. d. Eycke, Leyde).

La quittance suivante, signée par Verhulst, date du 16 août de cette même année.

«Sr. Rombout Verhulst, Beelthouwer in 's Gravenhage, dogh sigh jee-
«genwoordigh bevindende binnen deser stadt, bekent ontvangen te
«hebben van Vrouwe Cornelia de Ruyter, huysvrouwe van d'Heer Jean
«de Witte, Captn ten dienste deser landen..... ter Admiraliteyt alhier,
«de somme van *f* 2561—9—0, voor de helft van sodanige somme van
«penningen als de gemelte H^r Jean de Witte van of van wegens sijne
«kinderen (dewelcke voor de gereghte helfte meede-erffgenamen sijn
«van d'H^r Engel de Ruyter) hadde te namptiseeren in handen van den
«comparant bij provisie onder cautie de restituendo, indien namaels
«bevonden moghte worden sulcx te behooren, ingevolge de provis.
«sententie bij den Hove van Hollandt den 22 Juli laetstleden geweezen
«in der saeke tusschen hem comparant ter eenre ende d'erffgenamen
«van d'H^r Engel de Ruyter zal^r ged^e ter andere zijde. Bekennende
«hij..... voldaen te sijn van hetgeen hij op den H^re Jean de Witte
«of sijne kinderen te eysschen hadde..... enz.»

Signé: Romboudt Verhulst.

(Archives du notaire G. Ypelaer, Amsterdam).

La seconde moitié fut acquittée le 25 août 1683:

«de H^r Jacob Charles, gemachtigd door Sr Rombout Verhulst, Beelt-«houwer in 's Gravenhage, bekent voor rekening van D^os Thomas Pots, «predikant te Vlissingen en de H^r Gillis Thyssen, scheepen aldaar als «voogden over de kinderen van wijlen Vrouwe Alida de Ruyter, als «mede voor den H^r Thyssen, als echtgenoot van Juffr. Cornelia Schorer, «dochter van Alida de Ruyter, ontvangen te hebben *fl* 2561—9—0. «En dat voor de helft van zoodanige somme van penningen als de «voornoemde personen..... enz.

Même signature.

(Archives du notaire G. Ypelaer, Amsterdam).

Le mausolée des frères Evertsen, à Middelbourg, terminé en 1682, clôture la série de grands tombeaux exécutés par Verhulst.

Au bruit de la mort de Cornelis Evertsen, le cadet des deux frères, au début d'un combat naval de quatre jours (11—14 juin 1666), les Etats de Zélande convinrent de lui faire ériger un monument funéraire somptueux. D. D. Blieck [1]) ébaucha quelques projets de tombeaux qui, en 1820, étaient encore en possession de la famille Evertsen [2]).

On n'avait pas fait un choix définitif, que déjà se répandait le bruit de la mort de Johan Evertsen, tué le 4 août 1666, dans un combat naval près de Schooneveld. A cette nouvelle, les Etats de Zélande revinrent (19 août) sur la décision prise précédemment, et décidèrent que le mausolée serait dédié à la mémoire des deux frères, «opdat zij te samen in «marmer zouden worden uitgehouwen en aldus hunne nagedachtenis «en daden aan de nakomelingen tot opwekking en navolging mogten «worden overgelaten.» (Notulen der Staten van Zeeland, 19 août 1666).

Bien des années se passèrent avant que le projet fut mis à exécution. Ce n'est qu'en 1679, que les Etats décidèrent, sur les demandes réitérées

---

1) Serait-ce ce Daniel de Blieck, peintre et architecte, dont quelques dessins d'instruments, datés du 27 février 1671, furent reproduits dans la Zelandia Illustrata? (III. I. p. 245).

2) Voir: M. J. C. de Jonge „Levensbeschrijving van Johan en Cornelis Evertsen".

Amsterdam. Nouvelle Église. Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Détail du tombeau de l'amiral de Ruyter.

du vice-amiral et du contre-amiral Evertsen — les fils de Johan et de Cornelis Evertsen — de procéder à l'adjudication du monument, qui serait érigé dans l'église St. Pierre à Middelbourg (Zélande). Les Evertsen avaient offert, si l'Assemblée se rendait à leurs instances, de prêter les fonds nécessaires, aux taux de 4% [1]).

Les «Notulen van de Staten van Zeeland», du 28 mai 1680, contiennent, sur l'adjudication du mausolée des Evertsen, quelques remarques inédites qu'on trouvera à la fin de cet aperçu. (Voir la pièce annexe E).

Nous n'avons pu nous rendre compte, jusqu'à quel point le mausolée que l'on voit actuellement dans la Nouvelle Eglise de Middelbourg, correspond au monument érigé par Verhulst. Toutes nos recherches pour retrouver quelque description, quelque estampe datant d'avant la réédification restèrent sans résultat; et les connaisseurs en monuments de la Zélande n'en savaient pas davantage. Il est peu probable, cependant, qu'il n'existât rien qui puisse nous faire connaître la disposition première.
Le mausolée se compose aujourd'hui de deux sarcophages convergeant à la tête. Les amiraux sont représentés étendus sur le dos et les yeux fermés. Un drapé d'étoffe légère recouvre le sarcophage et le coussin qui soutient la tête. Les gisants sont revêtus de l'armure complète, à l'exception du casque, placé derrière eux à côté d'un obélisque de marbre noir. Ils ont, comme toutes les statues tombales de Verhulst, du reste, l'un des bras ramené sur la poitrine, l'autre étendu le long du corps, appuyé sur une épée ou un bâton de commandant.
Le décor du fond est de marbre blanc avec épitaphe de marbre noir. A côté de la dédicace, deux petits génies sont debout, entourés de drapeaux et de banderoles. En dessous, près de la tête des gisants, les armoiries des Evertsen sont reproduites deux fois. Le petit bas-relief enchâssé à la partie inférieure représente un combat naval. Au dessus de l'archi-

---

1) Voir les Notulen van de Staten van Zeeland, du 3 juin 1679.

trave, un motif de drapeaux et d'attributs de guerre avec la couronne navale et les blasons des Provinces Unies, des Etats de Zélande et du prince d'Orange.

Les gisants constituent encore une fois la partie principale du monument. Déjà dans la composition de ces statues le style du sculpteur est entièrement exprimé; ce sont elles aussi qui dénotent le plus distinctement la main-d'œuvre de notre maître. Ceci s'applique surtout au gisant de droite, qui, étendu tout du long et dans une attitude plus naturelle, nous impressionna peut être encore plus vivement que l'autre.

Relevons encore l'une des particularités des compositions de Verhulst: des mains charnues d'un modelé souple, absolument merveilleux.

Cependant, l'heure de la décadence sonnait pour Verhulst. Les gisants de Middelbourg sont encore, il est vrai, des productions remarquables de la statuaire du XVIIe siècle, ils ne sont plus à hauteur des travaux précédents du maître.

Verhulst termina le monument en 1682. Au moment de faire graver l'inscription, une nouvelle source de difficultés surgit. Les Etats de Zélande proposaient une dédicace en ces termes:

D. O. M. S.
ET AETERNAE MEMORIAE
IOANNIS ET CORNELII EVERTSEN
FRATRUM QUI AMBO NATI EX ZEELANDICA FAMILIA MARI DEVOTA IN QUA [TIROCINIO
INDE A TENERIS POSITO MILITIAE MARITIMAE MINORES MAIORESQUE GRADUS [OMNES ITA
OBIERUNT UT POST EDITA IN IISDEM VIRTUTIS ET PRUDENTIAE SUAE [SPECIMINA TANDEM
AB ILLUSTRISSIMIS ZEELANDIAE ORDINIBUS
AD SUMMAM PRAEFECTURAM MARIS SINT EVECTI.
PRIOR VERO IOANNES
QUI ANNO MDCXXXVI DE PRAEFECTO MARIS DUNKERKENSI EIUS NAVIBUS POST [ANCEPS
ET ATROX PROELIUM DEPRESSIS CAPTIVO TRIUMPHAVIT DEINDE ANNO [MDCXXXIX

La Haye. Mauritshuis.

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Masque en terre-cuite.

Portrait de l'amiral de Ruyter.

MEMORABILI ILLO DUNENSI ADVERSUS HISPANOS PROELIO A MAGNO TROMPIO
SECUNDUS DUCIS LUSITANI MAXIMAM ET VALIDISSIMAM NAVEM OPPUGNAVIT
[INCENDIT
NAVIUMQUE EIUS ALIAS SUBMERSIT ALIAS CEPIT.
ALTER AUTEM CORNELIUS
FRATERNAE, VIRTUTIS AEMULUS ET VICTORIAE CONSORS SECUNDUS ERAT IN
[IMPERIO
QUUM ANNO MDCLIX COPIAS BELGICAS FIONIAM REGI DANIAE REBUS
IAM CONCLAMATIS ASSERTURUS IN TERRAM VICTOR EXPONERET
HEROES STRENUI ILLE XLIV, HIC XXXVI ANNOS VARIOS CASUS ET DISCRIMINA
ELUCTATI PROELIUS NAVALIBUS SUI TEMPORIS SI NON OMNIBUS MAXIMAM
PARTEM VICTORES INTERFUERUNT SIC PATRIS ET TRIUM FRATRUM VESTIGIA
SECUTI VITAM MAGNO DECORE ACTAM MAIORI PRO PATRIA POSUERUNT
QUIPPE FERVENTE BELLO BRITTANNICO SECUNDO ANNO MDCLXVI QUA
[TEMPESTATE
MAGNUS ILLE ZEELANDUS MICHAËLIS ADRIANI DE RUYTER PRIMAS, IPSI
[SECUNDAS
PARTES IN BELGICARUM CLASSIUM PRAEFECTURA SUSTINEBANT DUOBUS PAUCAS
UTER SEPTIMANAS VICTRICIBUS PROELIIS HIC PRIORI ILLE POSTERIORI FERREO
[GLOBO
TRAJECTI FORTES ANIMAS DEO REDDIDERUNT.
ILLUSTRES ET POTENTES ZEELANDIAE ORDINES
MONUMENTO HOC DUCIBUS OPTIMIS IMPENSIS PUBLICIS ERECTO QUANTI
VIRTUTEM FACIANT TESTARI STIMULUMQUE AD IMITANDAM POPULARIBUS
ADDERE VOLUERUNT [1]).

Cette épitaphe était loin de plaire aux fils Evertsen, qui refusèrent même énergiquement de la faire graver sur le tombeau. Il leur semblait qu'on faisait injure à leurs pères en ne les célébrant pas à l'égal de Tromp ou de De Ruyter [2]).

Il en résulta une querelle assez vive entre les Etats de Zélande et les Evertsen. Surtout Cornelis Evertsen, fils de Cornelis Evertsen l'aîné

---

1) Voir: M. J. C. de Jonge. Levensbeschrijving van Johan et Cornelis Evertsen.

2) Remarquons ici que les Evertsen croyaient avoir été méconnus déjà à plusieurs reprises, que sans aucun doute les rapports étaient déjà assez tendus.

désirait voir changer la dédicace. Son caractère emporté et violent l'entraîna peut-être quelquefois à manquer de respect envers l'Assemblée des Etats, car sa conduite en ceci fut qualifiée de téméraire et arrogante. (Voir: Notulen der Staten van Zeeland, du 3 juin 1679, 18 déc. 1681, 6 avril 1683, 12 mars 1686. M. de Jonge, op. cit.).

La conséquence de tout ceci fut que les Etats de Zélande ne restituèrent jamais aux Evertsen les sommes déboursées, et que le mausolée resta plus d'un siècle sans inscription aucune. En l'année 1800, les marguilliers firent graver sur le monument l'épitaphe contestée, sans avoir demandé autorisation à qui que ce soit de la famille des Evertsen. Elle n'y resta pas longtemps. Quelques années plus tard en 1809, surtout à cause du séjour des Anglais dans l'édifice, la vieille église et le tombeau menaçaient de tombert en ruines. On entendit de tout côtés exprimer le souhait de voir le monument restauré et réédifié dans un milieu plus digne. Après avoir obtenu pour ses projets l'approbation du Roi, la Société Scientifique Zélandaise fit transporter le monument avec les restes des héros dans la Nouvelle Eglise de Middelbourg [1]).

Le nouveau mausolée fut inauguré le 18 mai 1818. (Voir le discours de De Kanter, dans la Zelandia Illustrata). Sur la demande expresse du dernier descendant, on avait fait graver la dédicace suivante:

TER EEUWIGE NAGEDACHTENIS
VAN DE
ONSTERFELIJKE ZEEHELDEN
DE GEBROEDERS
JOHAN EN CORNELIS EVERTSEN
LUITENANT-ADMIRALEN VAN ZEELAND
BEIDEN
STRIJDENDE VOOR HET VADERLAND
GESNEUVELD
IN DEN JARE MDCLXVI.

et un peu plus bas:

---

1) La restauration du mausolée fut confiée a W. van Uye.

Middelbourg. (Zélande). Nouvelle Église.

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam

Tombeau des frères Evertsen.

DIT PRAALGRAF OP LAST
DER STATEN VAN ZEELAND GESTICHT
IS UIT DE ST. PIETERSKERK HERWAARTS OVERGEBRAGT
OP BEVEL VAN DEN KONING MDCCCXVIII.

Nous connaissons de ce tombeau les reproductions suivantes:
Un dessin à l'encre de Chine dans la revue Zelandia Illustrata. Une estampe (J. P. Bourjé del. et J. C. Bendorp sculp.) dans «Redevoering uitgesproken bij de plechtige ontblooting van het hersteld praalgraf, etc.» par de Kanter, Middelbourg 1818. Le frontispic ede l'ouvrage de M. J. C. de Jonge, «Levensbeschrijving v. Johan en Cornelis Evertsen», La Haye, 1820.
Il y a lieu de croire que Verhulst éprouva, lui aussi, les conséquences du différent dont nous avons parlé plus haut, notamment que les conditions de payement ne furent pas toujours observées.
M. le Dr. A. Bredius me fit parvenir un extrait des archives du notaire H. T. van Coesfelt à la Haye, un acte, datant du 5 mars 1701, par lequel Pieter van Beaumont et Richard van der Kun, héritiers universels de Rombout Verhulst, autorisent Jean Sturm, de Middelbourg, à demander en leur nom à l'amiral Cornelis Evertsen, d'exhiber la quittance de 2000 *fl.* signée par R. Verhulst, qu'il se vante de posséder; et en cas de refus, de lui intenter un procès pour le sommer à payer cette somme et les intérêts dus:

«Messieur Pieter van Beaumont en Richard van der Kun, Coopluyden «in den Hage als eenige universeele erfgenamen van wijlen Sr. Rom-«bout Verhulst, in sijn leven constrijck marmer-beelthouwer binnen «deser stede, machtigen den E. Jean Sturm te Middelburg om uit «hun naam te versoecken van den WelEd.Heer Admirael Cornelis «Evertsen exhibitie van soodanige pretente quitantie van *fl* 2000,— als «sijn WelEd. vanteert in handen te hebben en onderteekent te sijn «bij den voorn. Rombout Verhulst tot voldoening van soodanige «Acte Obligatoir van dato 20 January 1680, als gemelte Heer Evert-«sen ten behoeve van den voorn. Rombout Verhulst verleden en ge-«passeert heeft; en bij weyghering . . . . . den selven Heer Admirael

«tot betalinge der voorn. *fl* 2000,— met de verloopen interesten in «rechten te betrecken.

En décrivant les dernières œuvres de Verhulst, nous avons quelque peu perdu de vue ses rapports sociaux.

Voici tout ce que nous avons pu trouver, le concernant, depuis le moment où il se fixa à la Haye.

Nous savons qu'il devint membre de la confrérie de St. Luc, à la Haye, le 15 novembre 1664. En 1668 il était nommé au rang de doyen, fonction qu'il garda, avec quelques interruptions seulement, jusqu'en 1694; 1669; 1671—72; 1676; 1680; 1684—86; 1690—94. (Voir les archives communales de la Haye; le manuscript Terwesten; «Obreens-archief» t. IV et V).

Il nous reste, entre autres, deux pièces, concernant les intérêts de la gilde, signées par Verhulst en sa qualité de doyen. Les voici, telles qu'elles sont mentionnées dans les régistres de la confrérie des peintres de la Haye, à la date de 1676. (Voir aussi «Obreens-archief» t. IV. p. 45 et 83).

«In den jaere 1676 bij Deecken en Hooftmannen, daer toe specialyck «vergadert, goedgevonden zijnde aen de Ed. Agtbaere Heeren Burge-«meesteren enz. van 's Gravenhaege te versoecken, dat de confrerie «soude mogen gedechargeert en ontlast zijn van de jaerlycksche huure, «bij haer voor haere vergaderinghplaetse betaelt werdende, so is bij «gemeen advys tot dien eynde gepresenteert de req^te^, en bekomen het «oppoinctement, beyde alhier onder van woorde tot woorde geëxtendeert.

«Aen enz.

«Verthoonen met behoorlycke eerbiedigheyt Deecken ende Hooftmannen «van de Schilders-confrerye alhier in 's Gravenhaege, dat sij . . . . . .

«op den 21 Oct. 1656 van UEd. Achtbaarh. hebben verkreegen seeckere «acte van Commissie, waer bij sij luyden syn gequalifiseert geworden, «omme de qualiteyt in 't hooft van dese vermelt, te bedienen en te «bekleeden waervan jaerlyckx van prealabele nominatie van een dubbelt «getal, bij UEd. Achtb. werd gedisponeert tot Electie van Deecken, «Hooftmannen en Secretaris van de voorsz. Confrerye enz. enz. enz.

Middelbourg (Zélande). Nouvelle Église.

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Détail du tombeau des frères Evertsen.

«(wordt verhaald hoe de confrerye eerst niets, later jaarlijks 60 gulden «voor de kamer boven de waag op de Princegracht betaalde; dat zij «echter vertrouwde nu weer op de vorige conditie aan geene Remune- «ratie subject soude zijn); dat meede, naer het loffelyck Exempel van «andere provincien ende steeden, Harlem, Delft, Amsterdam ende meer «andere steeden (tot opweckinge van de voorsz. liberale Cunst, ende «de onderhoudinge van dien) sulkx niet alleenlijck is geconsenteert, «maer selfs door de Regenten eygen motyff opgereght; soo wensch- «ten verthoonders mits desen . . . . . dat UEd. Achtb. «haer . . . . . gelieven te eximeren ende te onthouden van de «laste der voorsz. jaerlycksche Remuneratie enz. enz.»

'Twelck doende:

J. de Baen.
R. Verhulst.
Ravesteyn.

Les autorités accueillirent favorablement cette requête, à condition de «recevoir en retour un tableau pouvant orner la chambre du bourguemestre.» Cette lettre était signée.

21 Nov. 1676. N. van der Houck.

L'association consentit à cette échange, comme le prouve cette lettre:

«Ingevolge van de bovenstaende vergunninge van de Ed. Achtbare «Heere Burgem^r van 's Gravenhage hebben de Heeren Willem Doedijns «en Johan de Baen gepraesteert en voldaen de mits in den voorsz. «toestand en vergunninge breder gemelt, ende tot dien eynde ter «caemere van welgemelte Heeren Burgem^ren effectieve en metterdaet «overgebragt seeckere schilderye, zijnde het conterfeytsel van Syn «Hoogheyt te paert, leevensgroote, welcken aengaende de voorsz. «Heeren Doedijns en de Baen, wegens de gemeene confrerye, so bij «de Regenten als contribueerende Constenaers en andere confraters

«voor haere aengenomen moeyten en het voordeel de voorsz. Confrerie «daerdoor toegevoeght van herte zijn bedanckt.»

Gedaen ter caemere enz. XXII February 1679.

de Secretaris: Joan de Hertoghe.

La seconde lettre prête à croire que les membres eux-mêmes, malgré l'exemple louable donné par la ville, n'étaient pas toujours également empressés à servir les intérêts de leur association, surtout quand il s'agissait de payer la contribution annuelle.
Cette lettre figure sur l'une des feuilles volantes, serrées dans une couverture de parchemin, qui se trouve aux archives communales de la Haye [1]).
Le feuillet en question porte la dédicace suivante:

«Ordre op den kamerdienaer, om de gebreckige aen te maenen haer «achterwesen te voldoen, en het regt van de kamer op te leggen.»

Puis on lit:

«4 Oct. 1681.
«Alsoo bij verloop van tijt verscheide klaghten ingekommen sijn, als «dat wij Regenten van de Haegsche Constschilders Confrerie den enen «doen observeren het twede Articul van den brief ons bij hare Eedele «Agtbaerheden van 's Gravenhage vergunt, en den anderen ongequa«lificeert laten genieten Equale vryheyt neffens de vorige, soo is 't dat «wij ondergeschreven in qualiteyt als Regenten van voorsch. confrerie «ordineren Johannes Schelluyn voor het laatste een serieuse aenma«ningh te doen aen dese volgende Constenaers soo schilders als Beelt«houders, ten eynde sy hare vrijheid sullen hebben te voldoen met «de somme van 18 guld^s volgens het Articul voorschr. opdat wij «niet gedwongen worden ons met rigueur van Justitie te helpen,

1) Voir aussi „Obreens-archief" t. IV.

Amsterdam. Musée de l'État. Cabinet d'Estampes.

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam

Gravure de Nic. Helt Stokade d'après Rombout Verhulst.

«en haer tot grote kosten dwingen de orders van Hare Eedele Agt-
«baerheden voorschr. te obedieren.

«Aldus geresolveert ter caemere als boven op den 4en Oct. 1681.

«Is get. W. Doedeyns, in qualiteyt als Deken.»

A. J. Ravesteyn 1681.
Romboudt Verhulst.
Bartolmeo Appelman.

(Suivent les noms des membres en défaut).

On possède peu de données précises sur l'état des finances de Verhulst. Cependant, il y a tout lieu de croire qu'il menait une vie relativement aisée. A ce sujet, Mr. le Dr. A. Bredius voulut bien nous communiquer ce qui suit [1]:

«Le 24 juillet 1682, Rombout Verhulst loue» (pour lui-même ou «pour d'autres?) «une maison avec dépendances, sise Princegracht, «à la Haye, pour la somme de *fl* 170,—,— l'an. (Archives du not. «P. van Aarden, la Haye. Signé d'une main tremblante: Romboudt «Verhulst).

«Le 27 novembre 1685, M. Adriaen Rosa, transcrit une obligation «de *fl* 3000,—,— au nom de Monsieur Rombout Verhulst, sculpteur «de marbre, à la Haye (Archives du not. H. T. v. Coesfelt, la Haye).»

En 1680, Verhulst paye *fl* 24,— pour la consommation annuelle de $1^1/_2$ barrique de vin (Régistre de l'impôt sur la consommation de vin, archives communales de la Haye), et six florins pour la consommation de thé et de café; ce qui faisait évaluer sa fortune à plus de *fl* 4000,— et à moins de *fl* 10.000,—. (Régistre de l'impôt sur le thé et le café).

Nous savons également que Verhulst possédait quelques terres aux environs de Malines. Dans un acte, passé devant le notaire H. T. v. Coesfelt, de la Haye, le 22 août 1689, «Monsieur Rombout Verhulst, sculpteur de pierre en cette ville de la Haye, autorise Monsieur Pierre

---

1) Voir aussi „Obreens-archief".

Verhulst, notaire, demeurant à Malines», à administrer ses biens en Brabant, etc. etc. (Signé d'une main tremblante: Romboudt Verhulst).
Le cas échéant Verhulst, à son tour, défendait les intérêts des autres, témoin cet acte, passé devant le notaire J. Slijck, à Amsterdam, le 6 novembre 1692, par lequel un marchand de cette ville, autorise le sculpteur Rombout Verhulst, de la Haye, à recevoir de Sa Majesté Britannique, le prix d'une livraison de plomb destiné au bâtiment «het Loo».

Soit que sa nièce Maria Verkest était morte, peut-être aussi pour de tout autres motifs, toujours est-il que Verhulst fit une deuxième fois son testament le 27 décembre 1692. Cette fois il laissait à Johan van der Heiden, maître-sculpteur, toutes ses statuettes de terre et de plâtre provenant de monuments funéraires; au Conseiller Gool, le portrait modelé en terre de feu l'amiral de Ruyter. Anthony Mathysz., son neveu de Malines, devenait son héritier universel. Messieurs Willem Doudyns et Ricus van der Kun étaient nommés exécuteurs testamentaires [1]).
Il faut croire que plus tard ces dispositions ne lui convenaient plus. Verhulst «sain de corps» modifia ce testament le 3 juin 1697; il avait alors 73 ans. (Arch. du not. H. F. v. Coesfelt, La Haye). Après avoir fait quelques legs à la fille de son frère défunt Anthony Verhulst, il laisse «au très-noble Seigneur de Duyvenvoirde, le portrait modelé du Roi Guillaume et celui de l'amiral Sweers; à Monsieur le Docteur van Wouw un petit génie de marbre, de $2^1/_2$ pieds de hauteur, tenant un serpent dans la main, et à Monsieur le Docteur Helvetius un petit génie de marbre, tenant une écuelle.» Anneken van Gellekom son «ancienne servante» recevait une somme de *fl* 2500,—, les ustensiles de ménage et le mobilier, «excepté les statues en marbre et celles modelées en terre et les épitaphes». (Elle avait à sa charge une fille en tutelle, Alida van Tilburch [2]). Messieurs Pieter van Beaumont et Richard van

---

1) Communication de Mr. le Dr. A. Bredius.

2) Il paraît que Anneken van Gellekom n'était pas satisfaite des dispositions prises à son égard. Le 16 septembre 1699, il fut contracté par devant le notaire H. F. van Coesfelt, de

La Haye. Collection de M. VICTOR DE STUERS. Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam

Buste en terre-cuite.

der Kun étaient nommés ses héritiers universels. (Signé d'une grande écriture tremblante: Rombout Verhulst.)

Verhulst mourut à la Haye, l'année suivante, en novembre 1698. Il fut enseveli dans la Grande Eglise de la Haye, comme le prouvent ces deux indications dans le Régistre des Morts, à la date du 27 novembre 1698. La première concerne le glas:

«sonné quatre fois pour Monsieur Rombout Verhulst..... *fl* 13,—,—.

et la seconde ajoute:

«ouvert une tombe pour Monsieur Rombout Verhulst..... *fl* 12,—,— [1]).

---

la Haye, que „Messieurs Pieter van Beaumont et Richard van der Kun, héritiers et exécuteurs testamentaires de feu Rombout Verhulst, habile sculpteur de marbre en cette ville payeraient à Annetge van Gellecom", une somme de *fl* 3000,— parce qu'elle prétendait que la somme lui laissée était insuffisante. (Communication de Mr. le Dr. A. Bredius).

1) Voir „Obreens-archief".

II.

Oeuvres égarées de Rombout Verhulst.

Nous savons par de vieilles estampes, par des communications de ses contemporains ou des auteurs d'une époque ultérieure, que les ouvrages encore existants ne constituent pas l'œuvre complet de Rombout Verhulst.

Ainsi Kramm, en discutant l'œuvre de Nicolaas Helt Stokade dit: «Le cabinet d'estampes de l'université de Leyde possède de lui deux eaux-fortes, d'après des bas-reliefs avec de jeunes enfants, par P. Verhulst [1]). Dans son ouvrage «Le Peintre graveur hollandais et flamand» (t. I. p. 36). Van der Kellen décrit comme suit l'une de ces eaux-fortes:

«Vers la gauche un enfant, vu par derrière, soulevant une guirlande «de fruits et de feuillage qui lui passe sur l'épaule gauche au milieu «de la planche. Un autre enfant vu de face l'aide à soulever la guir-«lande. Plus vers la droite deux enfants tiennent une grande corne «d'abondance, dont une partie se déverse sur le devant de la planche. «Derrière ceux-ci, un enfant tenant un casque, avec un autre placé à «gauche, dont le visage est vu de profil. Tout-à-fait vers la droite, un «garçon voulant empêcher une jeune fille aux cheveux tressés de pas-«ser par une porte.

«Au bas à gauche R. Verhulst in. Vers la droite Stocade f^t^.

1) Kramm écrit abusivement P. Verhulst; la gravure porte R. Verhulst.

Amsterdam. Musée de l'État. Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Charles II d'Angleterre.

Buste en marbre.

«Largeur 370 millimètres. Hauteur 195 à 197 millimètres» [1]).
Nous n'avons retrouvé nulle part ce bas-relief, il est donc incertain s'il existe encore. A juger de leur chevelure soyeuse et bouclée, de leur petit corps lourd d'un modelé plutôt mou, ces génies doivent dater de l'époque du tombeau de Tromp. Les génies funéraires des mausolées ultérieurs sont d'un modelé plus ferme. Nous avons vu, du reste, que Verhulst se servit fréquemment de ces guirlandes de fruits, de fleurs et de coquillages pendant son séjour à Amsterdam et à Leyde. Il est donc fort probable que l'exécution de ce bas-relief remonte aux années 1650—1660. Stockade étant mort en 1669, cette œuvre est dans tous les cas antérieure à cette date.
Il existe une autre gravure, datant du XVIIIe siècle, d'après une œuvre de Verhulst, également disparue de nos jours, un projet de tombeau pour Hugo de Groot. Bien des années après la mort de Grotius [2]) un certain nombre de ses admirateurs formèrent le projet de lui ériger un mausolée. Casper Brandt [3]) qui nous laissa sa biographie, raconte, entre autres, en quels termes, les régents de la ville de Delft acquiéscèrent (le 21 juillet 1663) à une demande qui leur fut adressée à ce sujet.

«De Heeren Burgemeesteren en Regeerders der stadt Delft hebben, op «'t verzoek van den Heer en Mr. Pieter de Groot, pensionaris der «Stadt Amsterdam, zoo voor hem zelven als van wegen zijn Zuster «Vrouwe Cornelia de Groot aan haar Achtbaarheden gedaan, naar in-«genomen advys en bericht van de Heeren Kerkmeesteren binnen de «voorgeschreve stadt, geconsenteert en toegestaan, gelijk haare Acht-«baarheden consenteren en toestaan mitsdezen, dat de gemelde Heer de Groot zal mogen doen oprechten in het choor van de Nieuwe Kerk

---

1) V. d. Kellen dit encore: Kramm parle de deux estampes de Stockade, représentant des bas-reliefs, qui devraient se trouver au cabinet d'estampes de Leyde. Nous croyons qu'il s'est trompé, car celle que nous décrivons ici est la seule qui s'y trouve.

2) Hugo de Groot mourut à Rostock en 1645. Le corps fut transféré en Hollande et enseveli dans le chœur de la Nouvelle Eglise de Delft, le 3 octobre 1645.

3) Brandt (Casper). Historie van het leven des Heeren Huig de Groot. Dordrecht et Amsterdam. MDCCXXXII, p. 416.

«alhier, op de graven daar de Heer Hugo de Groot haarlieder Vader «zal. ged. begraaven is, een tombe, met de ornamenten daar toe be- «hoorende, ter eere en gedachtenis van den gem. haar Heer Vader; «mits dat alvoorens van de inscriptie, daar op te doen stellen, com- «municatie aan de Heeren Burgemeesteren gegeven, en dezelver appro- «batie daar op erlangt zal moeten worden.»

Gedaan bij alle de Heeren, den 21en Juli 1663.

A. van der Dussen.

Après cette réponse favorable, Verhulst fut chargé de composer une maquette. Brandt écrit: «.....een ontwerp getekent en in aarde geboetzeert «door den vermaarden konstenaar en beelthouwer Rombout Verhulst, «van wien ook sedert ontworpen en getekent wierd de praaltombe ter «gedachtenis van den Heere Michiel de Ruyter, Hartog, Ridder etc.; «L.Admiraal-Generaal van Hollandt en West-Vrieslandt, waarmede het «koor der Nieuwe Kerke te Amsterdam is verheerlijkt.»

Les négociations en restèrent là, le projet demandé à Verhulst ne fut jamais exécuté; et, il est probable que la taille-douce par J. C. Philips, «d'après le modèle exécuté en grand par le sculpteur R. Verhulst» [1]), est tout ce qu'il subsiste de cette œuvre, car nous n'en avons retrouvé aucune trace au cours de nos recherches.

Cette gravure, cependant, est trop superficielle pour pouvoir donner une idée exacte du monument conçu par Verhulst. Il est inadmissible que l'artiste ait exécuté une maquette si peu exacte, d'une composition si peu concise et si inquiète [2]) à l'époque même des mausolées de Katwijk-Binnen (1663) et de Midwolde (1664). Pour la disposition ce monument se rapportait au type autel des mausolées précédents, (le tombeau de Tromp par

---

1) Cette gravure se trouve dans l'ouvrage de Cornelis van Alkemade „Inleiding tot het ceremonieel et de plechtigheden der Begraavenissen", et dans celui de Brandt cité plus haut.

2) Il est probable que les génies avec la Renommée prenant son essor devaient être exécutés en bas-relief. Dans ce cas, si l'œuvre eût été exécutée, ce groupe aurait été moins saillant par rapport au gisant, qui aurait constitué la partie principale de la composition.

Leyde.

Burgpoort.

Amsterdam. Jardin du Musée de l'État.

Phototypie L. VAN LEHR & Co., Amsterdam.

Junon.

le-même et celui de Piet Hein par de Keyzer). Ce qui prouverait, qu'à cette époque, Verhulst ne s'était pas encore soustrait entièrement à l'influence du classicisme.

Nous avons quelque raison pour croire que Verhulst ne maniait pas seulement le marbre. Le catalogue des «Curiosités de P. Loquet (Amsterdam, sept. 1783) mentionne comme étant de Verhulst:
N°. 81. Un groupe de statues représentant Hercule terrassant de sa massue le fameux brigand Cacus; hauteur 10 dm. (acheté par Hope pour la somme de *fl* 105,—).
N°. 82. Un médaillon ovale avec le portrait de David Vlugh, contre-amiral de Hollande; hauteur 5 dm., largeur $3^1/_2$ dm.
N°. 83. Idem, idem, Jacob Baron de Wassenaer Obdam, amiral de Hollande et de la Frise Occidentale; hauteur $2^1/_2$ dm., largeur 2 dm.
Nous n'avons pas réussi à les retrouver.

Dans l'inventaire dressé à la débacle finantielle de Rembrandt en 1656, on lit: «un lit doré, dessiné par Verhulst» (voir Immerzeel, lofrede op Rembrandt). Nous manquons de données là-dessus. Ce Verhulst, est-ce le sculpteur Rombout Verhulst? On serait tenté de le croire.
Il est vrai de dire qu'on n'est pas d'accord sur l'objet ainsi décrit [1]).

En 1687, Nicodème Tessin le jeune [2]), architecte Suédois, visitait la Hollande. Si nous pouvons ajouter foi à ses notes de voyage, Verhulst

---

1) Mr. E. Michel, dans son ouvrage bien connu sur Rembrandt, mentionne cette partie de l'inventaire lorsqu'il décrit (p. 225) le lit qui figure sur la toile de la Danaé, au musée de l'Ermitage à St. Petersbourg, et que l'on retrouve aussi dans d'autres œuvres, entre autres: la Mort de la Vierge (Bartsch 99) gravée en 1639.

Il est bien certain que ce lit là ne fut point dessiné par Verhulst, vu son extrême jeunesse en 1636, l'année où Rembrandt peignit sa Danaé. Voir là-dessus C. Vosmaer: „Rembrandt sa vie et ses œvres". 1877, p. 435 et 438. En effet, cette description sommaire concernait un dessin qui se trouvait dans l'un des portefeuilles de Rembrandt.

2) Son père, qui se nommait également Nic. Tessin est problement celui qui étudia en Hollande. Il avait un fils adoptif Abraham Winnantz-Svansköld, natif de la Hollande, qui fut

doit avoir sculpté vingt-deux statues pour la maison de campagne d'un Monsieur Fagel. Tessin écrit: «Verhulst passiret hier vor der beste «Bildhauer, er hat beij 22 marmorne Statuen gemacht vor herr Fagels «Garten, er sagte dass eine solche Statue müste 2000 Gülden bezahlet «werden, so 800 Rdhle seyndt; er ist in Italien nicht gewesen, seine «arbeit ist gantz schlecht, wie seine Epitafien von Reuter in Amster-«dam undt von Tromp in Delft genugsam aussweissen. Er sagte dass «wie Mr. Mellick währe nach Schweden gegangen, hätte er beij ihme «2 jahr vor knecht gewerckt. Er hat auch ein Hauffen werck an «Amsterdams Rathaus gemacht» [1]. (Voir l'article de Mr. le Dr. Gustaf Upmarck, l. c.).

Ces vingt-deux statues, dont parle Tessin, comment étaient-elles et que représentaient-elles? Nous ne savons rien de précis là-dessus. Les «quatre belles statues de jardin par R. Verhulst» mentionnées dans le catalogue de vente de la collection J. Kleynenberg [2], appartenaient peut-être à cette série [3].

Enfin suivant v. Someren (cat. de portraits) Verhulst doit avoir peint un portrait en buste de Hans Verkest. Voici la description d'un gravure

---

nommé architecte en titre, sous Charles IX. Un Nicodemus Tessihn Stralsundapomeranus fut inscrit dans les régistres des Etudiants de Leyde, en septembre 1647. Ce doit être Nic. Tessin Sr., l'aîné des deux architectes de ce nom, né à Stralsund le 7 décembre 1615. Dans ses dernières œuvres il appliqua fréquemment des motifs hollandais et flamands. (Voir l'article du Dr. Gustaf Upmark dans la revue Oud-Holland, 18e anneé, livr. 2 et 3; et „De betrekkingen tusschen Zweden en de Nederlanden etc." par E. Wrangel. La version hollandaise est due à Madame Beets-Damsté. E. J. Brill, Leyde 1901, p. 37.

1) Cette opinion sur Verhulst s'explique si l'on sait que Tessin affectionnait surtout la Renaissance Italienne et le Classicisme, et ne se sentait guère attiré vers l'art réaliste. Ses notes de voyage mentionnent minutieusement tout ce qu'il vit de Raphaël et le Titien, de Rubens et de Van Dijck; mais il ne nomme ni Rembrandt, ni Frans Hals, ni les petits-maîtres de l'école hollandaise.

2) Cette vente eut lieu le 19 juillet 1841, dans la maison qu'habitait le défunt, Rapenburg, IVe, n°. 655.

3) Il est possible que la statue de Junon dont nous parlerons plus loin, en faisait également partie.

Soestdijk. Palais Royal.

Le prince Guillaume I.

Buste en marbre.

Soestdijk. Palais Royal.

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam

Le prince Maurice.

Buste en marbre.

d'apès cette toile: «Hans Verkest, à mi-corps, regard tourné vers la droite, revêtu de la cuirasse avec bandoulière et petit col plat, un bâton de commandement dans la main. Un sizain par J. Vos. D'après Romb. Verhulst (par P. de Jode?). Comme adresse: F. v. d. Wijngaerde. 4°. Nous n'avons retrouvé aucune trace de ce portrait.

Pour compléter dans la mesure du possible, la liste des ouvrages égarés rappelons encore la maquette pour le mausolée de l'amiral van Wassenaar, dont nous avons parlé plus haut, et les deux statuettes d'enfant mentionnées par Verhulst dans son testament du 3 juin 1697.

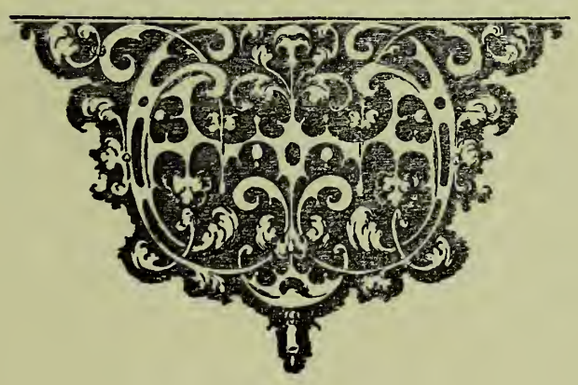

III.

Oeuvres attribuées à Rombout Verhulst.

Il existe encore actuellement plusieurs œuvres de sculpture du XVIIe siècle, d'une paternité douteuse. Comme nous le verrons plus loin quelques-unes peuvent en toute sincérité être attribuées à Verhulst; d'autres sont nées de son influence, ou encore, proviennent tout simplement de son atelier.

Le buste en terre-cuite que possède M. Victor de Stuers à la Haye, fut très probablement modelé par Verhulst lui-même. C'est le portrait d'un personnage inconnu, âgé d'une quarantaine d'années; la tête est vue de face, le regard dirigé vers la gauche. La chevelure retombe sur les épaules, couvertes d'une draperie. Au dessus du front élevé se dessine la raie qui sépare les cheveux. Les yeux aux paupières lourdes rappellent également le faire de Verhulst.

Le costume se compose d'un vêtement ample en étoffe légère et d'un long rabat uni. Il n'est guère possible d'en déduire avec certitude la position sociale du personnage représenté.

Nous n'hésitons pas à attribuer à Verhulst lui-même ce buste anonyme d'un modelé si soigné. Son exécution remonterait d'après nous aux années 1663—1672.

C'est encore à Verhulst que nous croyons devoir attribuer le buste en marbre blanc de Charles II d'Angleterre, qui fait partie de la collection d'œuvres de sculpture du Musée de l'Etat à Amsterdam.

La Haye. Mauritshuis.

Le stadhouder Frédéric Henri.

Buste en marbre.

La Haye. Mauritshuis.

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam

Le stadhouder Guillaume II.

Buste en marbre.

C'est une œuvre anonyme d'origine inconnue. Nous avons hésité quelque temps à l'attribuer à Verhulst car, malgré de bonnes qualités, nous n'y retrouvons pas cette souplesse presque molle dans le rendu des chairs et cette ondulation naturelle et élégante des cheveux, qui caractérisent les effigies du maître. Mais, comme d'une part ce buste est sans aucune doute d'origine néerlandaise et que, parmi les sculpteurs du troisième quart du XVIIe siècle, nous n'en voyons pas un qui pourrait avec quelque droit être considéré comme son auteur; que, d'autre part il n'y a aucune raison plausible pour écarter la paternité de Verhulst, nous avons cru devoir le mentionner ici.
Charles II naquit en 1630 et mourut en 1685. Il vint se réfugier en Hollande à la mort de Charles Ier, en 1649. Le buste le représente âgé d'un trentaine d'années; il est revêtu de la cuirasse, dont le métal fut admirablement rendu dans le marbre. La tête est légèrement tournée vers la gauche. Le médaillon de l'ordre de la Jarretière est suspendu à une chaîne passée autour du cou.

Mentionnons enfin la Junon, taillée en petit-granit, qui se trouve actuellement au jardin du Musée de l'Etat à Amsterdam — une œuvre de beaucoup moins importante.
Cette statue, qui atteint près de 2 m. de hauteur, fut destinée probablement à orner un jardin, style XVIIe siècle, qui permettait de la voir à distance. Son exécution révèle bien peu les qualités saillantes de la technique du maître; toutefois elle est signée «Verhulst feçit» et nous ne voyons aucune raison pour dénier la participation de Verhulst à la création de cette œuvre [1]).
La déesse est debout drapée à l'antique, le cou et la poitrine à découvert. De la main gauche elle retient les plis de sa robe, tandis qu'elle se mire dans un petit miroir qu'elle tient de la main droite. Les pieds

---

1) Les grands plis ondoyants de la draperie, l'attitude avec les mains portées en avant comme avec intention et surtout le modelé souple et délicat des bras et de la poitrine dénotent le mieux le style de Verhulst.

chaussés à l'antique se montrent sous la draperie. Le paon qui accompagne généralement Junon se tient à gauche sur un pan de sa robe. Certaines parties de la statue ayant souffert par le temps — le bout de quelques doigts, le nez et des fragments de la draperie furent restaurés.

On attribue généralement à Verhulst les bustes de marbre blanc, exposés au Mauritshuis à la Haye, des stadhouders Frederik Hendrik, Willem II, Willem III et de Marie d'Angleterre sa femme [1]), ainsi que les bustes des princes Willem I et Maurits, de la même série, qui se trouvent au palais royal de Soestdijk. L'origine de ces bustes est incertaine et l'attribution à Verhulst est basée uniquement sur l'inscription R. V. H. 1683, fc., gravée dans le socle de chacun d'eux.
Cette interprétation est peut-être exacte. Mais il est certain qu'à défaut de ces initiales on douterait à juste titre de leur paternité; ces effigies sont d'une exécution trop superficielle pour soupçonner seulement la main du maître. Nous avons observé déjà que d'année en année Verhulst abandonnait à ses élèves et collaborateurs une part sans cesse plus grande dans l'exécution de ses œuvres. Aussi, nous considérons plutôt cette série de bustes comme ayant été exécutés sous sa direction, ils ne sont certes pas un témoignage de son talent.

Citons enfin un petit monument funéraire de marbre blanc, au cimetière Eik en Duinen de la Haye, dans la partie réservée anciennement comme fosse commune des enfants [2]), C'est un petit génie ailé, debout, la tête tournée vers la droite; il s'appuye sur la jambe gauche, celle de droite est posée sur une tête de mort. Il tient des deux mains un miroir convexe et un voile qui retombe derrière la jambe gauche. Sur le tronc abattu, près de la jambe gauche, on lit: VHVLST [3]). La com-

---

1) Voir le Catalogue raisonné du Mauritshuis, 1895. N°s 364(8), 365(9), 366(10), 367(11).
2) M. V. E. L. de Stuers eut l'obligeance de me signaler ce monument funéraire.
3) Cette signature n'est pas une garantie suffisante, comme nous allons le voir.
En effet le 28 janvier 1641, un certain Christiaan Jansz. van Hulst, sculpteur, fait son testa-

La Haye. Mauritshuis.

Marie d'Angleterre.

Buste en marbre.

La Haye. Mauritshuis.

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam

Le stadhouder Guillaume III.

Buste en marbre.

position présente une grande analogie avec celle des petits génies qu'on retrouve si fréquemment dans les monuments funéraires de Verhulst et son exécution est bien dans sa manière. Malheureusement, les intempéries des saisons ont assez vivement entamé cette délicate statuette.

Nous avons essayé, en tant que le permettaient les données connues jusqu'à ce jour de retracer la vie de Verhulst comme homme social, et de le suivre dans son développement méthodique comme statuaire et sculpteur. Il nous reste à dire un mot de ses élèves. Mais, auparavant, résumons brièvement l'impression que nous laisse son œuvre.

Lorsque Verhulst vint se fixer dans le nord des Pays-Bas, un concours de circonstances amena sa coopération à la décoration de l'hôtel de ville d'Amsterdam. Il se trouva là sous la direction d'Artus Quellinus [1]) son aîné de quelques années, en société de plusieurs artistes étrangers, venus surtout des Flandres, tous partisans, ainsi que Quellinus, d'un quasi-classicisme. Il serait utile de savoir quelle place il occupa parmi eux. Nous avons vu que les œuvres de Verhulst se caractérisent par un groupement plus libre qui, malgré le motif classique, indique un auteur de sentiment plutôt naturaliste. Cette qualité s'accentue d'année en année. A peine perceptible dans l'exécution du mausolée de Tromp, d'après les dessins d'un architecte classique — Jacob van Campen — elle est déjà clairement exprimé dans le buste de 1656, qui se trouve à Utrecht. Il est vrai que Quellinus, lui-aussi, ébaucha plusieurs bustes d'une composition analogue, et que le buste d'Utrecht est encore drapé à l'antique, mais, par contre, comme l'expression des traits est déjà peu idéalisée. Il en restera toujours ainsi. Verhulst ne parvint pas à se détacher en-

---

ment en présence du notaire C. Coeckebacker te Delft et le 17 décembre 1649, un Christiaan van der Hulst fait son testament en présence du notaire Nic. Vrijenbergh, de Delft. Il signe Christiaan van Hulst. (Communication de Mr. le Dr. A. Bredius).

1) Il est possible que Quellinus est pour quelque chose dans ce départ de Verhulst pour la Hollande, mais nous n'avons aucun renseignement précis là-dessus.

tièrement des conceptions artistiques du XVIIe siècle, il ne fut jamais un révolutionnaire. Mais, tout en conservant le goût qui régnait à son époque, il s'appliqua à rendre ses personnages, tels qu'il les voyait et non pas tels qu'on se les représentait volontiers. Et ceci est bien, à notre avis, la note caractéristique de Verhulst.

Pendant son séjour à Leyde, cette évolution vers le réalisme continue à s'opérer. Une conception naturaliste plus évidente forme la base de son art, et, ce qui fait différer les œuvres de cette époque de celles des années précédentes, ce n'est pas une direction nouvelle, mais simplement une maîtrise plus complète devant les difficultés de la composition et de son exécution. C'est alors qu'il nous donne le petit bas-relief de la balance-publique, une œuvre décorative qui compte parmi les meilleures que nous ait laissées la plastique hollandaise.

Toutefois ce n'est que quelques années plus tard que Verhulst atteint à l'apogée de son talent. Quelque bon qu'il soit le petit bas-relief de la Mandenmakerssteeg n'est qu'un précurseur du moment où l'artiste maître de sa pensée et de sa technique pourra librement déployer ses talents. Le gisant du mausolée de Katwijk-Binnen date de cette période.
Nous avons donné plus haut une description détaillée du monument, pour cette raison nous n'examinerons plus les détails, mais nous ne pouvons nous empêcher d'insister sur l'exécution magistrale de la statue de Willem van Lyere. De même que tout artiste, Verhulst a produit des œuvres qui, pour pouvoir être comprises et admirées par la postérité, doivent être considérées en rapport avec l'esprit de leur époque. Il arrive cependant que des œuvres naissent qui, sans considérations aucunes trouvent à tous les âges une admiration égale. Le gisant de Katwijk-Binnen est de ce nombre. La paix profonde, la résignation à la loi fatale reflétées par les traits du défunt et la manœuvre admirable du marbre, ne laisseront jamais insensible celui capable de ressentir la beauté plastique. A côté de cette statue évoquons l'image d'autres œuvres, datant également de la période glorieuse: le buste de femme, en terre-cuite, exposé au

La Haye. Cimetière «Eik en Duinen».

Phototypie L. VAN LEER & Co., Amsterdam.

Statuette isolée.

musée de l'Etat à Amsterdam, la statue tombale de Karel Hieronymus de Inn-ende-Knyphuyzen à Midwolde; le buste en marbre de Jacob van Reygersberg; le gisant de Stavenisse; le monument funéraire de Aagtekerke et enfin la statue de Willem van Gendt dans la cathédrale d'Utrecht! Les monuments funéraires occupent une place importante dans l'œuvre de Rombout Verhulst. Les Etats-Généraux et divers autres collèges importants, plusieurs notables de l'époque le chargèrent tour à tour de l'érection de ces tombeaux et c'est bien la preuve de l'estime et de la considération qui lui fut accordée de son vivant.

On a pu remarquer que dans l'édification des mausolées, Verhulst ne s'est guère départi de la forme généralement adoptée par ses prédécesseurs et par ses contemporains. Tel qu'on le trouve déjà en germe dans les tombeaux anciens et comme l'avait fait aussi son prédécesseur immédiat Hendrik de Keyzer, Verhulst accorde la place principale au sarcophage sur lequel repose le gisant. Il forme le centre de la composition, et à l'entour sont disposés des écussons, des attributs, des groupes de petits génies, une épitaphe souvent richement ornée, etc.

S'il est vrai que Verhulst n'appliqua pas des motifs nouveaux, ses œuvres se distinguent cependant de celles de ses prédécesseurs par une grande liberté dans l'arrangement des détails. Ses compositions sont plus riches et plus chargées; en cela aussi l'artiste se conformait au goût de l'époque. Les ouvrages sérieux et sévères de la première moitié du XVIIe siècle, ne convenaient plus à la seconde. A ces années d'efforts glorieux devait succéder une période d'amolissement pleine de dangers: on exigeait plus de richesse et de pompe au prix de moins d'efforts.

Verhulst éprouvait une grande attraction pour le nu; la profusion de petits génies dans ses compositions, et surtout le fait caractéristique que les gisants revêtus de l'armure complète ont toujours les mains et le visage découverts sont là pour le prouver. Mais, s'il est vrai que l'artiste rendait admirablement le nu, il faut avouer aussi que cette prédilection fut souvent néfaste à la composition, qu'elle devint souvent la cause d'un surchargement et d'une attitude contrainte.

Lorsque Verhulst eut atteint sa cinquantième année, il ne travailla plus

avec autant d'ardeur; en ordre chronologique le mérite de ses œuvres n'est pas absolument une gradation ascendante: celles des vingt dernières années révèlent une période de décadence. La cooperation d'autres artistes devient de plus en plus évidente et le sceau personnel s'affaiblit. Cependant, chez le sculpteur âgé, une particularité subsiste: Verhulst reste naturaliste dans la représentation de ses personnages, les bustes de van Gendt et de De Ruyter sont là pour nous dire combien son opinion s'est fortifiée sur ce point.

Les travaux les mieux connus sont ceux datant de cette dernière période, mais pour juger sincèrement du talent de Verhulst il ne faudrait pas considérer que ceux là.

Je ne crois pas qu'on puisse, dès à présent, donner un aperçu complet de l'art de la sculpture en Hollande. Trop peu d'œuvres nous sont connues et encore ne sont elles pas définitivement classées [1]). Mais, pour ce qui concerne la seconde moitié du XVIIe siècle, s'il est vrai que Quellinus fut généralement considéré comme représentant les conceptions académiques, il n'est que juste de voir en Verhulst le représentant du naturalisme. C'est en ceci que Verhulst suit les traces du grand statuaire que fut Hendrik de Keyzer. C'est pour cela aussi qu'il a droit à toute notre estime, à plus juste titre encore que Quellinus, surnommé par ses contemporains, le Phidias du nord. [2])

---

1) Qui peut, dès maintenant se faire une idée exacte de l'œuvre d'un Hendrik de Keyzer? Quellinus dont le nom revient si souvent aujourd'hui n'est pas mieux connu.

Des maîtres du XVIIe siècle aussi nous ne connaissons encore que quelques œuvres éparses.

2) Dans un catalogue de Samuel van Hulst, La Haye 1737, on trouve mentionné sous le numéro 43: le portrait de Rombout Verhulst, peint par B. v. d. Helst. (Nagler écrit Bart. van der Hulst). Malheureusement nous n'avons pas réussi à le retrouver.

Les élèves de Rombout Verhulst.

Les élèves de Verhulst restèrent relativement ignorés. Tout ce que nous avons pu rassembler les concernant, on le trouvera dans ces quelques lignes [1]). Plusieurs jeunes artistes travaillèrent dans son atelier, mais aucun n'atteignît la maîtrise de Verhulst. On connaît Jan Blommendael, qui fut probablement le mieux doué d'entre eux; Nicolaes Millich, Martinus de Meester, Thomas Sacx et Nicolaas Sonag.

Jan Blommendael, naquit à la Haye ou à Breda vers le milieu du XVIIe siècle. Il fut inscrit comme membre de la corporation des peintres de la Haye, le 9 mars 1675. Il était assistent de l'Academie en 1695 et doyen en 1699. La date de sa mort est restée ignorée. On connaît de lui:

1°. La statue en pieds, de marbre blanc, du stadhouder-roi Guillaume III, exposée au Musée Mauritshuis de la Haye (Hauteur 79 cm., tête 11 cm. N°. 360 (1) du catalogue de 1895). Le socle de la statuette porte la signature: J. Blommendael F. Anno 1676. C'est l'œuvre d'un sculpteur habile dont le modelé se ressent de l'influence de Verhulst.

---

1) Les détails les plus intéressants furent déjà mentionnés par le Dr. A. Bredius dans le catalogue du Mauritshuis de 1895.

(Un moulage se voit au Musée de l'Etat à Amsterdam).

2°. Le portrait en buste,. de marbre blanc, du même stadhouder, également au Mauritshuis (Hauteur 80 cm., grandeur naturelle. N°. 361(2) du catalogue de 1895. Le buste est signé: J. Blommendael F. 1699 Hagae comitis).

3°. Le mausolée en marbre blanc et noir de l'amiral Jan van Brakel, tué en 1690, dans l'église St. Laurent à Rotterdam.

4°. L'écusson aux armes de Guillaume III, à Princenland près Breda; il est daté de 1693.

Il est probable que Jan Blommendael est le même que le Nicolaes Blommendael mentionné par Terwesten. On cite comme ayant été ses élèves: Laurens van Leeuwen, Dirck et Hendrick Gipson, Hendrik Nootemans, Fabiaen van Kessel, Anthony Boogmaker (1681), Philips Cornelis Sweys (1684) etc.

Nicolaes Millich. Suivant Tessin Nicolaes Millich, né à Anvers, était un élève de Verhulst. Après avoir travaillé quelque temps sous sa direction, il partit pour la Suède munis de recommandations du résident Suédois Silverkrona. Il y séjourna jusqu'en 1676 et fut nommé sculpteur du roi. Revenu à Anvers la même année, il partit une seconde fois pour la Suède en 1683. Millich y resta encore quatre années; la dernière quittance qu'il signa en Suède est datée du 8 juin 1687.

Pendant ce dernier séjour en Suède Millich fut chargé de la décoration du chateau de Drottningholm. La cage d'escalier fut décorée de bustes de rois Goths, que Millich exécuta partie à Anvers, partie en Suède, et d'une série de statues de marbre blanc, représentant Apollon, Pallas et les neuf Muses.

On possède encore de lui les bustes de Charles X, de sa femme, Hedwig Eléonore, et de leur fils, qui devint plus tard Charles XI. Les bustes de Magnus Gabriel de la Gardie et de sa femme, Marie Euphrosine, soeur de Charles X, peuvent aussi lui être attribués.

C'est lui qui érigea dans l'église de Sorunda en Södertörn, le tombeau de

marbre blanc et noir du Conseiller d'Etat Erik Flemming († 1679). Ce mausolée comprend le portrait en buste du défunt, les bustes de ses deux femmes, six figurines d'ange et deux figures allégoriques la Foi et la Justice. Il est signé: Invent. et fecit Nicol. Millich. S. R. M. sculptor [1]). Nous croyons que Millich fut un sculpteur habile et bien initié, plutôt qu'un artiste de grand talent. (Voir la revue Oud-Holland, 18e année, 3e livraison, p. 150) [2]).

Nous n'avons pas réussi à retrouver des œuvres des autres élèves de Verhulst. On ne sait d'eux que ce qu'en dit Terwesten. (Archives de la Haye).
Il écrit au sujet de M. de Meester: «c'était un bon sculpteur en pierre et en bois, qui mourut à la Haye, sa ville de naissance». Selon le même auteur il atteignit à l'apogée de son talent vers 1649. A vrai dire c'est fort tôt pour un élève de Verhulst [3]).

Pour Thom. Sacx, Terwesten écrit: «Il naquit à la Haye et fut un des élèves de Rombout Verhulst; c'était un sculpteur habile qui maniait la pierre et le bois: il mourut en cette ville (La Haye).

Et enfin au sujet de Nic. Sonag: «natif de la Haye et un élève de

---

1) Voir la gravure dans l'ouvrage de G. Upmarck: Architektur der Renaissance in Schweden.

2) Chevalier Edm. Marchal nomme, dans son ouvrage „La Sculpture et les chefs d'œuvre de l'orfèvrerie belges" non seulement Nicolas Millich, mais encore un Jan Millich, né à Anvers en 1609, qu'on trouve mentionné aussi chez Immerzeel. L'incertitude dans laquelle on est encore au sujet de ces deux sculpteurs n'est pas expliquée dans cet ouvrage.

Sur une reproduction de la tour de l'église des Pères Prédicateurs, à Anvers, on lit, entre-autres, ces mots: „Nicolaus Millich, Rege Majestat. Sueciæ Statuarius. inventor I. C. Sartorius sculp." (Voir: Antwerpsche Liggeren II. p. 286. Collection de M. P. Th. Moons—van der Straelen).

D'après Nagler, Nicolas Millich est né en 1633.

3) Le Dr. G. Galland dit: „um 1698" ce qui est plus probable.

Rombout Verhulst; c'était un fort bon sculpteur en pierre et en bois; il mourut en cette ville à la force de l'âge.» Terwesten cite l'année 1688 comme étant le point culminant de sa carrière.

DOCUMENTS

N°. 1 (voir page 17).

Acte d'adjudication du tombeau de Tromp dans la Vieille Eglise à Delft.

Op de naervolgende conditiën soo bekenden de weduwe vrouwe, kinderen ende erfgenamen van den Ed: ende Manhaften Heere Maerten Herbertsen Tromp, in zijn leven Lieutenant Admirael van Hollandt en West-vrieslandt aenbesteet, en de Srs Rombout Verhulst ende Willem de Keyser, Beeldhouwers tot Amsterdam, aengenomen te hebben te maecken de Sepulture ofte Tombe van den Welgedachten Ed. H^re^ Lieutenant Admirael Tromp.
In den eersten sullen de Aennemers gehouden syn te maeken een plint van toets, breet volgens den eysch, hooch een voet.
Ten tweeden t'basament van de Tombe van witte marmer, hooch een voet, breet ende diep volgens den eysch.
Ten derden de Tombe van toets, de Sieraeten en Scheeps-Bataille van witte marmer te maeken naer den eysch, de Tombe van de muer wtsteeckende 3 voet.
Ten 4^en^ de Simatie van witte marmer, hooch $^1/_2$ voet, breet en diep naer den eysch.
Ten vijffden t'leggende Beelt van den H^re^ Lieutenant Admirael Tromp, lanck, hooch ende breet naer den eysch, van witte marmer.
Ten sesten t'Bas-relief met de Kinderkens, lanck $9^3/_4$ voet, breet ses voeten van witte marmer.

Ten sevensten twee Imposten van Toetsteen met zijn behoorlijcke Tropheen, van witte marmer.
Ten achsten vier colommen Composite Ordre met haer basamenten ende capitteelen, lanck $9^3/_4$ voeten, de schaften van rood marmer, basamenten en capiteelen van witte marmer.
Ten negenden de argitraven Fries en Cornis van witte marmer, de Fries root, lang en hoog een voet $10^8/_{13}$.
Ten thienden een plint van toetssteen, hoogh seven duym, lanck ende diep naer den eysch.
Ten elfsten t'wapen van de Heer Lt Admiraal, hoogh 4 voet 10 duijm, breet 7 voet en $5^1/_2$ duijm, dick naer den eysch, van witte marmer.
Ten twaelfsten twee Tritoine van witte marmer volgens den eysch gemaect ende verders soo is dit werck besteedt, alles op Rynlantsche voetmaet.
Ende is vorders geconditioneert, dat in conformité van de voorsz. conditien sal moeten gemaect ende geleverd worden binnen den tijt van een jaar drie maenden onbegrepen.
Ende dit alles *voor de somme van Thienduysent car: guldens*, te weten een derde paert soo haest het werk sal werden begonst, het tweede derden deel, soo wanneer t'selve werck half volmaect sal syn, ende t'derde resterende derdendeel soo wanneer t'selve volmaect ende gelevert sal sijn, met expres bespreck dat bij aldien bij meesters off luyden hun desverstaende wederzijts te verkiesen, geoordeelt mochte werden, dat aan t'voorsz. werck wel derthien duysent gulden verdient was, dat in sulcken gevalle de besteders boven de voorsz. somme van 10.000 gl. aen de aennemers noch een goede vereeringe sullen geven, tot derselver geliefte ende discretie ende naer der loffelickheijt vant werck. Doch sullen in allen deelen uijtterlicken mogen volstaen met een somme van 1000 guldens. Maer in cas het oock geviele, dat het voorsz. werck bij de voorsz. meesters geoordeelt mochte werden de 10,000 gls. niet waerdich te sijn, ende dat daerin trespect van den Staet niet wel waergenomen mochte sijn, ende dat Haer Ho: Mo: daerover miscontentement mochten nemen, dat in sulcken gevalle t'ongelijck aen den Staet gedaen gerepeteert of gecon-

penseert sal mogen werden met soodanige penn: uyt het laetste derdepart in te houden als bij de voorsz. Mrs gearbitreert sal werden t'werk minder waerdich te sijn.
Eijntelijck is geconditioneert dat alle t'voorsz. werck van swarte, roode ende witte marmer sal moeten werden gemaekt, sonder lassen, soot doenlijck is, in allen gevallen sonder lappen.
Belovende parthijen ten wedersijden hun naer den inhouden van de voorsz. conditien punctuelijck te sullen reguleren, daervoor verbindende hunne persoonen en goederen. Enz.

Binnen Delft, 18 September 1655.

Is onderteekend: H. Tromp.
Cornelia Berkhout,
Wede van d'Hr L. Adm. Tromp.
Johan Kievit.
Will. de Keijser.
Romboudt Verhulst.

In tegenw. van mij: W. de Langue, Nots (Prot. Not. W. de Langue, Delft.

No. 2 (voir page 18).

Octroi en faveur de Rombout Verhulst pour la gravure d'après le tombeau de Tromp.

De Staten-Generael der Vereenichde Nederlanden. Allen den geenen die desen zullen zien ofte hooren lesen, Salut, Doen te weeten, Dat wij geconsenteert, geaccordeert ende geoctroijeert hebben, gelijck wij consenteren, accorderen ende octroijeren bij desen, aen Mr. Rombout Verhulst,

woonende tot Amsterdam, omme voor den tijt van negen naestcomende achtereenvolgende jaren, met Seclusie van allen anderen, binnen dese geunieerde Provincien, geassocieerde Lantschappen, Steden, ende Leden van dien, te mogen doen snijden, drucken, uijtgeven, venten ende vercoopen de teyckeninge van de Sepulture van wijlen den Lieutenant Admirael Tromp, bij den voorn. Mr. Rombout Verhulst gemaeckt. Verbiedende allen ende eenen ijegelicken Ingesetenen van de voorsz. Vereenichde Nederlanden, geassocieerde Lantschappen, Steden, ende Leden van dien, binnen den voorsz. tijt van negen naestcomende Jaren de voorsz. teijckeninge in 't geheel ofte ten deele nae te snyden, ofte drucken, doen naesnijden, ofte drucken, uijtgeven, ende vercoopen, ofte elders soo nae gesneden ende gedruckt, binnen d'op gemelte Landen te brengen. opte verbeurte van alle de nagesneden, ende gedruckte exemplaren, ende daerenboven van een somme van drie hondert Carolus guldens, 't appliceeren daervan een derdendeel ten behoeve van den officier die de calange doen sal, het tweede derdendeel ten behoeve van den armen, ende het resterende derdendeel ten behoeve van den voorsz. Mr. Rombout Verhulst, Behoudelijck nochtans, dat denselven Verhulst gehouden zal zijn, op desen onzen Octroije te versoecken, ook t'obtineren attache van die provincie, ofte provincien, daer hij de voorsz. teijckeninge sal willen doen snijden, drucken, uijtgeven, venten, ende vercoopen.

Gedaen ter Vergaderinge van de Hoochgemelte Staten-Generael, in den Hage, den vijff ende twintichsten May XVIC Seven ende vijftich.

W. Ripperda Vt.

Ter ordonnantie van selve N. Ruysch.

No. 3 (voir page 21).

Mémoire de Verhulst pour ses travaux au poids public de Leyde.

Burgem^rs Dachboeck. k. fol. 82.

Door Voorstel last ende Bevel der E. Achtbare Heeren Burgemeesteren ende Regeerders der Stadt Leyden, gemaect bij mij onderges^r deze naevolgende versiercels, dienende tot de nieuwe gemaecte Waach alhier, in de jare CVIC acht en vijftich.

Vier waapen Parcken rontomme met Comparcament en ensieraten daar toe behoorende, verthoonende yder Heer Burgermeester sijn Waapen het stuck vyftich guld.: bedraaght	200.—.—
Vier fistonnen, twaalff voeten lang, met schaalen, koorden, gewichten en waachwaren, yder tot hondert vijftig guld. bed^t .	600.—.—
Acht sloth stucken verheerlickt met groote bladeren voor alles.	70.—.—
Sestien capiteelen van Blaeuwe steen, rontomme verciert mit schilpen, waeronder vier tot tweemael hermaect tot	75.—.—
Een frontespys voor aen straet boven de Waach, levensgroot, acht en twintich voeten lang, ses hooch, daer aen verdient .	700.—.—
Het frontespys achter de Waach soo hooch en lang als voor aen straet staende.	150.—.—
Een ront frontespys achter de Waach onder het voorgaende .	80.—.—
Twee frontespys aen de daekvenster ter zijde aen den waech.	52.10.—
In de Mandemaackersstraat boven de deur van de Booterwaach een taffereel versien met personasien, Hooch vier en een halff voet breet ses voet . . . . . , ...	400.—.—
	2327.10.—

Een dubbelde gesneede houte traly, negen voet lang, hooch vier en een halff, voor aen de boven deur van de Waach, om van Coper naegegoten te werden	300.—.—
Het marmer Bastaerdt boven voor in de gevel van de Waach volgens bespreck	1100.—.—
	1400.—.—
de wedersijde . . .	2327.10.—
in alles . . .	3727.10.—
Hier op ontfangen door handen van Heer Pieter van Assendelft tresorier Extraordinares	2000.—.—
rest . . .	1727.10.—

(Signé:) R. Verhulst.

De Burgermeesters en Regeerders der Stadt Leyden ordonneeren bij desen den E. Mr. Harman van der Meer, Thesaurier Extraordenares der stadt Leyden te betaelen aen Rombout Verhulst eene somme van zeventien hondert zeven en twintich guldens thien stuyvers in vollen voldoeninge van 't gene hem noch is resterende aende bovenstaende declaratie over verciersels bij hem aende nieuwe wage gemaeckt. Ende mits tot desen overbrengende behoorlycke quitantie hier op dienende sal den voorn^e^ Thesaurier Extraordenaris gelycke somme van zeventien hondert zeven en twintich guld. en thien stuyvers in den uytgeeff sijner rekeningen werden geleden.

Actum en desen door ordre van Burgemeesteren en Regeerders voorn.

Ondergeteekent op den 9 October CVI^c^ twee en sestich bij mij

G. v. Hoogheveen.

Ontfangen bij mijn onderschreven uyt handen van men Heer van der Meer Thesorier Extraordinairis der Stadt Leijden de somme van dusent

seuen hondert seuen en twintich guldens en tien stuijvers streckende uyt welke betalingh van dese rekeninge.

Actum de 19 October 1662.

Romboudt Verhulst.

No. 4 (voir page 34).

Contrat entre Anna van Ewssum, veuve du baron de Knyphuisen et Rombout Verhulst.

Vrouw Anna Geborene van Eussum, vrijvrouw van In ende Knyphuisen, Vrouwe tot Nienoortt, Vredewolt ende Upleeuwert, ter eendre, Ende ick Rombout Verhulst ter andere sijden, bekennen cracht deses veraccordeert te sijn, wegen het maeken ende setten van een Tombeau in de Kercke tot Midwolde, ter gedachtenisse van de welgeboren Heere Carel Hieronymus Vrijheer van In ende Knyphuisen, Heere tot Nienoordt, Vredewoldt ende Upleeuwert, myne gewesene Hoochgeeerte lieve Eheman, op conditie als volget.

Eerst neme ik Verhulst an dese Tombeau te maeken van oprechte witte ende swartte marmelsteen van ieder naar vereisch vant werck, hoogh in 't geheel vijfthijn voeten, twalf voeten breet, waarvan op het Pieterstall sullen liggen de Heere ende Vrouwe van Nienoortt, levensgroot sijnde, nett uitgehouwen neffens seeven kindertjes, met de Inscriptie ofte opschrift daar binnen, met tweeendartigh quartieren ofte wapenen met het hoofdwapen.

Ende dit alles naer Proportie ende eisch van 't werck volgens het opgemaeckte model, in tkleine op de Nienoortt berustende, waarnaer ik mij in 't groote sal hebben te reguleeren ende doen setten binnen den tijdt van twee jaeren a dato deses ondergetekent, voor welcke Tombeau

ik vrouw van Nienoortt neme an te betaelen an Mons. Verhulst de somme van drieduysent Rycksdaelders à 50 st. ieder op naarvolgende termijnen. Als op alderhilligen deses jaars 1664 de somma van Eenduysent Carol. guldens, op Mei 1665 de gerechte helfte van de overige penningen der voorm. gementioneerde somme ende de andere helft als wanneer het wark ter plaetse gebracht ende vollencomen verveerdiget sall wesen, uitmakende te samen opgemelte drieduysent rijxdaelders, neme mede an op mijn costen hetselve te doen afhaelen uit den Haege, ende het yserwarck ofte coperwarck neffens het metselen, soo daertoe gerequireert sal worden tot mijn laste.
Ende dit wedersyds sonder arg ofte list. In oircunde der waerheit ende tot bevestiginge van deses bent hyr van twe gelyckluidende contracten geschreven ende bij ons ondertekent worden, den 8 September 1664.

(signé) Anna van Eussum Fryvrouw en Douairiere van Kniphuisen.

Romboudt Verhulst.

Den inhout van desen, den eersten met den lesten penning ten vollen voldaan ende betaald, die hier mede van dese booven en omgeschr: Tombe abseluit quiteren ende bedanken voor goede betalinge. Neme ook an, ofte daer iets van de wapens ofte anders an de muer fast gemaekt mochte affallen, op min koste weder goet te maaken ende 't selve toe nooden soo lange ick leeff.

Oirkonde min hant.

Actum 't huys Nienoort den 26 Augusti. Anno 1669.

(signé) Romboudt Verhulst.

No. 5 (voir page 67).

Extrait des «Notulen van de Edele Heeren Gecommitteerde raden van de Ede Mo. Heeren Staten van Zeelandt, conservés dans les archives de Zélande.

Present de heeren. Van der Beke. Van der Nisse. Winckelman. de Mauregnault.

Den 28 Mey 1680.

Naer het gedaen gebett enz. . . . . .

. . . . . .

Tombe van eere voor de luitenanten admiraels Johan en Cornelis Evertsen zaliger.

Alsoo tot naekominge en in voldoeninge van de resolutie van de Heeren Staten van Zeelandt in data den 3 Juny 1679 en opgevolchde authorisatie van de Heeren van den Rade van den 1 January deses jaers door den heere raetsheer de Maurenault ten eenre, en Rombout van der Hulst, constmarmerbeeltenaer in 's Gravenhage ter andere zijde is aengegaen en getroffen eene bestedinge tot het maeken van een tombe van eere voor wylen de lieutenanten admiraels van Zeelant Johan en Cornelis Evertsen, in 's lants dienst in twee onderscheydene battalien doodtgeschooten en alsoo op het bedde van eere gestorven, welcke voornoemde bestedinge is gedaen op den 22 January laestleden voor eene somme van ses duysent Caroly guldens, te betalen in dry payementen, volgens den bestecke en conditien daervan synde; en terwijle de erfgenamen van de voornoemde heeren lieutenanten admiralen presenteren yder voor de helft de voornoemde somme van ses duysent guldens op de gestelde termynen op te brengen, en te fourneren om daerdoor het werck des te beter synen voortganck te doen hebben, mits dat het capitael van dien naer verloop van vier jaren soude worden afgelegt en sy onderwylen voldaen van de intresten van dien tot vier ten honderde jaerlycx. Is naar deliberatie goetgevonden en verstaen, in conformité van de voorgeroerde Haer Ed. Mo. resolutie, aen te nemen de presentatie by de gemelte erfgenamen gedaen, en dat vervolgens aen deselve promptelijck sal werden voldaen den intrest van vier ten hondert int jaer van hetgene deselve tot be-

talinge van de voornoemde tombe sullen betoonen van tijt tot tijt verstreckt te hebben; ende dat binnen den tijt van vier jaren, te reeckenen van den dach van de eerste gedane betalinge, de voornoemde ses duysent guldens sullen worden voldaen en gequeten. Des en sal geen betalinge aen den aennemer worden gedaen, als op ordonnantie van desen Rade, die de voornoemde erfgenamen deselve voldaen hebbende onder haer sullen houden om daermede jegens de provincie te connen rekenen.

Is ordonnantie verleent enz.

Table des matières.

Pages

Introduction 1
Première Période 3
Deuxième Période 7
Troisième Période 28
Quatrième Période 54
Oeuvres égarées de Rombout Verhulst 78
Oeuvres attribuées à Rombout Verhulst 84
Les élèves de Rombout Verhulst. 91
Documents 97

Table des gravures.

Pages

Gravure d'après un portrait de Hans Verkest peint par Rombout Verhulst . . . . . .
1. Chaire de greffier. (Amsterdam, Palais Royal). 2
2. Bas-relief en terre glaise. (Amsterdam, Musée de l'Etat). 4
3. Le Silence. Bas-relief en marbre blanc. (Amsterdam, Palais Royal) 4
4. La Fidélité. Bas-relief en marbre blanc. (Amsterdam, Palais Royal). 6
5. Vénus. Groupe en marbre blanc. (Amsterdam, Palais Royal) 8
6. Tombeau de l'amiral Maarten Harpertszoon Tromp. (Delft, Vieille Eglise) 10
7. Bas-relief en terre-cuite. Maquette d'un détail du tombeau de l'amiral Maarten Harpertszoon Tromp. (Amsterdam, Musée de l'Etat) 10
8. Buste en marbre blanc. (Utrecht, Musée communal). 12
9. Buste en terre-cuite (Paris. En possession de M. E. Wauters) 14
10. Bas-relief de la façade. (Leyde, Poids public) 16

Pages

11. Tympan. (Leyde, Poids public) 18
12. Bas-relief du Mandenmakers-steeg (Leyde, Poids public) 20
13. Zijlpoort. (Leyde) 22
14. Bas-relief de l'ancien hôpital des pestiférés. (Leyde, Prison) 24
15. Monument du bourgmestre Adriaen van der Werff. (Leyde, Eglise St. Pancras) 24
16. Tombeau de Johannis Polyander van Kerchoven. (Leyde, Eglise St. Pierre) 26
17. Détail du tombeau de Johannis Polyander van Kerchoven. (Leyde, Eglise St. Pierre) 26
18. Tombeau de Guillaume van Lyere et de Marie van Reygersberg. (Katwijk-Binnen, Hollande méridionale). Eglise 28
19. Détail du tombeau de Guillaume van Lyere et de Marie van Reygersberg. (Katwijk-Binnen, Hollande méridionale). Eglise 30
20. Buste en terre-cuite. (Amsterdam, Musée de l'Etat) 32
21. Buste en terre-cuite. (Amsterdam, Musée de l'Etat) 34
22. Tombeau de Charles Jérôme van Inn-ende-Knyphuisen et de Anne van Eeuwsum. (Midwolde, Groningue, Eglise) 36
23. Détail du tombeau de Charles Jérôme van Inn-ende-Knyphuisen et de Anne van Eeuwsum. (Midwolde, Groningue, Eglise) 38
24. Monument de Johannis van Gheel. (Spanbroek, Hollande septentrionale, Eglise) 40
25. Monument de Henri Thibaut, d'Isabella Porrenaer et de Jacoba Thibaut. (Aagtekerke, Zélande, Eglise) 42
26. Détail du monument de Henri Thibaut, d'Isabella Porrenaer et de Jacoba Thibaut. (Aagtekerke, Zélande, Eglise) 42
27. Monument de Théodore Graswinckel. (La Haye, Grande Eglise) 44
28. Monument du contre-amiral Guillaume van der Zaan. (Amsterdam, Vieille Eglise) 46
29. Détail du monument du contre-amiral Guillaume van der Zaan. (Amsterdam, Vieille Eglise) 46
30. Tombeau de Jérôme van Thuyll van Serooskerken. (Stavenisse, Zélande, Eglise) 48
31. Détail du tombeau de Jérôme van Thuyll van Serooskerken. (Stavenisse, Zélande, Eglise) 48
32. Buste en marbre de Jacob van Reygersberg. (Paris, Collection Lebaudy) 50
33. Buste en terre-cuite de Jacob van Reygersberg. (Amsterdam, Musée de l'Etat) . . . . . (Frontispice)
34. Tombeau d'Adrien Clant. (Stedum, Groningue, Eglise) 52
35. Détail du tombeau d'Adrien Clant. (Stedum, Groningue, Eglise) 52
36. Monument du vice-amiral Isaac Sweers. (Amsterdam, Vieille Eglise) 54
37. Détail du monument du vice-amiral Isaac Sweers. (Amsterdam, Vieille Eglise) 56
38. Tombeau de l'amiral Baron van Gendt. (Utrecht, Cathédrale) 58
39. Détail du tombeau de l'amiral Baron van Gendt. (Utrecht, Cathédrale) 60
40. Portrait de l'amiral Baron van Gendt. Masque en terre-cuite. (La Haye, Mauritshuis) 62
41. Tombeau de l'amiral de Ruyter. (Amsterdam, Nouvelle Eglise) 64
42. Détail du tombeau de l'amiral de Ruyter. (Amsterdam, Nouvelle Eglise) 66
43. Portrait de l'amiral de Ruyter. Masque en terre-cuite. (La Haye, Mauritshuis) 68
44. Tombeau des frères Evertsen. (Middelbourg, Zélande, Nouvelle Eglise) 70
45. Détail du tombeau des frères Evertsen. (Middelbourg, Zélande, Nouvelle Eglise 72
46. Gravure de Nic. Helt Stokade, d'après Rombout Verhulst. (Amsterdam, Musée de l'Etat. Cabinet d'Estampes) 74
47. Buste en terre-cuite. (La Haye, Collection de M. Victor de Stuers) 76

Pages

48. Charles II d'Angleterre. Buste en marbre. (Amsterdam, Musée de l'Etat) 78
49¹. Burgpoort. (Leyde) 80
49². Junon. (Amsterdam, Jardin du Musée de l'Etat) 80
50¹. Le prince Guillaume I. Buste en marbre. (Soestdijk, Palais Royal) 82
50². Le prince Maurice. Buste en marbre. (Soestdijk, Palais Royal). 82
51¹. Le stadhouder Frédéric Henri. Buste en marbre. (La Haye, Mauritshuis). 84
51². Le stadhouder Guillaume II. Buste en marbre. (La Haye, Mauritshuis) 84
52¹. Marie d'Angleterre. Buste en marbre. (La Haye, Mauritshuis) 86
52². Le stadhouder Guillaume III. Buste en marbre. (La Haye, Mauritshuis) 86
53. Statuette isolée. (La Haye, Cimetière „Eik en Duinen") 88
Projet pour un tombeau de Hugo de Groot par Rombout Verhulst 94

De cette édition française 100 exemplaires ont été tirés.